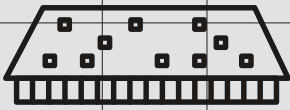


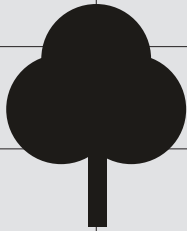
c|a.u.e

conseil d'architecture,
d'urbanisme
et de l'environnement

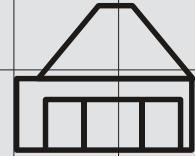
BILAN
2 0 2 3



a
r c
h i t e
c t u r e



e n v i r o n n e m e n t



u r b
n i s m
e



Rapport moral du Président

Étienne Wolf
Président du CAUE d'Alsace

L'année 2023 a connu des orientations importantes pour le CAUE d'Alsace avec le développement de la formation, le lancement des travaux de réhabilitation des locaux professionnels, l'accueil des Universités d'été de tous les CAUE de France et DOM-TOM et des initiatives de projets plus responsables et solidaires.

Le thème « Partager pour innover » choisi pour les Universités d'été a été le fil conducteur du déploiement de tous ces projets.

Le fonctionnement du CAUE d'Alsace reste partagé entre développer ces quatre missions régaliennes et trouver des financements complémentaires permettant de consolider l'assise administrative de l'association.

Cette situation délicate lui permet néanmoins de répondre aux attentes des collectivités, des particuliers, des enseignants et de nombreux partenaires.

Cette polyvalence ne cesse d'enrichir ses pratiques,

lui permettant d'être reconnu comme un acteur de confiance sur le territoire.

Cette confiance mérite d'être entretenue par une formation régulière des salariés et une actualisation permanente des connaissances du réseau des CAUE.

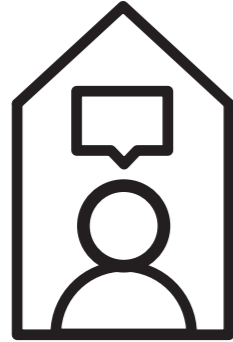
L'émulation entre partenaires sur le territoire Alsace par l'organisation du réseau d'ingénierie territoriale contribue à la même efficacité, travailler ensemble, chacun avec ses spécificités, pour servir au mieux.

Les administratrices, administrateurs et membres de l'assemblée générale font preuve d'un intérêt constant pour le futur de l'association. Ce dynamisme intellectuel nous a permis d'asseoir le CAUE d'Alsace comme partenaire essentiel dans ce que nous devons / pouvons / voulons envisager comme territoire de demain.

Sommaire

1	Rapport moral du Président
4	2023 en quelques chiffres
6	2023 en un coup d'œil
9	Le CAUE
10	Les missions
14	Le Conseil d'Administration
15	L'équipe
16	La vie de l'équipe
20	Les réseaux
24	Adhérer au CAUE
26	Bilan comptable
29	Les conseils et accompagnements
30	Les conseils et accompagnements des collectivités
48	Le conseil aux particuliers
56	Le conseil pour le bâti ancien
60	Les interventions en milieu scolaire
73	Les formations
76	La formation des élus
78	La formation des enseignants
80	La formation des professionnels
83	Info-comm
84	Évènements et expositions
86	Les Universités d'été des CAUE 2023, en Alsace
94	Le centre de documentation
96	Site web et médias sociaux
99	Les perspectives
100	Le projet de réaménagement des locaux
102	Le bilan carbone
104	Vers un nouveau projet stratégique

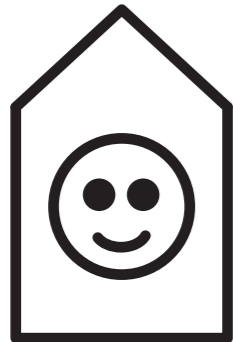
2023 en quelques chiffres



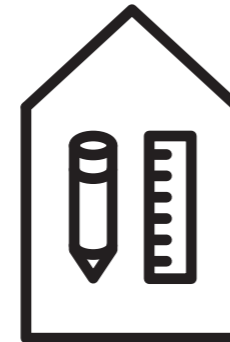
1 265
conseils aux
particuliers



77
dossiers
de conseils et
accompagnement
aux collectivités



3 272
jeunes
sensibilisés



143
personnes
formées

Les 4 grands projets de 2023

01

Les Universités d'été des CAUE

- + Moment d'échanges et de cohésion, partage de bonnes pratiques, reconnaissance du territoire Alsace sur les sujets Architecture, Urbanisme et Environnement.
- ↗ Management participatif, responsabilisation, échanges inter-CAUE.
- ← Générosité, professionnalisme, accueil « fait maison » de qualité.

03

Le déploiement de la compétence formateur

- + Proposition de formations spécifiques au territoire Alsace, développement de compétences, acculturation à de nouvelles pratiques.
- ↗ Parcours pédagogique à mettre en œuvre, capacité à convaincre et à transmettre.
- ← Essaimer et innover.

02

La consultation du ré- aménagement des locaux

- + Renouveler l'accueil des publics, synergie inter-structures, identification d'un lieu de référence dans la ville.
- ↗ Concertation, écoute, développement de projet, maîtrise d'ouvrage publique.
- ← Accueil positif des usagers et des administrateurs sur le choix du projet, travaux 2024 à venir.

04

Bilan carbone 2022 de l'association

- + Inscrire le CAUE comme entreprise durable, communiquer, définir une trajectoire bas-carbone, piloter nos émissions dans le temps.
- ↗ Amélioration des connaissances, prise de conscience collective, définir une campagne de suivi annuel à intégrer à la gestion de l'association.
- ← Se situer dans la consommation carbone de nos actions annuelles, contribuer à la neutralité collective.

2023 en un coup d'oeil

janvier

- 03/01 > 12/04 - Exposition « Frugalité créative » (CROA - Envirobat - CAUE)
- 19/01 - Participation au jury de concours restreint sur esquisse : aménagement de la friche Sonomab à Soultz - Sélection des candidats
- Rédaction du rapport d'activité
- 26/01 - Inauguration - Exposition « Frugalité créative ».

février

- Février > Juin - Organisation des Universités d'été des CAUE 2023 en Alsace
- 02/02 - Invitation du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes : Journée de travail à l'École d'Architecture de Nancy pour réfléchir au déploiement du plaidoyer - « Habitats, Villes, Territoires, l'architecture comme solution »
- 02/02 - Participation au jury de fin de semestre ENSAS
- 24/02 - Conseil d'Administration du CAUE d'Alsace

mars

- Mars > Avril - Préparation de la journée nationale des Enfants du Patrimoine (EDP)
- 02/03 - Animation table ronde « Paysans du Ciel à la Terre »
- 02/03 - Participation au jury de concours : Extension de l'école maternelle Bouchesèche - Hœnheim - Choix du maître d'œuvre (invitation de la commune)
- 07/03 - Jury de procédure adaptée : restructuration du jardin du Vaisseau à Strasbourg - CeA - Sélection des candidats
- 18/03 - Salon de l'habitat à Colmar
- 23/03 - Assemblée Générale du CAUE - Bibliothèque des Dominicains à Colmar

juillet

- 05/07 > 07/07 - Universités d'été des CAUE 2023 à Strasbourg
- 10/07 - Jury de concours : restructuration et extension du périscolaire - Drusenheim - Sélection des candidats
- 10/07 - Participation au jury de concours : reconstruction de la salle des fêtes - Munster - Sélection des candidats (invitation de la commune)
- 18/07 - Organisation et participation au jury de concours : création d'une école élémentaire et accueil périscolaire - Gamburgheim - Sélection des candidats
- 18/07 > 19/07 & 25/07 > 26/07 - Participation au jury départemental du fleurissement du Haut-Rhin

août

- 17/08 > 08/09 - Campagne d'entretiens annuels de professionnalisation des salariés
- Préparation EDP

septembre

- 04/09 - Participation au jury de concours : création d'un espace commercial mixte en centre-ville - Merxheim - Sélection des candidats
- 11/09 > 10/10 - Exposition Terre-Terrain-Territoire
- 15/09 - Journée nationale des Enfants du Patrimoine (EDP)
- 15/09 - Organisation et participation au jury de mise en concurrence : réaménagement des locaux d'accueil des publics du 5 rue Hannong à Strasbourg
- 19/09 - Participation au jury de procédure adaptée : nouveau Centre d'Intervention et de Secours - Wolfisheim - Sélection des candidats
- 25/09 - Participation au jury de concours : construction du siège de la CCPR et Maison France Services à Ribeauvillé
- 26/09 - Organisation et participation au jury de concours : restructuration et extension du périscolaire - Drusenheim - Sélection des candidats
- 26/09 - Lancement du bilan carbone
- 28/09 - Conférence Terre-Terrain-Territoire

avril

- 04/04 - Livraison du jeu «Jeu Tiss'Mut»
- 05/04 > 06/04 - Formation Communication non violente
- 11/04 - Procédure adaptée : restructuration du jardin du Vaisseau à Strasbourg - CeA - Choix du maître d'œuvre
- 17/04 - Participation au jury de concours restreint sur esquisse : aménagement de la friche Sonomab à Soultz - Choix du maître d'œuvre
- 26/04 - Participation au jury de concours restreint sur esquisse : aménagement d'un site dédié à la pratique du tennis à Riedisheim - Sélection des candidats
- 27/04 - Participation au COPIL Unesco Vauban dirigé par la DRAC Pôle Patrimoine

mai

- 10/05 - Assemblée Générale de la FNCAUE
- 25/05 - Audit informatique de la structure
- 24/05 - Ouverture de la plateforme d'inscription EDP et gestion des inscriptions jusqu'en septembre
- 26/05 - Guide numérique Archistore
- 30/05 - Invitation de l'ADEUS - Atelier technique en Urbanisme - L'innovation au service de la régénération urbaine : le quartier Thurot à Haguenau

juin

- 02/06 - Journée de cohésion inter-salariés
- 07/06 - Invitation de Lire la Ville - Présentation au siège strasbourgeois de la CeA des travaux des élèves et inauguration de l'exposition
- 23/06 - Assises de l'ingénierie de l'État, préfecture du Haut-Rhin
- 29/06 - Participation à la table ronde EMS, « transformations »

octobre

- 08/10 - Salon de l'habitat à Haguenau
- 09/10 - Soirée multi-fresques des sols
- 10/10 - Participation au COPIL Unesco Vauban dirigé par la DRAC Pôle Patrimoine
- 10/10 > 12/10 - Formation Prise de parole en public
- 12/10 - Participation au jury du concours étudiant BIOME ENSAS
- 13/10 > 27/10 - Exposition C'est mon patrimoine (Lupovino)
- 13/10 - Vernissage : C'est mon patrimoine avec Lupovino
- 13/10 - Journées nationales de l'architecture (JNA)
- 16/10 - Participation au jury de procédure adaptée : reconversion presbytère en logements - Westhouse - Sélection des candidats
- 19/10 - Conseil d'Administration du CAUE d'Alsace
- 19/10 - Participation au jury d'évaluation des concepts proposés par les étudiants du lycée Le Corbusier Illkirch
- 23/10 - Organisation et participation au jury de concours : création d'une école élémentaire et accueil périscolaire - Gamburgheim - Choix du maître d'œuvre
- 27/10 - Participation à l'évaluation des travaux d'étudiants de l'INSA Strasbourg

novembre

- 06/11 - Réorganisation des bureaux (antenne Strasbourg)
- 07/11 - Participation au jury de concours : création d'un accueil périscolaire et école élémentaire à Wimmenau - CCHPP - Sélection des candidats
- 09/11 - Participation aux Assises des Départements
- 13/11 - Participation au jury de procédure adaptée : reconversion presbytère en logements - Westhouse - Sélection des candidats
- 15/11/2023 > 15/01/2024 - Exposition Vues imprenables ! Dessins de Martin Étienne
- 16/11 - Vernissage de l'exposition Vues imprenables ! Dessins de Martin Étienne
- 16/11 - Participation au jury de procédure adaptée : transformation de l'ancien Crédit Mutuel en bibliothèque - Niederhausbergen - Sélection des candidats
- 22/11 - Participation au jury d'évaluation des concepts proposés par les étudiants du lycée Le Corbusier Illkirch
- 22/11 - Invitation de Citoyens et Territoires Grand Est dans le cadre du Cycle de rencontres en Grand Est - La place des femmes en milieu rural
- 23/11 - Intervention au Festival de l'arbre
- 29/11 - Organisation et participation au jury de procédure concurrentielle avec négociation : restructuration et extension du gymnase du collège d'Achenheim - SIVU de Achenheim & Achenheim - Sélection des candidats

décembre

- 02/12 - Après-midi fresques des sols avec Solenville
- 04/12 - Participation au jury de concours restreint sur esquisse : création d'un espace commercial mixte en centre-ville - Merxheim - Choix du maître d'œuvre
- 04/12 - Participation à la projection du film Douce France organisée lors de la semaine des sols par Solenville et animation du débat avec 2 classes de lycée
- 05/12 - Intervention à Rêvons ensemble - RITA, CeA
- 05/12 - Organisation et participation au jury de concours : création d'une école élémentaire et accueil périscolaire - Gamburgheim - Choix du maître d'œuvre
- 11/12 - Conseil d'Administration du CAUE d'Alsace
- 14/12 - Procédure concurrentielle avec négociation au jury de concours : création d'un accueil périscolaire, réhabilitation thermique du groupe scolaire et végétalisation de la cour - Villé - Sélection des candidats

Le CAUE

conseiller

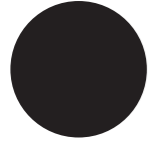
sensibiliser

former

informer

10	Les missions
14	Le Conseil d'Administration
15	L'équipe
16	La vie de l'équipe
20	Les réseaux
24	Adhérer au CAUE
26	Bilan comptable

Les missions

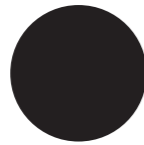


01

conseiller

« ... le CAUE est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tous les projets d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement... »

Loi du 3 janvier 1977, article 7, alinéa 4



02

sensibiliser

« ... le CAUE fournit aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre... »

Loi du 3 janvier 1977, article 7, alinéa 3



03

former

« ... le CAUE contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction. »

Loi du 3 janvier 1977, article 7, alinéa 2



04

informer

« ... le CAUE a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement... »

Loi du 3 janvier 1977, article 7, alinéa 1

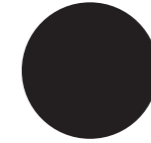
Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) d'Alsace a pour mission la promotion de la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Les CAUE du Bas-Rhin et du Haut-Rhin ont été créés en 1979 à l'initiative des départements. Ces deux CAUE ont fusionné pour devenir le CAUE d'Alsace le 1^{er} novembre 2021. Il est aujourd'hui présidé par Étienne Wolf, conseiller d'Alsace.

Le CAUE assure sur tout le territoire d'Alsace à la fois une offre technique, pédagogique et culturelle, dans la conduite de ses missions assignées par la loi : conseiller, former, informer et sensibiliser tous les acteurs et citoyens d'un territoire à la qualité du cadre de vie.

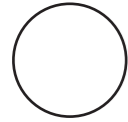
Association de droit privé, indépendante de toute administration, le CAUE est chargé d'une mission de service public au profit de tous. Ses missions fondamentales ont été élargies dans le cadre de la loi SRU de 2000, puis dans le cadre de la loi sur la transition énergétique de 2015 qui inscrit le CAUE dans le Code de l'environnement et dans celui de l'énergie.

Le CAUE d'Alsace est financé par une partie de la part départementale de la Taxe d'Aménagement (TA), prélevée sur les permis de construire, témoignant du lien direct au citoyen. Le Conseil départemental fixe, par délibération, le taux de répartition de la part départementale entre CAUE et Espaces Naturels Sensibles (ENS).



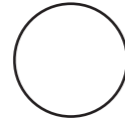
Le CAUE est une association départementale dont les missions de service public ont été définies par la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture qui précise, en son article 1er, que la création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public.

Nos valeurs



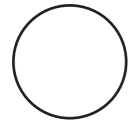
écoute

Le CAUE s'adapte à chaque interlocuteur. Savoir écouter nous permet de proposer une intervention renouvelée et dédiée à chaque demande.



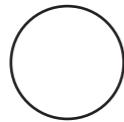
adaptabilité

La prise en compte du contexte, les méthodes de concertation, la pédagogie, le temps de réflexion nécessaire à nos interlocuteurs ainsi que leur disponibilité orientent l'accompagnement que nous proposons.



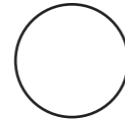
collaboration

Il est essentiel aujourd'hui de partager des réflexions avec d'autres acteurs pour mieux projeter et se projeter.



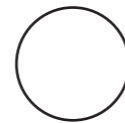
innovation

La prise en compte de l'environnement est un facteur essentiel pour proposer des projets innovants et impulser la transition. L'innovation nous garantit l'émulation et une dynamique de progrès.



neutralité

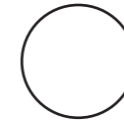
L'indépendance de notre conseil permet d'en garantir son objectivité, son bien-fondé et sa durabilité.



transversalité

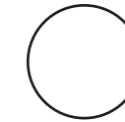
Apprendre à décroiser les sujets, les faire interagir entre eux nous permet de croiser les compétences et d'associer l'inattendu. Nos quatre missions sont inséparables et nourrissent toutes nos interventions.

Nos conseils



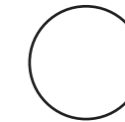
gratuits

Le législateur a introduit cette disposition dans la loi depuis 1977. Véritable service public de l'architecture, notre action doit être accessible sur l'ensemble du territoire et servir tous les concitoyens.



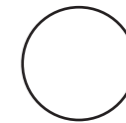
neutres

Les conseils se détachent de tout acte marchand et sont dégagés d'intérêt vis-à-vis de la maîtrise d'œuvre et de la maîtrise d'ouvrage.



indépendants

Association à but non lucratif, le CAUE est régi par un conseil d'administration constitué de 22 membres qui permet d'assurer une représentation équitable des acteurs du territoire.



durables

Nos actions s'inscrivent dans le cadre législatif des lois sur l'architecture, solidarité et renouvellement urbain, climat et résilience, du code de l'urbanisme, de l'énergie, de l'environnement. Nos conseils doivent promouvoir des économies d'énergie, d'échelle, de ressources et permettre des investissements durables et respectueux de l'environnement et du cadre de vie.

Le Conseil d'Administration

Le conseil d'administration s'est réuni à trois reprises en 2023.

Il a eu l'occasion de :

- se positionner sur les comptes 2022-23-24 de l'association,
- d'animer la commission budget,
- de définir le montant des conventions et des adhésions 2023,
- de définir l'ordre du jour de l'assemblée générale,
- d'approuver les orientations prises pour les Universités d'été des CAUE et le bilan qui en résulte,
- d'adhérer au contrat d'engagement républicain,
- de valider la faisabilité des travaux de réaménagement des locaux ERP de l'association,
- de prendre connaissance des communiqués de la Fédération nationale (FNCAUE) sur la dénonciation de la convention collective ADITIG et ses répercussions sociales,
- de ne pas intégrer temporairement l'URCAUE Grand Est et de participer à un questionnaire sur ce qu'est le CAUE d'Alsace.

Les travaux ont été riches. Les administratrices et administrateurs, par leur présence et leur participation active aux discussions, ont contribué aux réflexions sur le devenir du CAUE et décidé des grandes orientations.

Les conseils d'administrations se sont tenus à la SERS, à la DRAC, à l'Hôtel du département, permettant ainsi de mieux connaître l'environnement de chaque membre de l'association.



Les membres du Conseil d'Administration

Représentants de l'État

Mme Delphine Christophe, Directrice Régionale des Affaires Culturelles Grand Est

M. Nicolas Ventre, Directeur Départemental des Territoires du Bas-Rhin

M. Arnaud Revel, Directeur Départemental des Territoires du Haut-Rhin

Mme Olivier Faron, Recteur de l'Académie de Strasbourg

Représentants des collectivités locales

M. Étienne Wolf, Conseiller d'Alsace

M. Pierre Bihl, Conseiller d'Alsace

Mme Christiane Wolfhugel, Conseillère d'Alsace

M. Yves Sublon, Conseiller d'Alsace

Mme Cécile Delattre, Conseillère d'Alsace

M. Lucien Muller, Conseiller d'Alsace

Au titre des professionnels concernés

M. François Liermann, Architecte - Président du CROA Grand Est

M. Philippe Cieren, Directeur de l'ENSAS

Mme Claire Hamann, Urbaniste

Mme Catherine Linder, Paysagiste

Au titre des personnes qualifiées

M. Christian Ledunois, Alsace Nature

M. Éric Hartweg, Directeur général de la SERS et de la SPL Deux-Rives

Représentants issus de l'Assemblée Générale du CAUE

Mme Anne-Sophie Bouchoucha, Directrice de l'ADIL 67

M. Bertrand Fleck, Architecte du Patrimoine

M. Dominique Badariotti, professeur d'université

M. Franck Maire, Co-gérant d'Alcys Réalisations

M. Alexandre Probst, Directeur de l'ADIL 68

M. Jean-Charles Hoog, Architecte honoraire

Représentant du personnel CAUE

M. Sébastien Koch, Architecte-conseiller

Membres du bureau du CAUE

Président, M. Étienne Wolf

Vice-Président, M. Pierre Bihl

Trésorière, Mme Anne-Sophie Bouchoucha

Secrétaire, M. Bertrand Fleck

L'équipe

Conseil d'Administration

Président de l'association

Étienne Wolf

Assemblée Générale

Directrice de l'association, référente de l'antenne de Strasbourg

Carole Pezzoli

Secrétaire général de l'association, référent de l'antenne de Colmar

Thierry Ubrich

Pôle secrétariat

Joëlle Bischoff
Myriam Malaise

Pôle architecture, urbanisme, paysage et sensibilisation en milieu scolaire

Michel Bayer
Arnaud Bronner
Pascale Hermann
Gaëlle Hilbert
Sébastien Koch
Valérie Laforgue
Roxane Mathieu
Fabrice Wack
Catherine Walter

Pôle communication et ressources documentaires

Isabelle Bonamy
Joëlle Phillip
Maxime Schaller

Pôle patrimoine

Christian Fuchs
Evelyne Gauthier

Pôle conseil aux particuliers

Anne Bechtold
Jean-Claude Grebert
Étienne Morand Meyer
Bruno Mosser
Gautier Riegel

La vie d'équipe

L'activité de l'année 2023 est le reflet du redéploiement des 4 grandes missions du CAUE à l'échelle de l'Alsace. Le bilan confirme une implication considérable des salariés sur le territoire, surenchérie cette année par l'accueil des Universités d'été des CAUE à Strasbourg les 5, 6 et 7 juillet 2023.

L'équipe est constituée au 31/12/23 de 19 salariés et d'un prestataire, avec un effectif de 15,11 ETP. Cette situation est critique par rapport à l'année dernière.

L'année 2023 s'est caractérisée par une absence de visibilité des ressources humaines avec une rupture conventionnelle, deux licenciements pour inaptitude médicale et un départ en retraite. L'activité a été intense et continue sur tous les mois de l'année.

Nous avons continué à transmettre avec l'accueil de 2 stagiaires (Léona Richard et Laetitia Amégée).

Les locaux du rez-de-chaussée ont été améliorés et rafraîchis pour de meilleures conditions de travail et une facilitation de la communication.

Le 4^e étage a été sous-loué à la Fondation du Patrimoine au 01/11/23, permettant ainsi d'accueillir tous les salariés du site de Strasbourg sur un même niveau.

Les entretiens annuels ont été organisés au cours du second semestre.

10 salariés ont été formés à la communication non violente, 10 autres à la prise de parole en public, une salariée a été formée aux enjeux, bons réflexes et outils de communication, une salariée a été formée à la lecture des paysages.



Journée de cohésion inter-salariés ©CAUE d'Alsace

Les représentants du Comité Social et Économique du CAUE d'Alsace ont été consultés sur :

- le déménagement,
- les mobilités de salariés,
- la prime de partage de valeur,
- la dénonciation de la convention ADITIG,
- la recommandation patronale,
- 2 décisions unilatérales de l'employeur,
- l'accompagnement de salariés lors d'entretiens,
- un projet d'accord relatif à un forfait mobilité durable.

Ce travail a été possible grâce à l'implication de tous et a été ponctué par deux longs arrêts maladie. L'équipe a dû pallier ces absences en reportant la charge de travail sur les salariés présents. Le manque de visibilité sur ces arrêts maladie n'a pas permis d'embaucher sur une courte durée.

L'équipe s'est également investie de février à début juillet sur la préparation et l'accueil des Universités d'été des CAUE. Cela a permis d'importer d'autres façons de travailler, d'insuffler un esprit d'équipe et une reconnaissance de leurs compétences. La qualité de leur travail a été unanimement reconnue par les 239 participants.



La formation des salariés

Formation	Durée	Nombre de salariés concernés	
		Adaptation immédiate au poste de travail (T1)	Évolution prévisible du métier (T2)
Cours d'Architecture et de paysage : Analyser et comprendre les architectures et le paysage	7h		1 salariée
Mieux communiquer pour favoriser les relations professionnelles (CNV)	14h	10 salariés	
Savoir prendre la parole en public (PPP)	21h	10 salariés	
Chargé(e) de communication : Enjeux, méthodes, bons réflexes et outils de communication	42h		1 salariée



Formation CNV ©CAUE d'Alsace



Formation PPP ©CAUE d'Alsace



Formation PPP ©CAUE d'Alsace

Outil de gestion CAUE'Pilote

CAUE'Pilote est un logiciel de gestion permettant d'enregistrer, de suivre et d'analyser l'activité d'un CAUE. L'outil a été créé spécifiquement pour les CAUE et s'adapte aux particularités fonctionnelles de chaque structure.



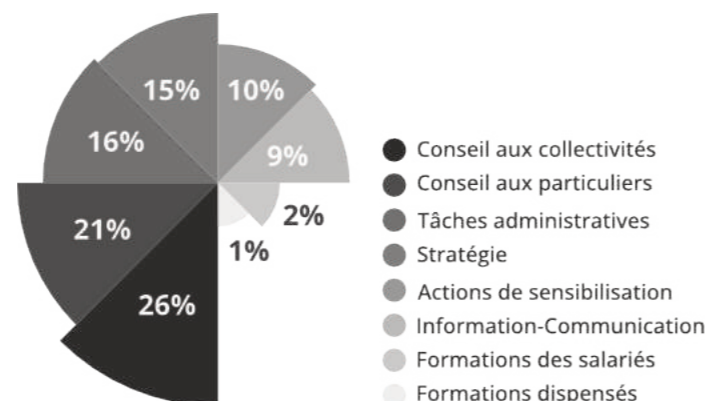
Le CAUE d'Alsace dispose des modules suivants :

- gestion des conseils aux collectivités (qui comprend le suivi des conventions et des factures),
- gestion des conseils aux particuliers,
- gestion des temps passés,
- gestion des congés et absences,
- gestion des adhérents,
- annuaire.

À travers ces modules, CAUE'Pilote fournit les outils statistiques bien utiles pour l'édition du rapport d'activité mais surtout indispensables à l'analyse de l'activité en temps réel, à la prise de décisions et d'orientations stratégiques.

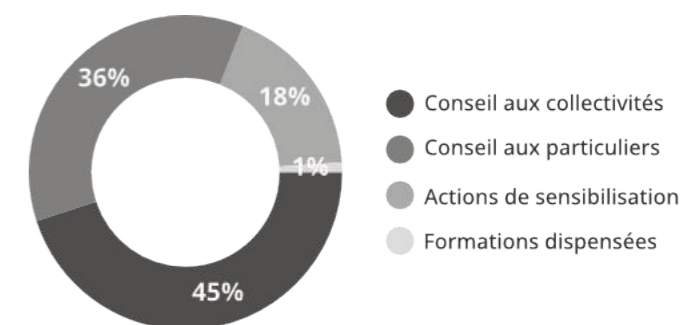
Temps passés en 2023

Les différentes activités	en jours (1 jour = 8h de travail)	en %
Conseil aux collectivités	744	26
Conseil aux particuliers	589	21
Tâches administratives	460	16
Stratégie	439	15
Actions de sensibilisation	289	10
Information-Communication	241	9
Formation des salariés du CAUE	50	2
Formations dispensés	26	1



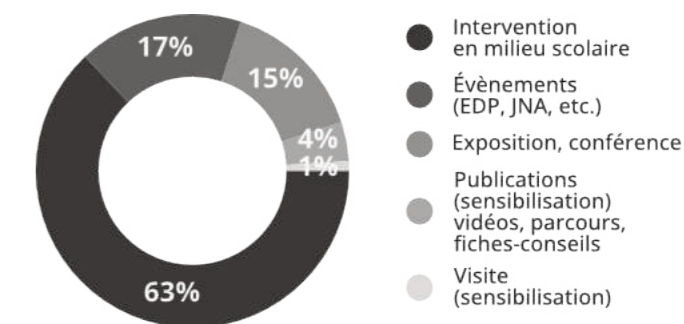
En 2023, le conseil aux collectivités a représenté 26% de l'activité globale du CAUE, le conseil aux particuliers 21%, les tâches administratives 19%. Le temps consacré à la Stratégie a sensiblement augmenté et passe de 5% en 2022 à 15% en 2023. Ceci s'explique par la prise en compte dans cette thématiques du temps passé pour l'organisation des Universités d'été des CAUE.

Les quatre grandes missions	en jours (1 jour = 8h de travail)	en %
Conseil aux collectivités	744	45
Conseil aux particuliers	589	36
Actions de sensibilisation	289	18
Formations dispensés	26	1



À l'échelle des 4 grandes missions de service public du CAUE qui sont le conseil aux collectivités, le conseil aux particuliers, les actions de sensibilisation et les formations dispensées, elles représentent respectivement 45%, 36%, 18% et 1% en 2023 (contre 48%, 30%, 20% et 2% en 2022).

Action de sensibilisation	en jours (1 jour = 8h de travail)	en %
Intervention en milieu scolaire	183	63
Évènements (EDP, JNA, etc.)	48	17
Exposition, conférence	45	15
Publications (sensibilisation) vidéos, parcours, fiches-conseils	11	4
Visite (sensibilisation)	2	1



Une analyse plus fine montre que les interventions en milieu scolaire représentent 183 jours de travail, soit 63% des actions de sensibilisation (contre 54% pour 197 jours de travail en 2022).

Les réseaux

La Fédération nationale des CAUE (FNCAUE)

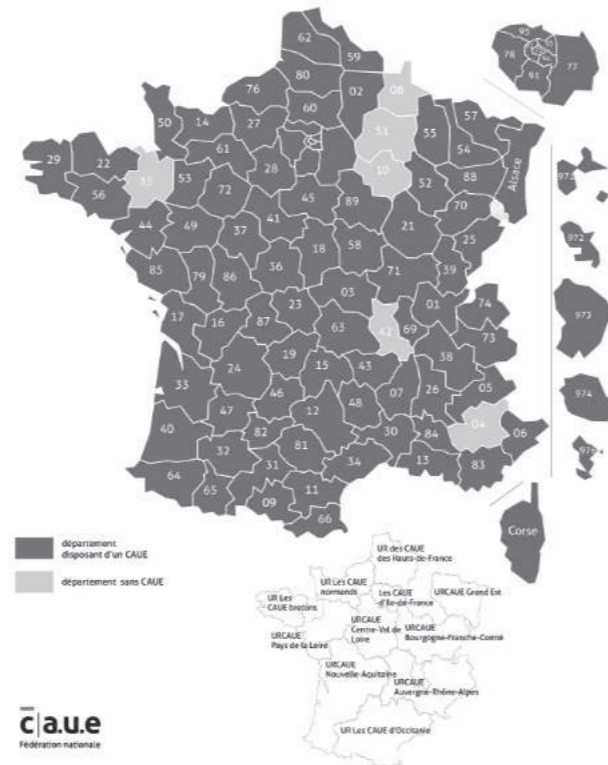
La Fédération nationale des CAUE, association loi 1901 créée le 9 mai 1980, regroupe les CAUE représentés par leur président.

Pour le réseau des CAUE, la fédération est un lieu d'échanges, de capitalisation et de mutualisation des savoir-faire et activités départementales. Animer, apporter ses services aux membres et produire en réseau sont les principales missions de la fédération.

À l'externe, elle assure la représentation, la promotion et la défense des CAUE, développe des partenariats au niveau national et organise des rencontres, congrès et colloques avec ses partenaires.

La FNCAUE porte la voix des CAUE dans les concertations nationales sur les grands enjeux du cadre de vie, en particulier lors des débats préparatoires à l'élaboration de lois.

Elle assure enfin une fonction de veille législative et réglementaire au bénéfice de ses membres.



Cette année, la FNCAUE a fortement été mobilisée sur la dénonciation de la convention collective ADITIG et l'après dénonciation pour permettre d'assurer une protection sociale, santé, complémentaire, prévoyance, la formation et les grilles indiciaires des salariés.

L'adhésion du CAUE d'Alsace à la Fédération nationale participe à sa bonne santé administrative et juridique. Par ailleurs, les échanges inter-directions bénéficient au CAUE d'Alsace.



Assemblée Générale de la FNCAUE le 10/05/2023 ©CAUE d'Alsace



FNCAUE ©CAUE d'Alsace

Le comité local de cohésion territoriale de l'État

Le CAUE a été appelé par la préfecture du Haut-Rhin le 23/06/23 pour présenter son offre de service à destination des collectivités.

Le programme permet la mobilisation des ressources de l'ANCT et des opérateurs de l'État ou l'obtention d'une subvention pour les projets complexes pour lesquels il n'existe pas d'offre d'ingénierie au niveau local. Il était au côté de l'Agence de l'eau, de l'Anah, de la Banque des territoires, de la CCI, du Cerema et de la DDT.



1. Présentations des structures intervenant dans le champs de l'ingénierie territoriale

<p>1.1 L'Accompagnement sur mesure ou « cousu-main »</p> <p>1.2 Agence de l'Eau Rhin-Meuse</p> <p>1.3 Agence nationale de l'habitat (ANAH)</p> <p>1.4 Banque des territoires – Caisse des dépôts</p> <p>1.5 Conseil d'Architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE)</p>	<p>1.6 Chambre de commerce et d'industrie (CCI)</p> <p>1.7 Chambre des métiers Alsace (CMA)</p> <p>1.8 Centre d'études et d'expertises sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)</p> <p>1.9 Direction départementale des territoires (DDT)</p> <p>1.10 La Région Grand Est</p>
---	---

Le Réseau d'Ingénierie Territoriale Alsacien

19 membres

Le CAUE d'Alsace participe activement à l'ensemble des réunions trimestrielles du réseau d'ingénierie.

L'objectif du réseau est de faire émerger des projets répondant aux besoins spécifiques des territoires afin de :

- garantir un accès facilité et équitable des collectivités à l'ingénierie,
- se connaître entre partenaires du réseau pour créer des synergies,
- renforcer le niveau d'expertise et la complémentarité de l'offre alsacienne,
- porter les enjeux de la CeA et de solidarité territoriale dans les instances de gouvernance des structures d'ingénierie,
- rendre lisible l'offre de services de l'ingénierie territoriale.

Le CAUE participe également activement à la politique de préservation du patrimoine de la CeA, par le dispositif Maison alsacienne du XXI^e siècle, dont les objectifs sont :

- identifier les ensembles bâtis patrimoniaux,
- imaginer des nouveaux usages, questionner les besoins et les potentialités,
- faire évoluer les PLU(i),
- engager une stratégie foncière,
- établir des montages opérationnels,
- préparer et animer les phases de chantiers,
- impulser l'offre en habitat participatif et l'auto-réhabilitation accompagnée.



Séminaire Rita ©CeA



Le CAUE a également contribué en duo avec le Cerema au festival « Arbres » de la CeA le 23/11/23 avec la présentation en plénière de « Comment est-on passé de l'arbre ou la ville, à l'arbre et la ville ? ».

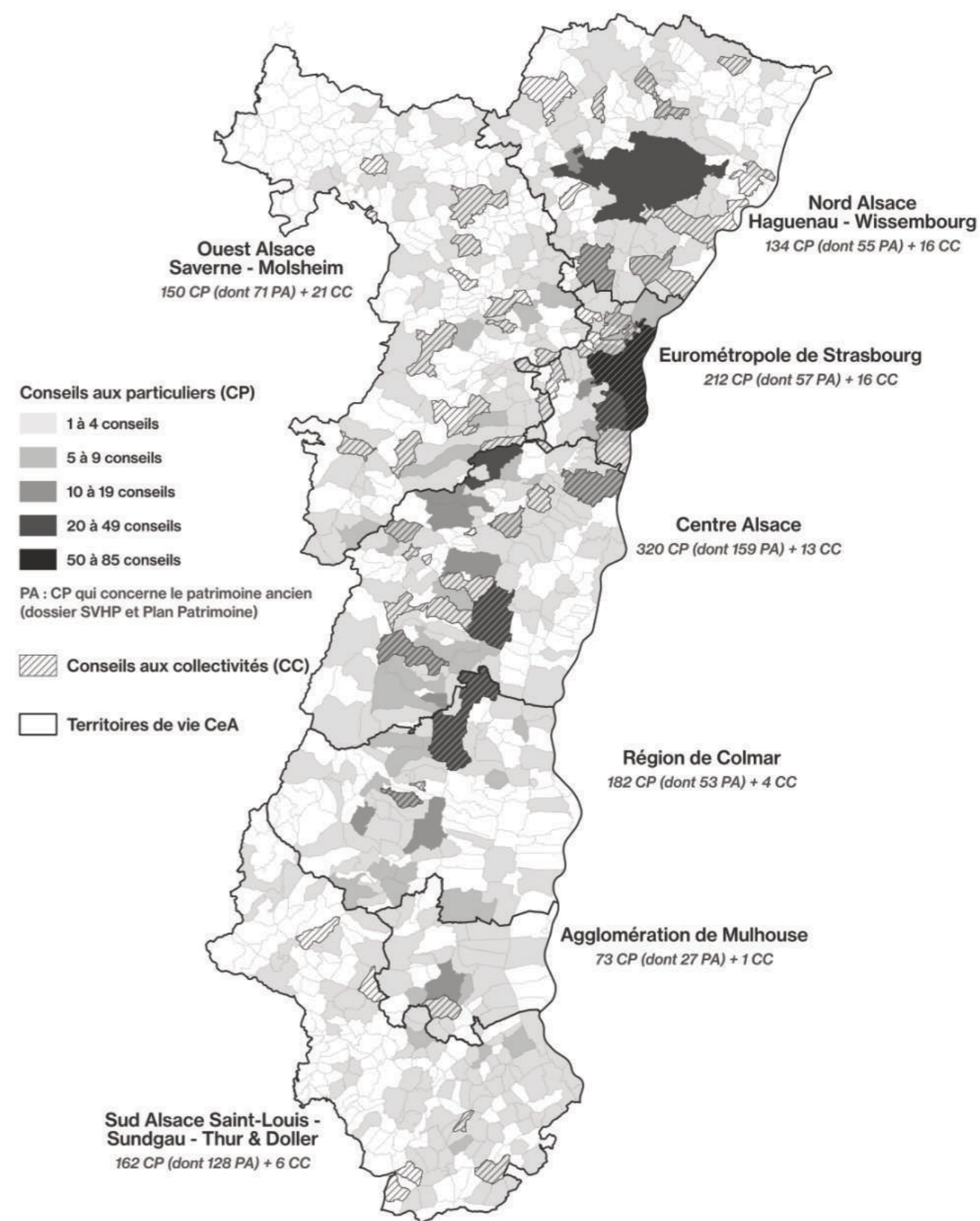
Il a participé aux Assises des départements de France le 09/11/23, puis à la journée de présentation des membres du réseau aux référents territoriaux à Colmar avec « rêvons ensemble » le 05/12/23.

En 2023, le CAUE a travaillé sur des projets communs avec l'ATIP, l'EPF, l'ADEUS, l'ADIL 67, l'ADAUHR, Archéologie Alsace, le PNRBV et le SDEA.

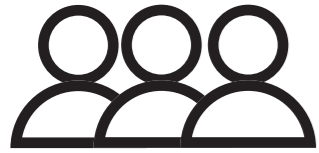


Séminaire Rita ©CeA

Répartition des conseils en 2023 au sein des 7 territoires de vie de la CeA



Adhérer au CAUE



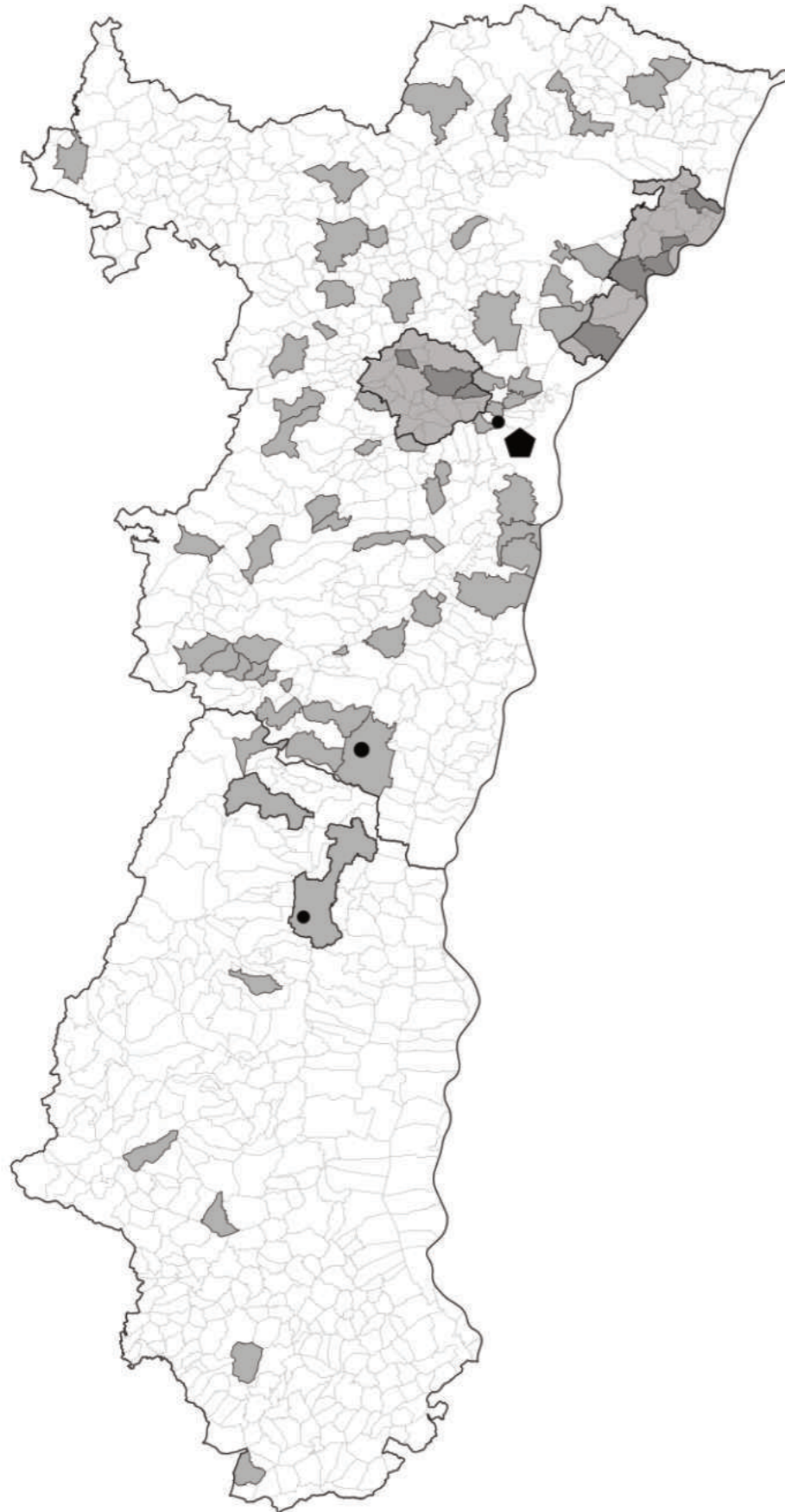
84
adhérents



79 en 2022



23 570 €
de recettes adhésions



69 communes

Bischoffsheim
Bitschwiller-lès-Thann
Bouxwiller
Breitenbach
Brumath
Colmar
Cosswiller
Courtavon
Dalhunden
Dettwiller
Drusenheim
Duppigheim
Durningen
Erstein
Eschau
Furchhausen
Gamsheim
Grendelbruch
Gresswiller
Gries
Gueberschwihr
Hangenbieten
Harskirchen
Hirtzbach
Hochfelden
Illkirch-Graffenstaden
Ingwiller
Itterswiller
Kaltenhouse
Kintzheim
Kirrwiller
Lampertheim
Lièpvre
Maisongoutte
Marmoutier

Neubois
Niederbronn-les-Bains
Niederhausbergen
Nordheim
Oberhausbergen
Oberhoffen-sur-Moder
Osthoffen
Pfulgriesheim
Plobsheim
Ranrupt
Reichstett
Romanswiller
Roppenheim
Rosenwiller
Saint-Martin
Saint-Maurice
Scharrachbergheim-
Irmstett
Scherwiller
Schirmeck
Schleithal
Schwehouse-Thann
Seebach
Sélestat
Souffelweyersheim
Sultz-sous-Forêts
Stattmatten
Steige
Stotzheim
Truchtersheim
Uhlwiller
Villé
Westhouse
Weyersheim
Wœrth

4 EPCI

CC du Kochersberg et de l'Ackerland
CC du Pays Rhéan
SM du SCoT Montagne, Vignoble et Ried
SM pour le SCoT Colmar-Rhin-Vosges

10 organismes

ADEUS (Strasbourg)
ADIL du Bas-Rhin (Strasbourg)
ADIL du Haut-Rhin (Colmar)
ATMO Grand Est (Schiltigheim)
Fondation du Patrimoine - Alsace (Strasbourg)
L'Évasion (Sélestat)
Le Vaisseau (Strasbourg)
SDEA (Schiltigheim)
SERS (Strasbourg)
Union des Architectes Alsace (Strasbourg)

1 particulier (Strasbourg)

Alsace ca.u.e. conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

Bulletin d'adhésion 2023

Nom : _____
 Particulier Association Collectivité

Adresse : _____
 Téléphone : _____ Mail : _____
 Représenté par : _____
 Versement au titre de l'année : _____

Montant d'adhésion : (cochez la case correspondante à votre situation)

Vous êtes un particulier : 20 €

Vous représentez une association : 100 €

Vous représentez une collectivité :

<input type="checkbox"/> de moins de 499 habitants :	100 €
<input type="checkbox"/> de 500 à 999 habitants :	170 €
<input type="checkbox"/> de 1 000 à 4 999 habitants :	300 €
<input type="checkbox"/> de 5 000 à 9 999 habitants :	400 €
<input type="checkbox"/> de 10 000 à 19 999 habitants :	500 €
<input type="checkbox"/> pour + de 20 000 habitants :	700 €

Don : _____ €

Règlement par

Chèque libellé à l'ordre du CAUE d'Alsace

Virement bancaire

Dépôt sur Chorus : N° SIRET 90412328800014

Société Caritative
Code NAF : 9000 - Code postal : 67000
N° de compte : 2005003873101 - CBIB24
BIC : FFRF3333 - SWIFT : FFRF3333
IBAN : FR76 3005 0003 8731 0100 0001 2884 404
SIRET : 90412328800014

Date : _____ Cachet : _____

Signature : _____

Newsletter :
 Souhaitez-vous recevoir la newsletter du CAUE d'Alsace ?
 Oui Non

Si oui adresse mail : _____

Siège Social
5 rue Harmonie BP 80109
67083 Strasbourg Cedex
+33 (0)3 88 13 02 30
caue@caue-alsace.com

Antenne de Colmar
16A avenue de la Liberté
68000 Colmar
+33 (0)3 89 43 55 01
info@caue-alsace.com

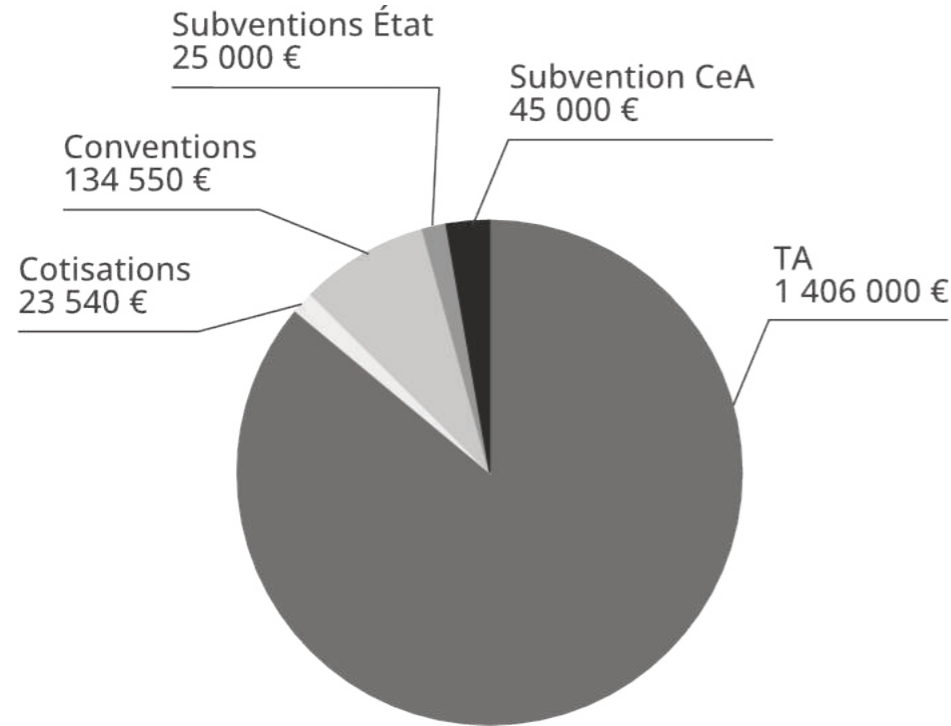
www.caue-alsace.com

Pour une commune adhérente, les concitoyens disposent gratuitement de l'intervention des services techniques et culturels de l'équipe en matière de :

- conseil et accompagnement à la maîtrise d'ouvrage,
- sensibilisation, information et formation sur l'architecture, l'urbanisme et l'environnement,
- diffusion des brochures et publications du CAUE.

Bilan comptable

Ressources pour l'année 2023



Budget 2024 - Réel 2023

(En euros)	Réel 2022	BUDGET 2023 V2	REEL 2023	PROJETE 2023	ECART / BUDGET R23-B23V2	BUDGET 2024	Commentaires Réel 2023
Concours Publics CEA	1 486 000	1 406 000	1 451 000	1 451 000	45 000	1 451 000	Maison alsacienne 45K€
Subvention DRAC / ENSAS	10 000	10 000	5 000	5 000	-5 000	18 000	
Subventions		120 000	20 000	20 000	-100 000	0	
Subvention dédiée CEA Projet RH social	24 942	0			0	0	
<i>Concours publics et subventions</i>	<i>1 520 942</i>	<i>1 536 000</i>	<i>1 476 000</i>	<i>1 476 000</i>	<i>-60 000</i>	<i>1 469 000</i>	
Cotisations membres	19 030	13 000	26 640	23 940	13 640	20 000	
Contributions volontaires Collectivités et pdts access	161 945	120 000	134 050	134 050	14 050	130 000	
Autres produits	0	50 000	64 793	63 000	14 793	0	
Utilisation des fonds dédiés			2 944	2 944	2 944	0	
Transferts de charges-Reprises prov	38 299	42 073	76 202	33 631	34 129	10 000	Reprise prov IFC 37K€
<i>Autres produits d'exploitation</i>	<i>219 274</i>	<i>225 073</i>	<i>304 629</i>	<i>257 565</i>	<i>79 556</i>	<i>160 000</i>	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	1 740 216	1 761 073	1 780 629	1 733 565	19 556	1 629 000	
Prestations de services	37 561	13 000	13 138	9 367	138	5 000	
Electricité	2 880	3 500	2 894	3 872	-606	4 000	
Carburants	9 013	9 500	7 569	6 258	-1 931	7 000	
Petit équipement	2 518	2 500	1 939	1 063	-561	2 000	
Fournitures administratives	6 318	6 300	3 716	4 530	-2 584	4 500	
Locations Crédit bail photocop/véhicules	13 436	13 500	22 121	22 357	8 621	19 000	
Location immobilière	56 595	60 000	62 362	66 118	2 362	70 000	
Location copieur/logiciels	20 898	21 000	17 707	17 431	-3 293	20 000	
Charges locatives	15 866	16 000	13 316	11 367	-2 684	16 000	
Entretien et réparations	12 129	17 000	18 183	31 717	1 183	17 000	
Entretien mat roulant	3 265	3 500	2 918	1 165	-582	1 000	
Nettoyage locaux	12 462	12 500	14 046	11 165	-1 546	12 000	
Maintenance ascenseur	3 357	3 500	2 008	2 362	-1 492	3 000	
Maintenance informatique et incendie	23 178	12 100	16 176	11 060	4 076	12 000	
Primes d'assurances	15 297	16 000	12 918	13 671	-3 082	16 000	
Documentation, séminaires	3 866	4 000	7 951	1 923	3 951	2 000	
Personnel extérieur à l'entreprise	8 394	0	0	0	0	0	
Honoraires comptables / juridiques/frais actes	42 147	30 000	29 751	37 447	-249	37 000	
Honoraires FIDAL / fusion	2 400	0	0	0	0	0	
Honoraires Architectes	38 241	38 500	58 383	46 981	19 883		MH ingénierie 10K€ ET C2BI 7K€
Publicité, publications	6 423	6 500	2 116	2 055	-4 384	3 000	
Frais site internet	3 840	5 000	125	125	-4 875	500	
Cadeaux	38	100	602	362	502	400	
Déplacements	6 492	6 500	7 574	9 693	1 074	7 000	
Missions, réceptions	6 447	2 500	4 400	5 124	1 900	7 500	
Frais postaux	1 539	1 600	658	769	-942	1 000	
Frais téléphonie	16 714	16 800	10 992	11 892	-5 808	12 000	
Services bancaires	3 501	3 500	1 100	1 262	-2 400	1 500	
Cotisations, dons...	20 433	20 433	18 368	20 648	-2 065	21 000	
Université été CAUE Juil 23		50 000	59 344	64 344	9 344	0	
<i>Total Autres achats et charges externes</i>	<i>395 248</i>	<i>395 333</i>	<i>412 375</i>	<i>416 128</i>	<i>17 042</i>	<i>349 900</i>	
Impôts et taxes (dont taxe sur salaires)	86 272	91 000	99 051	87 652	8 051	88 000	
Salaires et traitements	802 830	870 332	922 012	880 089	51 680	796 029	dont 115 K€ d'indemnités versées (3 départs sur l'année 2023)
Charges sociales	339 315	359 280	340 434	338 195	-18 846	344 338	
Formation	10 860	11 000	0	5 000	-11 000	10 000	
Dotation amorts exploitation immos	33 572	32 684	23 801	23 850	-8 883	29 000	
Dotations prov actifs circulants ou PRC ou fds dédiés	7 371	10 000	0	0	-10 000	0	
Autres charges (redevances licences)	5 537	5 500	7 547	6 837	2 047	7 000	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 681 005	1 775 129	1 805 220	1 757 751	30 091	1 624 267	
Résultat d'exploitation	59 211	-14 056	-24 591	-24 186	-10 535	4 733	
VNC des immobilisations hors usage							
Résultat financier	1 216	1 200	4 182	3 876	2 982	5 000	
Résultat exceptionnel	12 856	12 856	30 647	29 792	17 791	13 000	OP subv invt et PV cession véh 14K€
Résultat	73 283	0	10 238	9 482	10 238	22 733	

Les conseils et accompagnements

conseiller

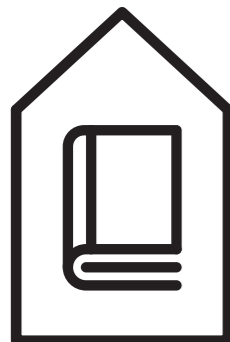
sensibiliser

former

informer

-
- 30 Le conseil et accompagnement des collectivités
 - 48 Le conseil aux particuliers
 - 56 Le conseil pour le bâti ancien
 - 60 Les interventions en milieu scolaire

Le conseil et accompagnement des collectivités



77
dossiers
de conseil et
accompagnement
aux collectivités

77 communes ont bénéficié d'un conseil du CAUE en 2023.

La nature des questions qui nous parvient se complexifie. Une prise de conscience des citoyens, une urgence climatique, des ressources énergétiques instables, contribuent à poser les sujets différemment.

Nos accompagnements nécessitent un temps de sensibilisation plus long. L'accompagnement est multi-factoriel, multi-partenarial et le CAUE doit savoir identifier les bons interlocuteurs pour définir un projet commun.

Généralement, lorsque le CAUE intervient, la commune n'a pas exercé sa fonction de maître d'ouvrage public depuis quelques années. Elle est démunie de compétences et de nombreuses questions périphériques à la première intention surgissent.

Il est essentiel d'écouter les élus, les représentants de la population, les plus jeunes, les associations, pour saisir le contexte de la demande.

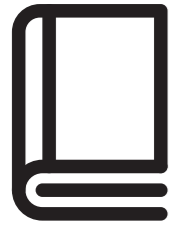
S'installe ensuite une phase de questionnements qui va permettre au CAUE de sensibiliser, former les élus sur les questions de sobriété, d'intégration architecturale et urbaine, sur les questions patrimoniales et paysagères.

Les missions du CAUE n'ont pas pour objet d'assister, de pousser les maîtres d'ouvrage à faire, mais de les former, de les rassurer, de leur montrer des expériences, des exemples permettant de les mettre en mouvement pour qu'ils deviennent acteurs de leur projet.

Carte de la répartition des conseils aux collectivités 2023



Les chiffres clés



64
conseils
sous convention

47
accompagnements jusqu'à
la sélection de la maîtrise
d'œuvre

77
dossiers
traités

5
appuis et conseils
au service urbanisme ou
patrimoine
d'une commune
(sous convention)

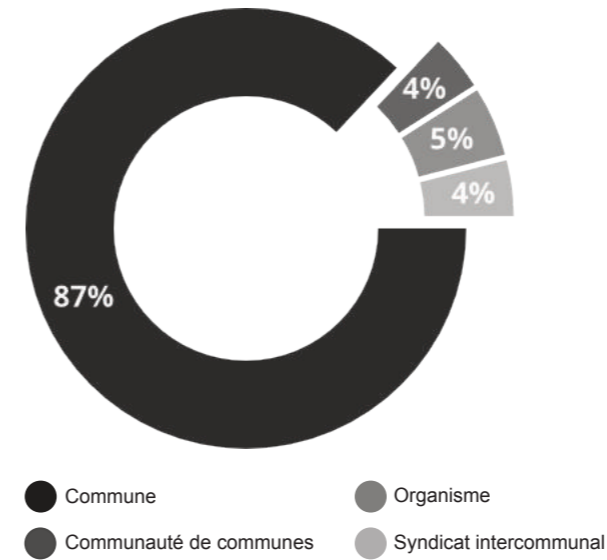


139 550 €
de recettes conventions

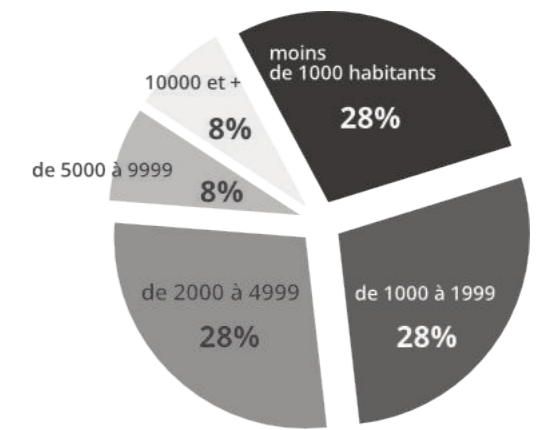
103
en 2022

8
conseils-commune non
conventionnés (gratuits)

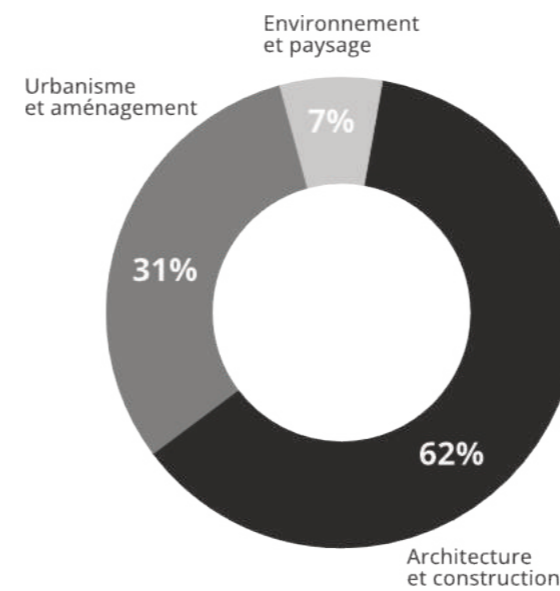
Type de bénéficiaires (sur 77 bénéficiaires)



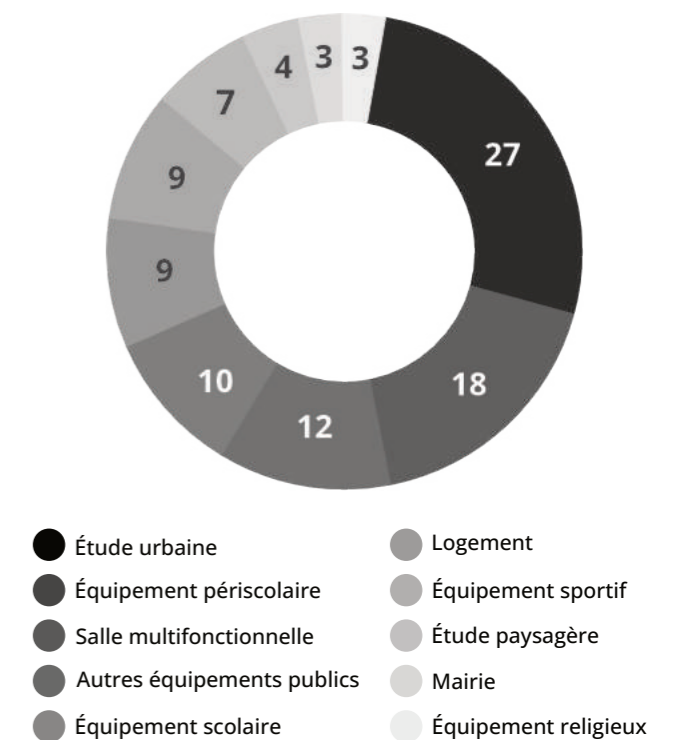
Typologie des communes bénéficiaires de l'appui jusqu'au choix de la maîtrise d'œuvre



Les domaines concernés



Thèmes prédominants des études en %



Les exemples

Élaboration d'une charte de la construction et de la qualité du cadre de vie

Ville de Colmar (68)

Arnaud BRONNER
Gaëlle HILBERT
Architectes-conseillers

À Colmar, les acteurs de l'aménagement et de l'immobilier sont actifs et dynamiques.

Ils acquièrent du foncier et développent de nombreux projets, notamment dans les secteurs "à urbaniser" du PLU.

Les élus, les services instructeurs et les riverains ont parfois l'impression de "subir" ces demandes d'autorisation d'urbanisme.

Les projets respectent globalement les règles d'urbanisme, mais ne correspondent pas toujours aux attentes de la collectivité en termes de programme ou de prise en compte du contexte paysager et urbain.

La mise en place d'une charte, document non opposable, a pour objectif de rappeler les ambitions de la collectivité pour la qualité de son cadre de vie, et de mettre en place un cadre de dialogue entre les porteurs de projets et les services de la ville, dès les premières étapes de définition des opérations, afin de faciliter leur acceptation par la collectivité, les riverains, les habitants de Colmar.

L'élaboration de cette charte est l'occasion d'un travail collaboratif qui mobilise et rassemble habitants, élus, porteurs de projets, maîtres d'œuvre et services techniques.

En 2023 :

- entretiens préalables avec les élus et les services de la ville,
- organisation d'une visite de réalisations exemplaires,
- atelier participatif avec les maîtres d'œuvre exerçant à Colmar.

En 2024 :

- poursuite des ateliers participatifs et des visites de réalisations exemplaires,
- séances de sensibilisation et de formation à destination des élus et des services,
- début de la rédaction de la charte.

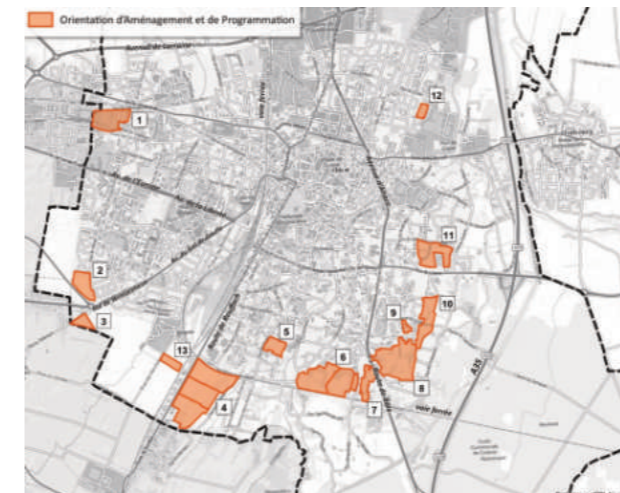
L'approche CAUE

La mission de sensibilisation du CAUE est en accord avec un volet pédagogique prépondérant dans l'élaboration d'une charte.

Le CAUE s'adapte au rythme et à la disponibilité de la collectivité, ici une intervention sur le temps long (au moins deux ans).

Le CAUE, grâce au réseau des CAUE en France, a pu apporter un retour d'expérience mis au service d'une démarche qui trouve peu d'équivalent en Alsace.

L'approche non marchande du CAUE permet de faire évoluer la méthode et le processus d'accompagnement au fil de l'élaboration de la charte, en fonction de l'évolution des besoins et des orientations de la collectivité.



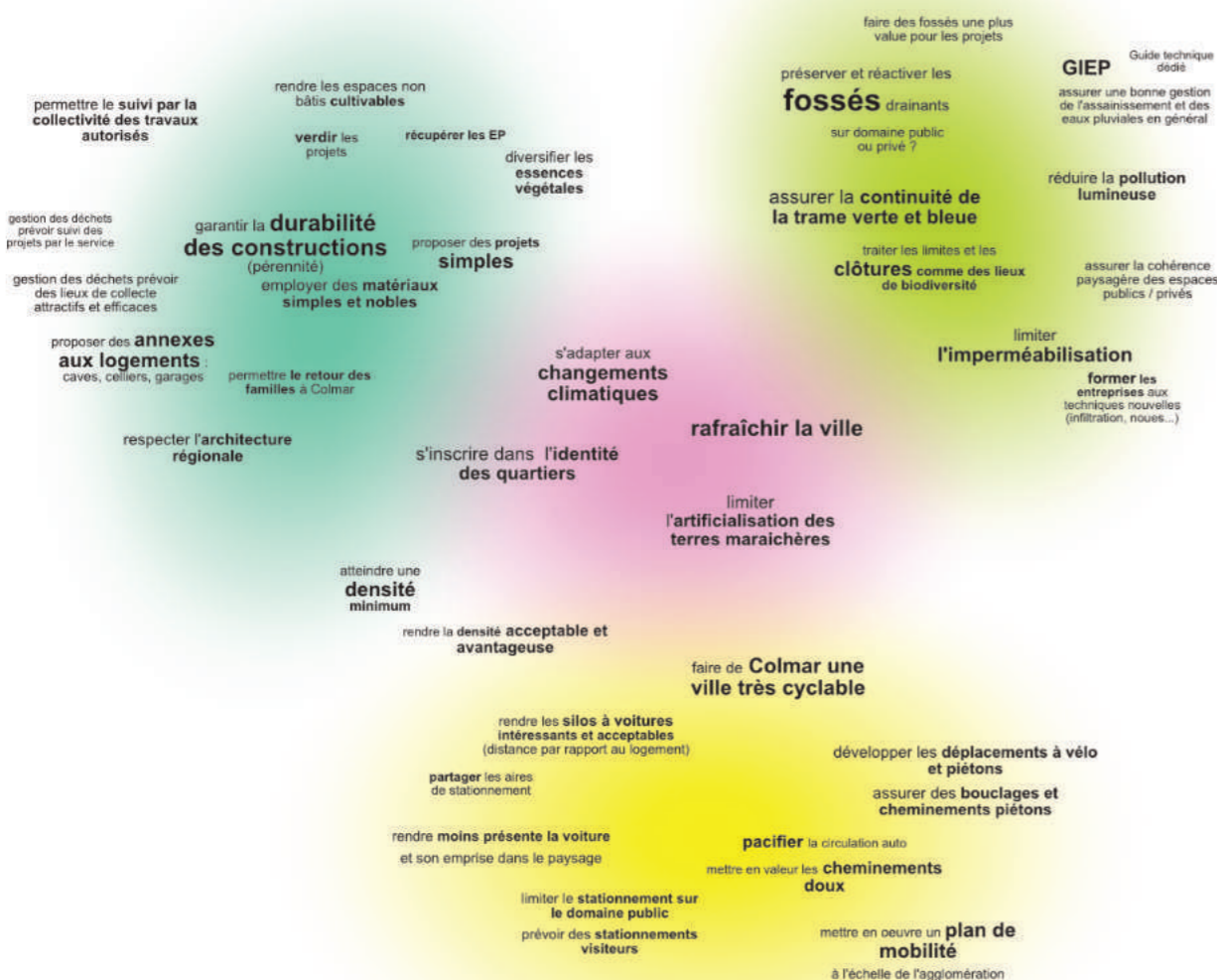
Principaux secteurs à urbaniser / OAP - PLU



Visite d'une réalisation - Kehl (Allemagne) - décembre 2023



Visite à Kehl (Allemagne) : la trame paysagère structure l'aménagement des zones à urbaniser



Entretiens préalables des services - Synthèse graphique

Stratégie de gestion et de valorisation du patrimoine bâti communal

Commune de Scherwiller (67)

Sébastien KOCH
Architecte-conseiller

Mairie, annexes, salle des fêtes, ancienne école, bâtiment provisoire, garages, édifices légués ou préemptés, chaque commune possède et doit gérer un important patrimoine foncier bâti ou non bâti, avec des moyens techniques ou financiers souvent réduits.

La volatilité récente et massive des coûts des énergies s'ajoute à l'évolution des normes (thermiques ou d'accessibilité) et des usages, la charge symbolique d'un édifice public, le besoin de rationaliser l'entretien (types de combustibles, de mobilier, de consommables, contrôle d'accès), le devoir de préservation et de dynamisation des centres anciens, la limitation de l'étalement urbain, la spécialisation des savoirs et des compétences (entrepreneurs, architectes, thermiciens, économiste, paysagiste, ingénieurs, diagnostics, ABF, etc.) pour faire de la gestion de ce patrimoine un sujet complexe et stratégique pour les collectivités.

Désormais largement sollicité sur ce type de sujet, le CAUE accompagne la commune de Scherwiller sur un ensemble de bâtiments de l'îlot central, un secteur particulièrement sensible par sa centralité, la richesse de son patrimoine, la possibilité de créer un espace public majeur dans une commune qui en est dépourvue malgré sa taille (3500 habitants).

La demande prioritaire concerne les dépenses énergétiques trop importantes, la restructuration de la mairie devenue inadaptée, et la salle des fêtes (vraiment) vieillissante.

En termes de méthode, il s'agit en premier lieu de mener diverses investigations :

- sur le bâti - relevé des bâtiments et plans topographiques du site, diagnostics amiante et plomb, étude thermique par bâtiment puis sur un réseau de chaleur,
- sur l'accessibilité et l'état des charpentes et planchers,
- réglementaires - vérification de servitudes, acquisition d'emplacements réservés,
- sur les utilisateurs et les usages - type, plages horaires, équipements, (dys)fonctionnement.

Ce travail préalable consiste aussi à explorer les atouts des bâtiments disponibles, d'en évaluer le potentiel (combles, caves, remise, etc.), le montant des travaux ou d'envisager des acteurs susceptibles de les prendre en charge (bailleurs sociaux par exemple).

Au regard des moyens de financement et des fonds propres à la commune, il s'agit dès lors de mettre en place une stratégie globale, puis d'imaginer un phasage permettant la réalisation du projet en étapes.

La difficulté sur ce site concerne des opportunités d'acquisition et les potentialités de reconfiguration des bâtiments publics autour d'un espace central de qualité.

Les premières étapes doivent permettre d'amorcer le réseau de chaleur et la restructuration de la mairie en attendant des réponses sur le foncier, afin de proposer une réponse qualitative pour transformer les besoins en opportunités de valorisation et de dynamisation de l'espace public et social.

L'approche CAUE

- Inventaire des emprises et bâtiments publics
- Aspects réglementaires : protection MH, accessibilité PMR, constructibilité, servitudes
- Lecture historique / patrimoniale, architecturale et urbaine
- Analyse des besoins et usages : type, nombre d'heures, fréquence
- Analyse des coûts / charges d'exploitation
- Production d'outils de décision / d'évaluation : hypothèses, coûts, financement, opportunité, priorité
- Élaboration d'une stratégie sur la durée



Les emprises et bâtiments publics de l'îlot central.



Les bâtiments publics de l'îlot central à Scherwiller de gauche à droite et de haut en bas :

- l'ancien corps de garde, classé Monument historique (MH),
- la mairie,
- la maison des anciennes archives,
- l'ancienne poste,
- la maison des sœurs,
- l'ancienne école,
- la salle polyvalente.

Projet de réaménagement des espaces extérieurs et du jardin du Vaisseau

Le Vaisseau Centre de culture scientifique, technique et industrielle de la Collectivité européenne d'Alsace à Strasbourg (67)

Gaëlle HILBERT
Architecte-conseillère

Le Vaisseau, structure originale de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle de la Collectivité européenne d'Alsace, souhaite transformer son jardin, le valoriser, le rendre plus attractif et l'adapter aux nouvelles pratiques et évolutions souhaitées par ses usagers et les acteurs de la médiation.

À travers le projet de réaménagement du jardin, le Vaisseau souhaite réaffirmer l'identité de cet espace complémentaire des expositions intérieures et valoriser les potentialités écologiques, ludiques, pédagogiques du lieu.

Comment renforcer l'attractivité du jardin à la fois pour ses visiteurs ainsi que pour la faune et la flore ?

Les enjeux du projet identifiés ont été de :

- répondre à l'originalité des dispositifs des expositions en intérieur par un prolongement en extérieur en renforçant la complémentarité des propositions,
- faire renouer les enfants avec la nature tant dans la pratique des différents espaces aménagés que dans une utilisation du jardin par tous les temps et toutes les saisons,
- créer de nouveaux espaces d'accueil et de médiation pour les classes accueillies dans le jardin,
- faciliter les cheminements, en améliorer leur perception et leur accessibilité, créer des éléments repères pour les usagers avec ou sans handicap,
- renforcer l'apport écologique du lieu dans son environnement direct et son quartier.



Le Vaisseau - Schéma de principe d'aménagement

Les réflexions menées lors de l'étude ont donc pris en compte les usages du jardin, l'identification des diagnostics complémentaires à réaliser, la validation du positionnement de certains éléments structurants du jardin, le repérage de désordres et les possibilités de transformation des ouvrages existants.

Sur la base des intentions de principe, une nouvelle organisation des espaces de jardin a été imaginée, toujours dans le respect des éléments bâtis et végétaux en place.

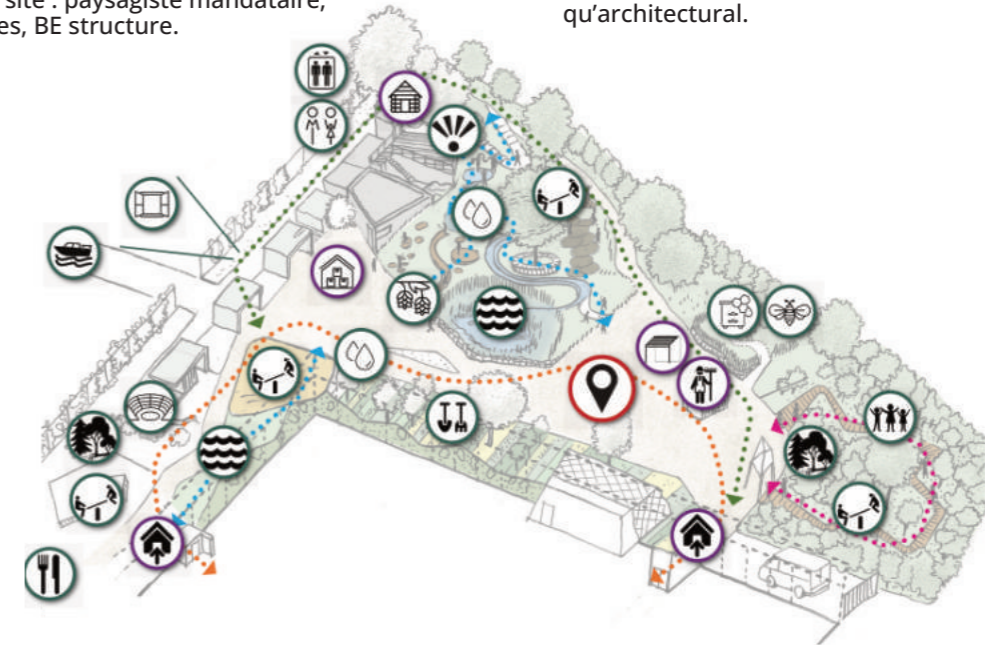
Favoriser le contact des enfants avec le « vrai »

C'est donner aux enfants l'envie d'être dehors, aménager de nouveaux dispositifs qui favorisent l'emploi et l'utilisation / le détournement ludique des matériaux et des éléments naturels. C'est développer une large palette d'approches pédagogiques et proposer des activités de / en nature porteuses de sens permettant à chaque enfant d'être pleinement acteur de ses découvertes.

De nouveaux parcours ont donc été imaginés permettant de varier les propositions et les thématiques développées.

Une consultation d'appel d'offre a été menée de concert avec les services du Vaisseau et les services de la CeA. Une procédure adaptée avec audition a été spécialement organisée à l'occasion de ce projet.

C'est une équipe de maîtrise d'œuvre pluridisciplinaire qui a été constituée pour l'occasion pour répondre aux différents enjeux du site : paysagiste mandataire, architectes, écologues, BE structure.



Principes d'organisation du futur Jardin du Vaisseau - Wescape paysagiste concepteur - ©Les Nouveaux Voisins architectes



L'approche CAUE

Échanges de pratiques et de savoir-faire

- La collaboration entre l'équipe du Vaisseau et du CAUE a permis d'enrichir le projet « Jardin » par des échanges d'expérience et une approche commune de la sensibilisation du jeune public. L'apport de l'équipe du Vaisseau au cahier des charges, par sa connaissance des enjeux pédagogiques, ludiques et de sensibilisation, a permis une définition très détaillée de l'organisation des espaces qui nourrissent encore l'élaboration du projet.
- Le CAUE a pu apporter son expérience dans l'expression et la définition des besoins pour l'élaboration d'un cahier des charges.
- De nouvelles pratiques pour la sélection des équipes de maîtrise d'œuvre ont été suggérées. Elles ont permis l'organisation d'une commission spécifique permettant un dialogue préalable avec les équipes ainsi que l'éclairage et les conseils de professionnels associés à cette commission. Le CAUE a pu recommander une procédure spécifique au paysage et soutenue par la Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques (MIQCP).
- Le CAUE est également présent dans le suivi des études de l'équipe retenue, en lien avec les équipes du Vaisseau. Son accompagnement permet de compléter et vérifier les propositions de la maîtrise d'œuvre tant au niveau paysager qu'architectural.

Réhabilitation de l'ancienne boulangerie Riss

Bischoffsheim (67)

Michel BAYER
Architecte-conseiller

La commune de Bischoffsheim a souhaité être accompagnée par le CAUE d'Alsace dans une réflexion sur son projet de réhabilitation d'un corps de ferme.

Ce projet de réhabilitation s'inscrit dans un projet plus global de redynamisation du centre-bourg intégrant la place Saint-Rémy et une portion de la rue Principale jusqu'à la voie cyclable intercommunale.

Le projet de réhabilitation de l'ancienne boulangerie Riss s'inscrit dans le projet de requalification plus global du centre-ville et en constitue la première étape. Il s'agit de créer un lieu de convivialité et de relocaliser des stationnements qui seront a priori réduits à l'avenir sur la place Saint-Rémy.

Le site, en conformité avec les attentes des élus, pourra accueillir un établissement de type « salon de thé » avec une terrasse extérieure ainsi qu'une cour publique qui sera mutualisée, en alternance, entre du stationnement et des activités diverses ouvertes à tous.

L'approche CAUE

Le CAUE a, dans un premier temps, élargi la réflexion sur l'ensemble du centre-bourg par l'observation du fonctionnement et interactions entre les nombreux services publics et privés.

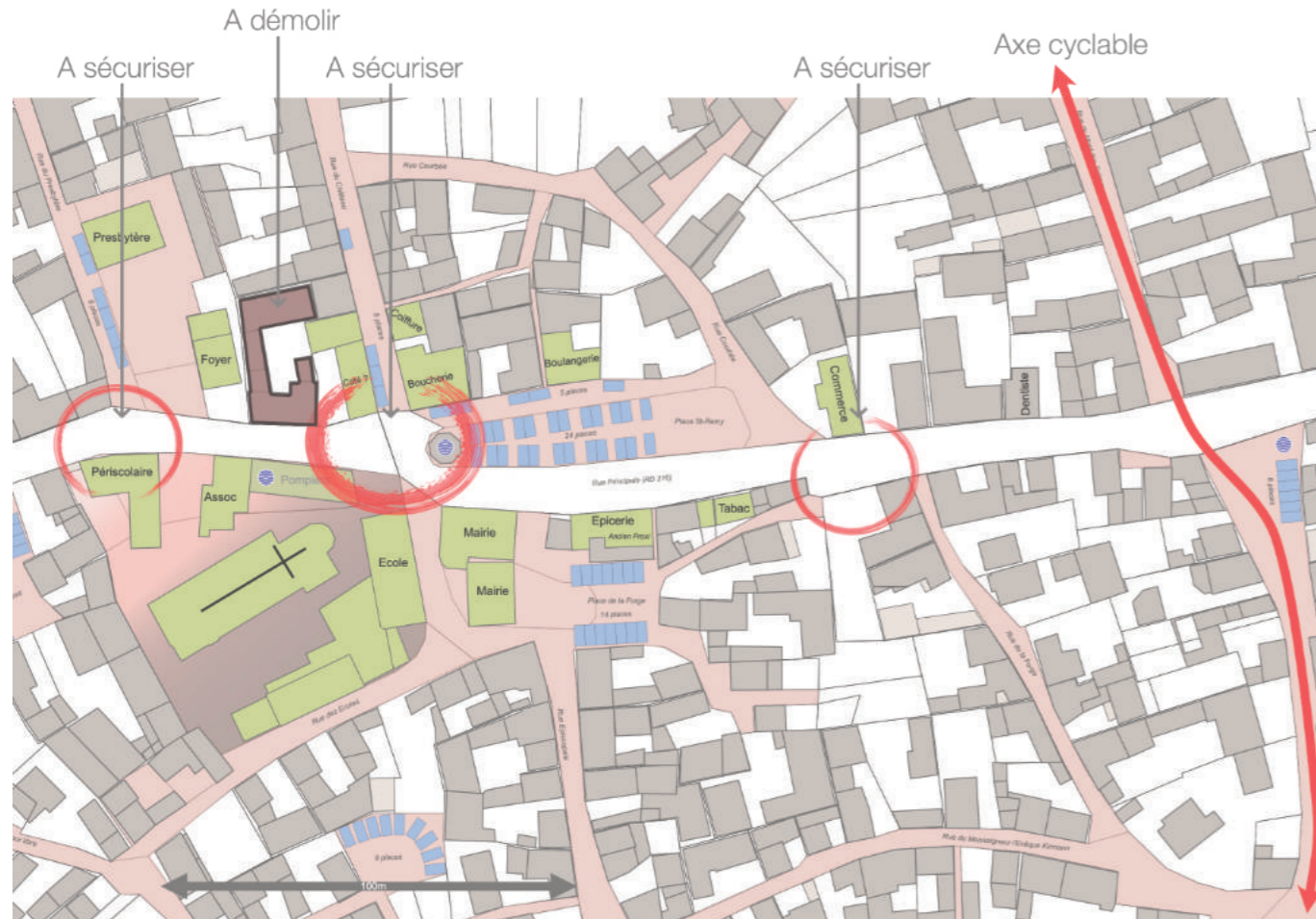
La question des stationnements, avec leur rythme et rotation d'utilisation, leur localisation et accessibilité, a été prise en compte dans l'étude.

Un schéma stratégique à l'échelle urbaine a pu être défini en collaboration avec les services techniques et les élus de la commune. Ce premier projet s'articulera avec un futur projet urbain sur la place Saint-Rémy.

Concernant le projet Riss, plusieurs simulations de projet ont été nécessaires afin de déterminer précisément la programmation du lieu et le fonctionnement futur des espaces du hof qui deviendra accessible au public. Cette approche a permis la validation du projet par l'ABF du secteur.



Extrait étude de faisabilité ©CAUE d'Alsace



Localisation des interventions au centre-bourg ©CAUE d'Alsace



Extrait étude de faisabilité ©CAUE d'Alsace



Extrait étude de faisabilité ©CAUE d'Alsace



Extrait étude de faisabilité ©CAUE d'Alsace

Projet SURE

Solutions for Urban Resilience

Michel BAYER
Architecte-conseiller

Le projet SURE (Solutions for Urban Resilience) est à l'initiative de Roland Pellenq, physicien français (MIT Boston, CNRS Montpellier). Le pilotage est suivi par Damien Lenouvel, directeur du Centre d'animation sociale et familiale (CASF) de Bischwiller.

Présentation des acteurs du consortium :

- Laboratoire ICube - fabrication des capteurs de températures et d'humidité au sein du fablab,
- CAUE - intervention auprès des lycéens et des populations pour présenter des solutions innovantes en matière d'aménagement urbain,
- INSA - croisement des méthodes et des connaissances avec l'IEM,
- IEM - accompagnement des acteurs pour appréhender un point de vue de physicien urbain,
- Savoirs Vivants - coordination des acteurs et proposition d'une démarche scientifique,
- ANR - Agence nationale pour la recherche.

L'objectif du projet est de construire sous la forme d'une recherche participative une démarche de "recherche test" pour confirmer ou infirmer des hypothèses sur les îlots de chaleur et déployer par la suite un outil de mesure à plus grande échelle.

Le groupe de recherche - auquel le CAUE fait part - souhaite avoir une démarche tant en direction des scolaires (démarche de recherche participative avec les élèves en école élémentaire, au collège et au lycée) que des échanges à construire avec les physiciens en direction des décideurs.

Nous proposons de poursuivre le développement de ce programme sur plusieurs enjeux.

Un premier enjeu lié au développement des procédés envisagés concerne la validation des travaux de recherche de Roland Pellenq par une application sur différents territoires et contextes notamment vis-à-vis de paysages urbains non mobilisés dans la phase de construction initiale du projet SURE.

« Développer les bétons nano poreux »

« La physique urbaine s'inspire aussi des outils statistiques développés depuis une cinquantaine d'années pour mieux comprendre les systèmes complexes comme les matériaux de construction depuis l'échelle moléculaire », ajoute-t-il. « Pour contrer les îlots de chaleur, il faut développer la maîtrise de la texture des matériaux à l'échelle nanométrique pour aller vers de meilleurs isolants comme des bétons nano poreux par exemple ».

À la croisée des sciences sociales, la physique urbaine a également pondéré ses cartes et simulations par le niveau de revenu des habitants : « Les quartiers les moins aisés sont les plus chauds », en a-t-on conclu. Dans une approche globale, la discipline n'en oublie pas les questions de végétalisation ou de mobilité. Les modèles de physique urbaine s'intègrent ainsi, selon Roland Pellenq, « dans les concepts de villes intelligentes et s'intéressent à l'ensemble de l'écosystème ».

Michel Bayer, architecte à la CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) investiguera pour sa part la question de la végétalisation des villes en prenant l'exemple de New York ou de certaines mégapoles indiennes. Un débat qui s'annonce passionnant.

Un deuxième verrou au développement des procédés envisagés concerne la mobilisation des bailleurs, des habitants et des collectivités. Pour ce faire, nous proposons de travailler avec le laboratoire ICube pour équiper les villes et les établissements scolaires (écoles, collèges, lycées) de stations de mesure leur permettant de participer au recueil de données mais aussi de participer aux premières analyses des données.

Cette phase du projet vise à aborder différents aspects ; d'une part la sensibilisation des citoyens à la complexité du réchauffement climatique dans les villes et des différentes étapes possibles pour diminuer les îlots de chaleur, d'autre part, les élèves et les citoyens mobilisés dans ce projet découvriront des villes en France ou à l'étranger ayant su aménager leur espace urbain pour limiter le développement des îlots de chaleur.

Cette étape visera à une appropriation collective des outils et concepts avec les collectivités, les citoyens et des urbanistes (ville fluide vers ville cristal).

SURE utilisera une plate-forme de visualisation "users-friendly" au service des municipalités, des urbanistes, etc. et potentiellement intéressant l'industrie de l'assurance. Prenant en compte la nécessité de la formation des utilisateurs aux concepts nouveaux de la physique urbaine, SURE s'accompagnera d'un dispositif de formation en direction des acteurs locaux.

SURE pourra devenir un outil d'information du citoyen urbain face aux défis et actions de sa ville en termes de résilience. Interdisciplinaire, SURE est porté notamment par l'IEM de Montpellier.

L'approche CAUE

Le CAUE participe au groupement en tant qu'entité compétente dans les domaines de l'architecture et de l'urbanisme. Il a également été sollicité pour sa capacité à transmettre des savoirs auprès de publics très divers.

« Sensibiliser à l'architecture, l'urbanisme et l'environnement. »

L'action du CAUE porte d'une part, sur l'animation de conférences de sensibilisation avec des apports culturels les plus larges possibles, et d'autre part, sur un apport scientifique auprès de groupes de recherche. Une réflexion est également portée sur le choix des tissus urbains à équiper de capteurs, sur leur positionnement judicieux dans les espaces publics ou privés.



Actualité L'infocast Faits divers Sports Culture-Loisirs Nos formats Magazines Services

Forum de bioéthique

Bischwiller

Conférence d'un chercheur : la "physique urbaine" veut inventer la ville résiliente

Directeur de recherche au CNRS, Roland Pellenq a supervisé un laboratoire au MIT de Boston. Son domaine de recherche, la physique urbaine, analyse la structure des villes dans l'idée de les rendre plus résilientes au changement climatique. À l'invitation du CASF, il sera présent le 1^{er} juin à Bischwiller pour, dit-il, « remettre la science au cœur du débat de société ».

Publié le 28 mai 2023 à 06:00 | mis à jour le 29 mai 2023 à 00:00 | Temps de lecture : 5 min

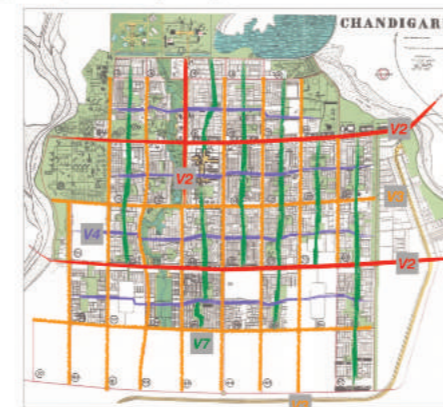


Les îlots à texture urbaine, comme à New York, contiennent d'énormes foyers au réchauffement climatique. Photo DNA/Proxim'RSR



Extrait article DNA du 28/05/2023

Le Plan, les 7V des espaces à part entière



Le végétal, structure de base du tissu urbain
Répartition homogène des conditions urbaines

Extrait conférence « Le végétal dans l'urbanisme » @CAUE d'Alsace

Régler la question du stationnement ...



Extrait conférence « Le végétal dans l'urbanisme » - exemple à Truchtersheim @CAUE d'Alsace



Extrait conférence - exemple à Seebach @CAUE d'Alsace

Les conventions d'accompagnement et de conseil

Collectivité

Nature de la mission et évolution

	Commune de Hangenbieten	Réflexion préalable à la réorganisation des équipements publics du centre village - restructuration de la mairie. Projets de réorganisation multi-sites des ERP communaux. En 2023, éléments de diagnostic, pré-programme, tests de capacités, hypothèses de projets par site.
	Commune de Eschau	Conseils suite à l'acquisition d'une parcelle bâtie en centre village. Étude urbaine sur le devenir de l'îlot mairie - école. Accompagnement dans la définition d'une opération d'extension et de réorganisation de l'école de L'île aux Frênes. En 2023, diagnostics prospectifs, pré-programme, scénarios de projets.
	Commune de Soufflenheim	Construction d'un ALSH neuf, aux abords de la place des Fêtes. En 2023, reprise de l'étude avec une capacité d'accueil réduite. Pré-programme, scénarios de projets, préparation des décideurs à la procédure de concours de maîtrise d'œuvre.
	Commune de Soufflweyersheim	Réorganisation et extension de la mairie. En 2023, aide à l'élaboration du programme de l'opération et concertation des usagers.
	Apei Centre Alsace ESAT L'Évasion à Sélestat	Études préalables pour l'installation de l'Apei Centre Alsace dans les anciens locaux du Cercle Catholique Aloysia à Sélestat. En 2023, redéfinition du pré-programme, études de capacité, scénarios de projets.
	Ville de Colmar	Élaboration d'une charte de la construction et de la qualité du cadre de vie. Définition d'une méthodologie, entretiens préalables, sensibilisation et visite d'une réalisation exemplaire, atelier participatif avec les maîtres d'œuvre colmariens.
	SCoT Colmar-Rhin-Vosges	Séquence de formation / sensibilisation à l'attention des élus du SCoT. En 2023, conférences-débats sur les thèmes du développement urbain "vers l'intérieur" et de la densité des opérations d'aménagement.
	Ville de Sélestat	Appui et conseil auprès du service urbanisme de la ville de Sélestat. Analyse de projets, propositions de pistes d'évolution de certains projets, conseils aux particuliers et aux porteurs de projets.
	Commune de Oberhausbergen	Conseils et sensibilisation des élus suite à l'acquisition d'un corps de ferme en centre village. Pistes programmatiques - enjeux urbains, paysagers, techniques. Conseil préalable, pas de convention.
	Communes de Breitenbach, Maisonsgoutte, Ranrupt, Saint-Martin et Steige	Projet local / global de collaboration entre 5 communes sur la trajectoire d'un écoterritoire. Démarche exploratoire pluriannuelle ayant identifié 6 axes de travail : la forêt, l'urbanisme, l'alimentation, l'écotourisme, les mobilités, la culture. Phase projet.



SIVU d'Achenheim

La réflexion préalable à la restructuration-extension du gymnase doit orienter les possibilités de rénovation thermique et de reconfiguration, afin d'optimiser l'ajout de nouvelles surfaces pour desservir les activités, simplifier les usages et améliorer le confort.



AtMO Grand Est

Accompagnement de l'association pour la restructuration de son siège social à Schiltigheim, comprenant deux halls construits en 1994 et 1997. Il s'agit d'envisager un projet exemplaire en matière de fonctionnalités, d'image, de bilan carbone et de qualité de l'air.



Commune de Bouxwiller

La demande porte sur le réaménagement de la monumentale place du château. Exploration de leviers de dynamisation : accessibilité voiture et piétonne, valorisation du patrimoine architectural et végétal, évolution des bâtiments et sous espaces limitrophes, etc.



Commune de Courtavon

Projet de restructuration de l'ancien foyer rural, à l'interface entre la partie villageoise et la base nautique. Il s'agit d'imaginer une programmation dynamisante, en développant des réponses locales (logements adaptés, espace de vente, isolation paille).



Commune d'Ingwiller

La plateforme sportive d'Ingwiller comprend différents bâtiments (deux gymnases, dojo, vestiaires) et aménagements (terrains de foot et de tennis) dont il faut repenser les usages et l'organisation afin d'établir un projet global de valorisation du secteur.



Commune de Kintzheim

La restructuration-extension de l'ancien club-house est l'occasion de questionner les accès et stationnements de l'ensemble de la zone sportive. Le projet permettra d'embellir, sécuriser et intégrer de nouveaux usages sur le site afin d'en faire un vrai lieu de vie.



Commune de Romanswiller

Réflexion globale sur différents bâtiments publics au regard de leur occupation, leur état général, leurs performances et consommations énergétiques. Il s'agit de repenser les usages et la gestion de ce patrimoine, pour aménager un espace dédié à la petite enfance.



Commune de Saint-Maurice

Il s'agit d'intégrer la création d'un espace associatif à destination des seniors à une réflexion sur l'optimisation des besoins énergétiques de l'église ainsi qu'à la valorisation de petits espaces publics et paysagers au cœur du village.



Commune de Scherwiller

Approche globale d'un ensemble de bâtiments publics : ancienne poste, ancien corps de garde, mairie, salle polyvalente. Réflexion stratégique visant à prioriser les aspects fonctionnels, énergétiques et patrimoniaux, et l'évolution des espaces publics centraux.



Commune de Wœrth









Le CAUE, ayant accompagné de nombreux projets à Wœrth, a été sollicité afin de mettre en forme un projet de développement stratégique en trois axes : consolider les services à l'enfance et aux seniors, relier la zone d'activités, valoriser le centre ancien.



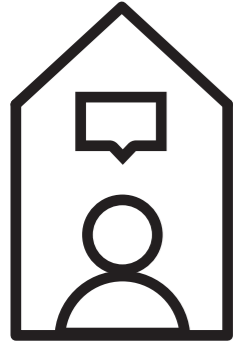
Commune de Gambenheim

Nouvelle école maternelle et accueil périscolaire sur le site du Bitzig. Reprise de l'étude sur l'école et l'accueil périscolaire du site du Bitzig pour des raisons budgétaires. Un nouveau concours est lancé en juillet 2023 pour la construction d'une école permettant l'implantation d'un accueil périscolaire dans le futur. Projet phasé en site occupé.

	Le Vaisseau Collectivité européenne d'Alsace (CeA)	Restructuration du jardin du Vaisseau. Aide à la réflexion et à l'organisation pour la mise en œuvre d'un projet de restructuration et de réaménagement des espaces paysagers, pédagogiques et de médiation du Vaisseau à Strasbourg. Accompagnement dans la mise au point des études esquisse / APD.
	Commune de Gresswiller	Accueil périscolaire ALSH et locaux communaux. Aide à la détermination des besoins et des possibilités d'implantation de la structure sur un site central de la commune. Mise en relation avec les équipements du site et attention portée à l'intégration au tissu environnant. Faisabilité présentée en Conseil Municipal.
	Commune de Drusenheim	Accueil périscolaire ALSH - extension et restructuration du site Gachot. Définition, avec la commune, des effectifs et dimensionnements à atteindre et des capacités à transformer et étendre le site existant. Accompagnement pour la création d'un accueil périscolaire spécifique aux différents âges des enfants. APS en cours.
	Communauté de communes Kochersberg-Ackerland	Groupe scolaire et accueil périscolaire ALSH à Kuttolsheim. Étude sur l'implantation d'un nouveau groupe scolaire et accueil périscolaire pour le RPI de Kuttolsheim / Wintzenheim-Kochersberg / Fessenheim-le-Bas / Communauté de communes du Kochersberg - Ackerland. Étude sur l'intégration paysagère de ce nouvel équipement et de son intégration dans un contexte de frange de village et d'accessibilité complexe.
	Commune de Oberhoffen-sur-Moder	École élémentaire d'Oberhoffen-sur-Moder. Aide à la détermination des besoins et des possibilités d'extension ou de création d'un équipement neuf. Deux sites sont étudiés permettant aux élus d'engager un projet cohérent en fonction des objectifs et besoins de la commune.
	Commune de Villé	Accueil périscolaire ALSH - réhabilitation thermique du groupe scolaire - végétalisation de la cour. Accompagnement de la commune dans son projet de création d'un accueil périscolaire sur son site scolaire avec mobilisation du bâti existant et réhabilitation thermique du site, en cohérence avec le projet Petites villes de demain.
	Communauté de communes du Pays Rhénan	Création d'une halle sportive. Réflexion menée avec 7 communes associées pour la construction d'un espace sportif commun et situé à Roeschwoog. Détermination des besoins et du type de construction de l'équipement.
	Communes de Roppenheim / Forstfeld / Kauffenheim	Site scolaire unique et accueil périscolaire. Réflexion menée avec 3 communes associées pour la construction d'un groupe scolaire et accueil périscolaire. Étude sur 3 sites permettant de déterminer l'emplacement et le dimensionnement d'une telle structure.
	Commune d'Erstein	La commune a sollicité le CAUE pour une réflexion sur l'ensemble des corps de ferme du centre-bourg soit environ 80 ensembles. L'apport du CAUE à cette réflexion porte également sur une série d'animations de sensibilisation.
	Commune de Duppigheim	Restructuration de l'école primaire Les Colverts. Le projet porte sur une réorganisation du hall mais se concentre essentiellement sur une amélioration du traitement des ambiances et de l'aspect thermique. Réflexion sur la mise en place d'un dispositif en façade pour éviter l'éblouissement et la surchauffe.
	Commune de Bischofsheim	Aménagement du centre ancien et revitalisation. Le projet s'articule autour d'une restructuration des deux fermes contiguës. Il vise à délester la place centrale de la commune d'un certain nombre de stationnements afin de favoriser les activités y prenant place.
	Commune de Grendelbruch	Création d'une salle des fêtes. Le projet doit permettre de trouver un site approprié pour y implanter le nouvel équipement. Huit premières variantes ont permis de remettre en cause le choix initial du site. La poursuite de l'étude vise à tester la faisabilité sur un troisième site.
	Commune de Uhlwiller	Aménagement d'un corps de ferme acquis par la commune avec l'aide de l'EPFA. L'ensemble est situé au cœur du village à proximité de la mairie, de l'église et en mitoyenneté avec l'école. Le projet consiste dans un programme de maison de santé et d'un équipement petite enfance.

	Commune de Seebach	Le CAUE accompagne cette commune depuis 2016 sur l'ensemble de son projet urbain ainsi que ponctuellement sur des projets d'équipements. La commune, en collaboration avec le CAUE et d'autres partenaires, a lancé une réflexion sur le devenir des corps de ferme du village qui sont au nombre de 250.
	Commune de Schleithal	Étude urbaine sur la rue principale qui mesure 3,5 km et qui constitue l'axe villageois le plus long d'Alsace. La préoccupation des élus porte sur la revitalisation de cet axe et sur la mise en sécurité des circulations dites douces à l'échelle de toute la commune.
	Commune de Durningen	Aménagement d'un corps de ferme acquis par la commune avec l'aide de l'EPFA. Le projet consiste dans une programmation multiple sur et autour de la cour, le hof, qui deviendrait en quelque sorte la place centrale du village.
	SDEA	Le SDEA a fait appel au CAUE pour élaborer en collaboration la mise en œuvre des nouveaux ateliers de mécaniques pour le parc de véhicules. L'enjeu porte sur l'implantation au sein du site du SDEA qui par sa densité d'occupation offre peu de solutions.
	Commune de Weyersheim	Reconstruction de l'école maternelle des cygnes, construction d'un accueil périscolaire ALSH, aménagement d'une cour d'école « oasis » et paysager du site. Rédaction du cahier des charges, visites d'équipements similaires et lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre.
	Commune d'Osthoffen	Construction d'une nouvelle école primaire avec une cour d'école « oasis » et d'un atelier municipal, avec l'aménagement paysager du site. Définition des orientations d'aménagement du site, animation des réunions et sensibilisation du COPIL aux enjeux de la construction, rédaction du cahier des charges, lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre.
	Commune de Stattmatten	Réflexion sur la création d'un accueil périscolaire avec le devenir d'une ancienne grange et le potentiel d'évolution du centre-bourg autour des bâtiments communaux. Visite technique avec un charpentier spécialisé sur le bâti ancien, partage de références et sensibilisation du COPIL aux enjeux du centre-bourg.
	Commune de Plobsheim	Étude de faisabilité pour la construction d'un nouveau dojo multisports sur le site du complexe sportif du Langensand. Définition du site de projet et des premières orientations programmatiques de l'étude.
	Commune de Neubois	Réflexion pour la construction d'une salle des fêtes et de théâtre avec l'aménagement paysager des abords et stationnements. Fin d'étude de faisabilité sur deux scénarios d'implantation, visites d'équipements similaires et sensibilisation du COPIL aux enjeux de la construction et de l'aménagement paysager.

Le conseil aux particuliers



1265
conseils aux particuliers

Le particulier trouve au CAUE un lieu de parole et d'écoute précieux pour tout ce qui touche au cadre de vie, à l'habitat et à la construction. Il trouve ici une réponse neutre à ce qui l'inquiète. Les thèmes abordés sont variés et récurrents, même si nous entendons aujourd'hui plus de demandes sur la qualité d'exécution des travaux ou de déception au vu de la consommation après l'installation d'une pompe à chaleur...

Sur les travaux en cours ou sur l'existant sont abordés, dans le cadre du conseil, au gré des besoins et des inquiétudes de ceux qui s'adressent à nous, des problèmes techniques, des défaillances de mise en œuvre, des désordres et recours aux règles de construction. Par une lecture critique mais indépendante des plans et contrats de construction ainsi que du contexte et des intentions premières, un dialogue s'instaure et des réponses sont posées sereinement.

La rénovation thermique, par exemple, est un thème qui pose beaucoup de questions et engendre bien des inquiétudes, notamment en ce qui concerne la technique adaptée au bâti existant. Là encore, un conseil neutre oriente le particulier vers l'amélioration de l'habitation prenant en compte l'importance d'une dépense qui ne saurait être justifiée que si elle permet d'entretenir et d'améliorer globalement le patrimoine en place.

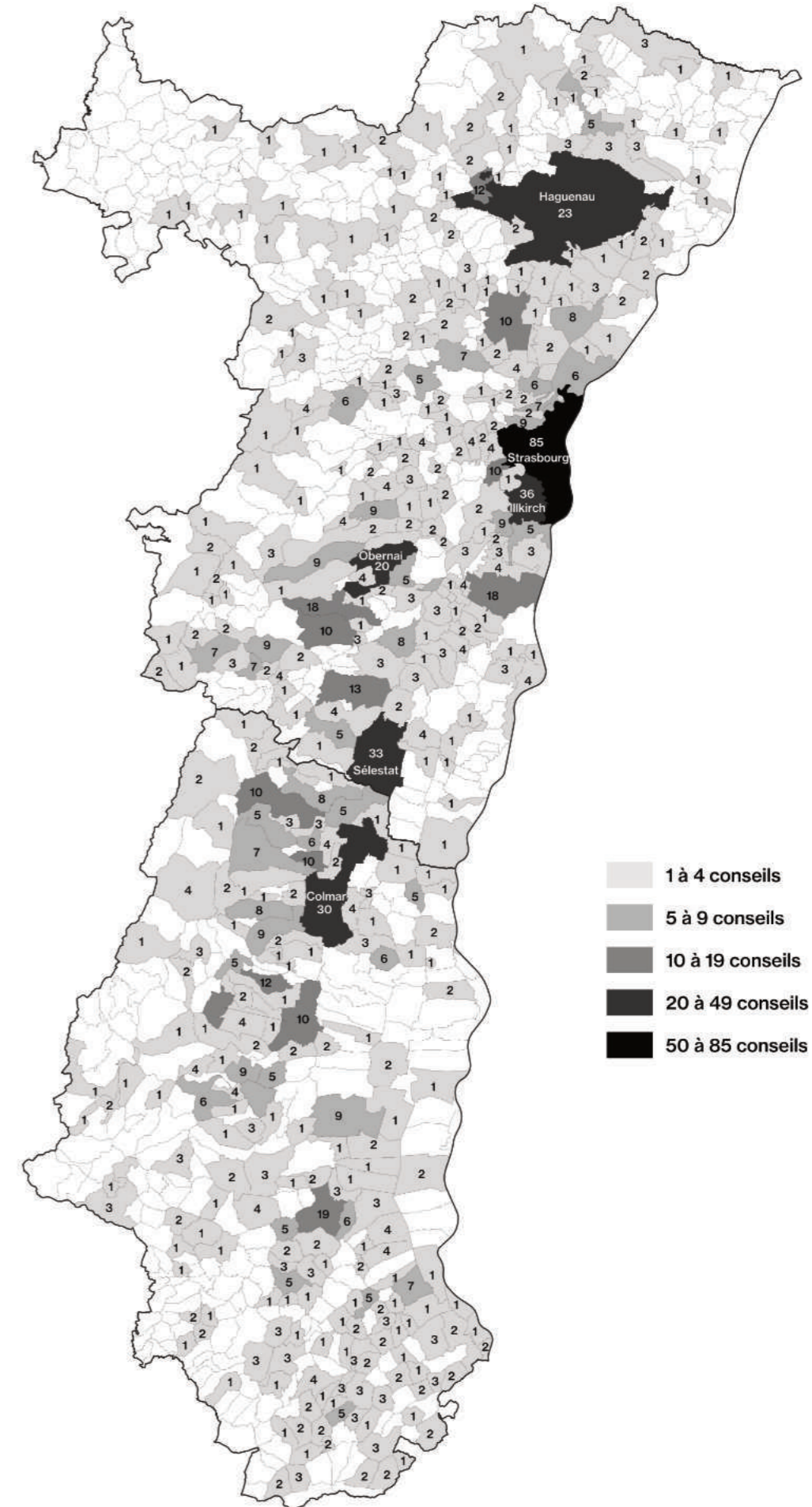
Les litiges avec les constructeurs, le dialogue avec avec le maître d'œuvre, les craintes liées au voisinage sont également en bonne place des sujets pour lesquels les particuliers viennent nous solliciter.

La compréhension des règles d'urbanisme, l'explication des demandes d'autorisation de construire et de leurs attendus, la clarification des dessins, des plans et pièces qui doivent accompagner ces demandes sont également une constante lors de nos entretiens.

Enfin, et c'est heureux, beaucoup viennent aussi avant de se lancer dans un projet. Les intentions, les motivations et le contexte sont analysés aux fins de vérifier leur cohérence. Ainsi, avant l'achat d'un terrain, qu'est-ce qu'il est possible d'y construire en fonction des règles d'urbanisme, ou pour un bien à rénover, quels espaces pourra-t-il accueillir, quel coût de rénovation ou transformation faut-il prendre en compte ?

Les réponses à apporter aux problèmes posés sont élaborées ensemble. Le dialogue est essentiel, il facilite l'accès de nos interlocuteurs à la compréhension de la situation et à la résolution du problème. Le demandeur quitte alors le rendez-vous avec une meilleure conscience de ce à quoi il s'engage en tant que maître d'ouvrage et... une réelle conscience du rôle de l'architecte.

Carte de la répartition des conseils aux particuliers par commune en 2023



Les chiffres clés



1265
conseils
dispensés

1311
en 2022

552
conseils sur le bâti
ancien en vue d'une
subvention

713
conseils
pour tout type
de projet

317
conseils dans le cadre
du dispositif de
Sauvegarde et
Valorisation de l'Habitat
Patrimonial (SVHP)
dans le Bas-Rhin

235
conseils dans le cadre
du dispositif Plan
Patrimoine
dans le Haut-Rhin

260
dossiers
en attente

17
validés avant
travaux

28
dossiers
complets

7
validation
de la CeA

5
travaux
terminés



3
Architectes
conseillers
en interne

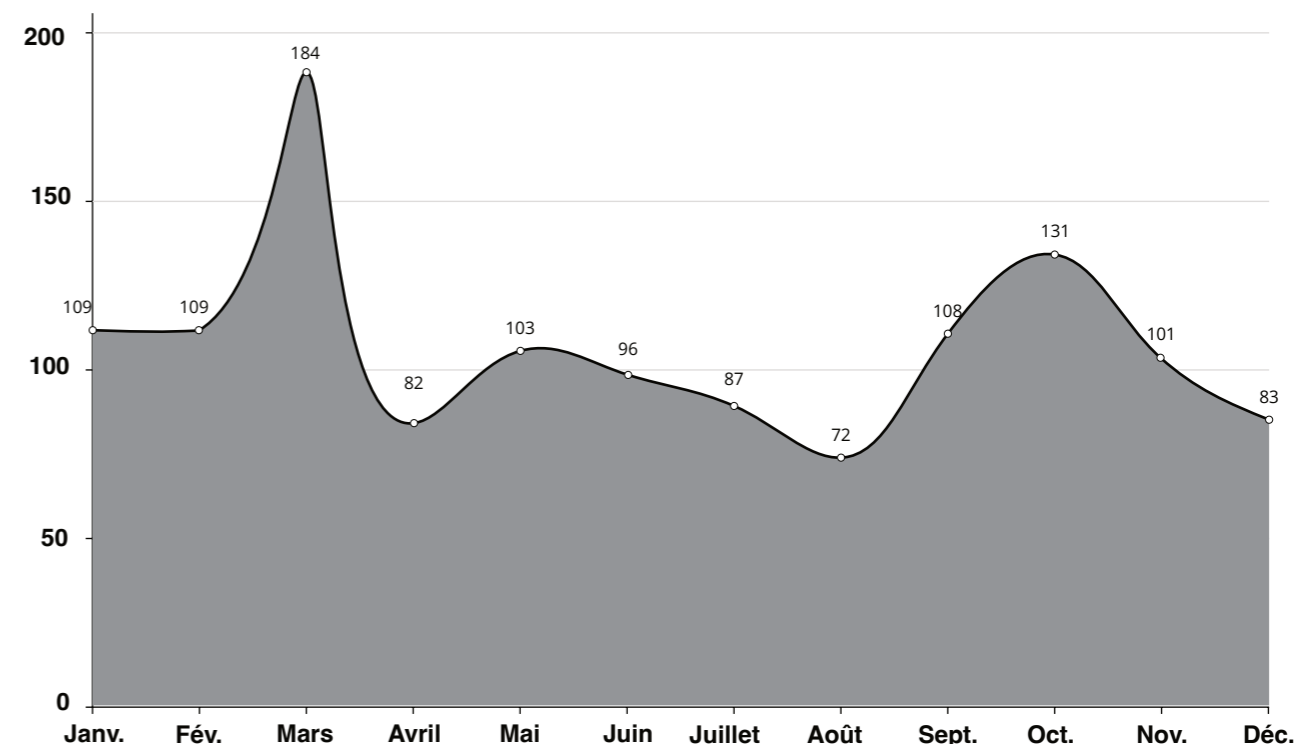


5
Architectes
conseillers
intervenants
extérieurs

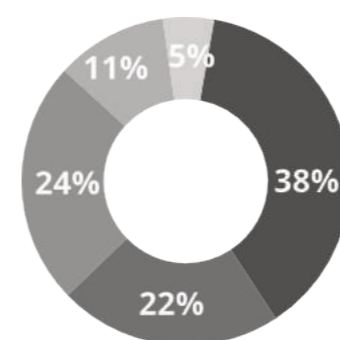


2
architectes
conseillers
plans d'aide pour
le bâti ancien

Évolution de la demande sur l'année

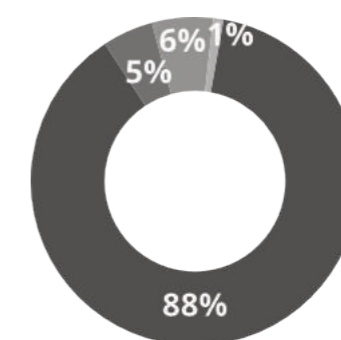


Type de conseil



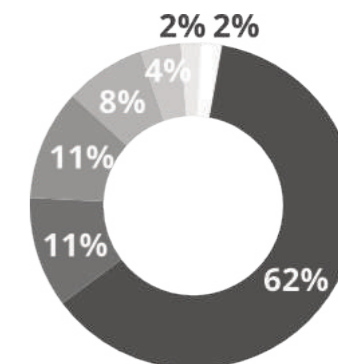
- Conseil sur le terrain
- Conseil au CAUE
- Conseil par téléphone
- Conseil par mail
- Conseil en commune ou salon

Type de projet



- Logement individuel
- Logement collectif
- Autre (garage, grange, etc.)
- Immeuble (copropriété)

Type de travaux



- Rénovation et/ou modification de l'aspect extérieur
- Restructuration et/ou extension
- Restauration et/ou entretien
- Neuf
- Reconversion de bâtiment
- Énergie
- Jardin et abords

N.B. : Un conseil peut être concerné par plusieurs types de travaux.

Les salons de l'Habitat

Sébastien KOCH
Architecte-conseiller

Evelyne GAUTHIER
Architecte-conseillère

Bruno MOSSER
Architecte-conseiller

Étienne Morand MEYER
Architecte-conseiller

Carole PEZZOLI
Directrice

Léona RICHARD
Stagiaire
ENSAS - Master 1

Gautier RIEGEL
Architecte-conseiller

Thierry UBRICH
Secrétaire Général

Fabrice WACK
Chargé de mission en
architecture

Catherine WALTER
Architecte-conseillère



33
conseils
dispensés au
salon Énergie
Habitat à Colmar

20
conseils
dispensés au
salon de l'Habitat
à Haguenau

Le salon Énergie Habitat

Colmar (68)

Le salon Énergie Habitat s'est tenu du 17 au 20 mars 2023 à Colmar. Incontournable dans le paysage local, il est toujours à l'affût de nouvelles tendances et d'innovations. Regroupant des exposants spécialisés dans les domaines de l'habitat et de l'énergie, ce salon est source de solution avec les projets de construction, rénovation, chauffage, isolation, aménagement extérieur, ameublement, décoration, etc.

La participation du CAUE d'Alsace à ce salon a permis de conseiller 33 ménages sur leur projet.

Le Rendez-vous du Logement

Haguenau (67)

Le Rendez-vous du Logement s'est déroulé à la Halle aux Houblons de Haguenau les 7 et 8 octobre 2023. Ce salon propose aux professionnels de présenter les nouveautés et innovations en matière de construction et rénovation. Il est destiné à toutes les personnes qui souhaitent acheter, vendre, louer, rénover ou simplement se renseigner.

La participation du CAUE d'Alsace à ce salon a permis de conseiller 20 ménages sur leur projet.



Salon Énergie Habitat à Colmar ©CAUE d'Alsace

Les ateliers

Carole Pezzoli
Directrice

Florian Franck-Neumann
Partenaire Solenville

Fabrice Wack
Chargé de mission en
architecture

Isabelle Bonamy
Webmaster -
Communication
multimédia



46
participants
pour 2 sessions

Soirée multi-fresques sur la thématique des sols

Le 9 octobre, pour clore la programmation autour de l'exposition Terre-Terrain-Territoire, le CAUE d'Alsace a proposé une soirée multi-fresques co-organisée avec Solenville et les animateurs des différentes fresques et ateliers.

De 2h30 à 3h par ateliers pour découvrir, d'une manière collaborative et ludique, la richesse et la fragilité de nos sols et l'importance de les préserver :

- l'atelier des sols vivants, animé par Laetitia De Queiros Soares,
- la fresque Agri'Alim, animée par Charlotte Dorn,
- la fresque des sols (ADEME/AFES), animée par Clément Descarpentries,
- la fresque des sols vivants, Animée par Florian Franck-Neumann du programme Solenville.

Les fresques dans le cadres de la semaine des sols

Pour entamer la semaine des sols organisé par Solenville, le CAUE d'Alsace a accueilli, le 2 décembre, « On y est Fresque », spécial sols, en collaboration avec Solenville et Hop'la Transition.

Ainsi, quatre ateliers ont été proposés pour faire comprendre, chacun à leur manière, l'importance vitale des sols, leurs extraordinaires fonctions, ce qui les menace, et ce qui pourrait changer :

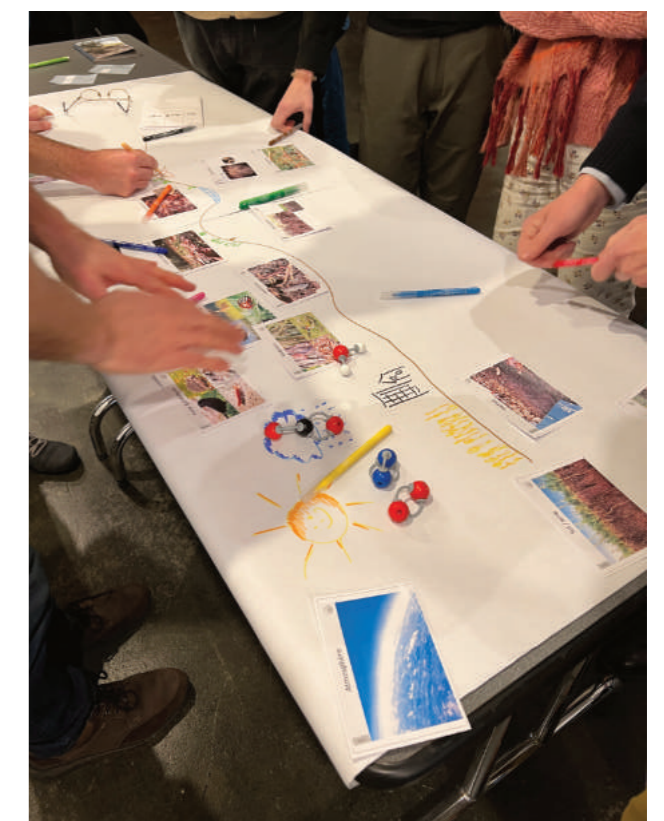
- l'atelier des sols vivants, animé par Laetitia de Queiros Soares,
- la fresque Agri'Alim, animée par Julien Delfosse,
- la fresque des sols vivants, animée par Florian Franck-Neumann du programme Solenville,
- la fresque du sol, animée par Marie Denizot, du programme Les beaux déchets à Haguenau.



Soirée multi-fresques - Atelier des sols vivants ©CAUE d'Alsace

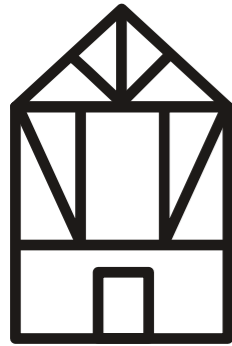


Soirée multi-fresques - La fresque du sol (ADEME/AFES) ©CAUE d'Alsace



Après-midi - La fresque Agri'Alim ©CAUE d'Alsace

Le conseil pour le bâti ancien



552

conseils aux particuliers sur le bâti ancien en vue d'une subvention

7

conseils aux collectivités sur le devenir du bâti ancien

302

communes adhérentes SVHP (67) dont 260 via l'adhésion de l'EPCI

42

communes adhérentes SVHP individuellement

11

EPCI adhérents SVHP



105 000 €

60 000 €

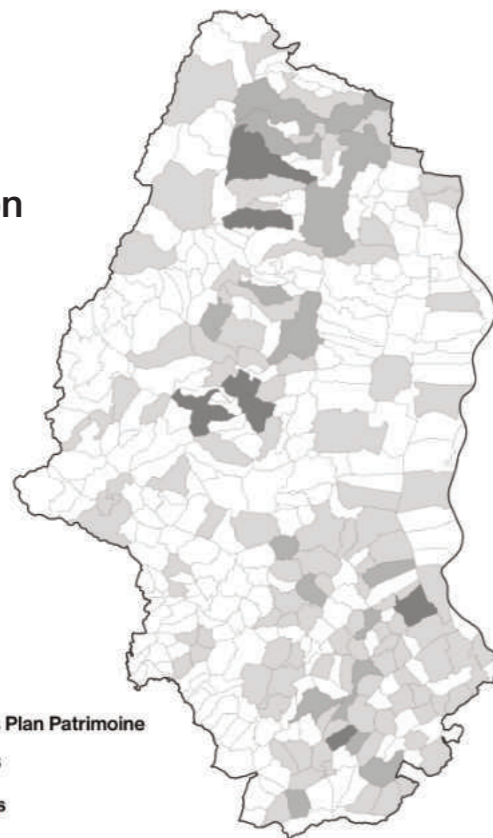
de budget alloué par le CAUE pour la politique de valorisation de la CeA

45 000 €

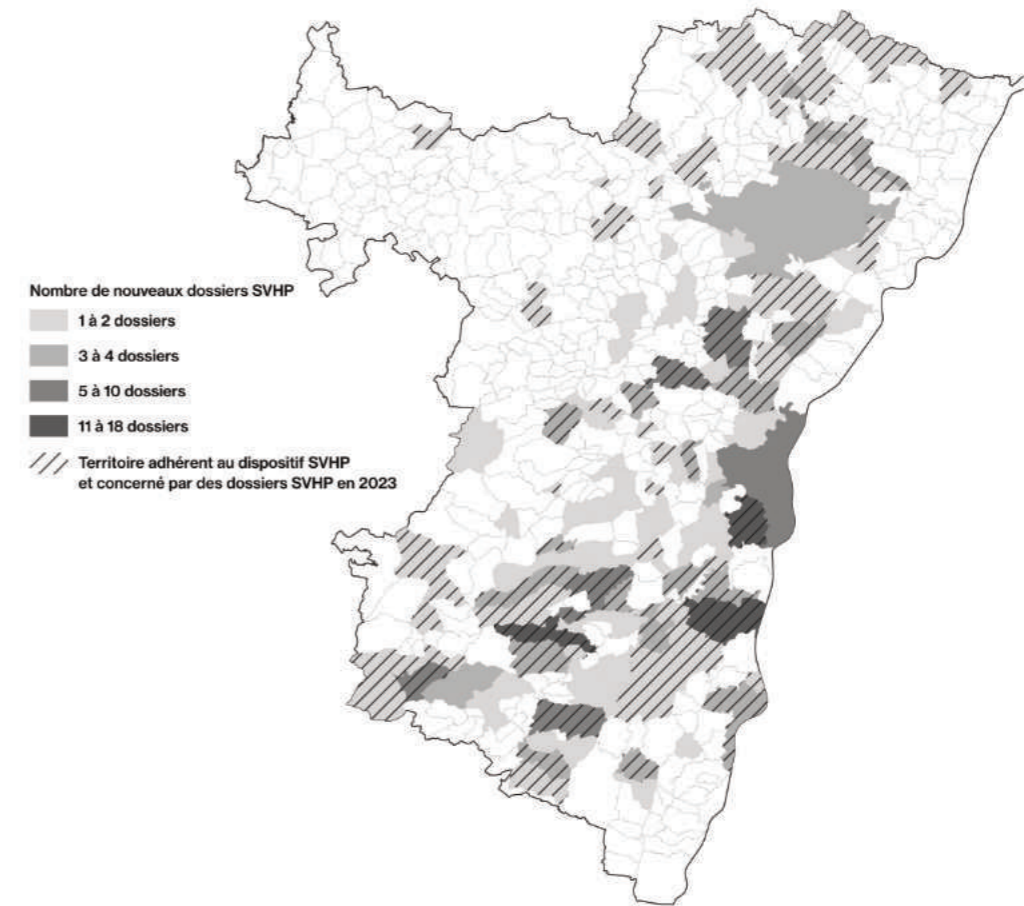
de subvention de la CeA en 2023 pour cette politique



Carte de la répartition des dossiers de subvention Plan Patrimoine en 2023



Carte de la répartition des dossiers de demande de subvention du dispositif de Sauvegarde et Valorisation de l'Habitat Patrimonial (SVHP) en 2023



42 communes adhérentes SVHP

Andlau	Mittelbergheim
Barr	Mundolsheim
Beinheim	Muttersholtz
Bischwiller	Niederlauterbach
Boersch	Oberhausbergen
Brumath	Oberschaefolsheim
Chatenois	Ermingen
Dambach-La-Ville	Ottrott
Dorlisheim	Reichstett
Ebersmunster	Rosenwiller
Engwiller	Rountzenheim-Auenheim
Entzheim	Scharrachbergheim-Irmstett
Flexbourg	Schwobsheim
Gries	Soufflenheim
Hœrdt	Traenheim
Illkirch-Graffenstaden	Vendenheim
Ittenheim	Wasselonne
Kintzheim	Weitbruch
Kolbsheim	Weyersheim
La Wantzenau	Wintzenheim-Kochersberg
Mackenheim	
Minversheim	

11 EPCI adhérents SVHP

CC Sauer-Pechelbronn
 CC de Hanau-Petite Pierre
 CC de l'Alsace Bossue
 CC de l'Outre-Forêt
 CC de la Vallée de la Bruche
 CC du Canton d'Erstein
 CC du Kochersberg et de l'Ackerland
 CC du Pays de Niederbronn-les-Bains
 CC du Pays de Sainte-Odile
 CC du Pays de Saverne
 CC du Pays de Wissembourg

La démarche « Maison alsacienne du XXI^e siècle » pour la sauvegarde du bâti d'avant 1948

Exemple des cités ouvrières

Evelyne GAUTHIER
Architecte-conseillère

Les industries textiles, minières et sidérurgiques ont produit des ensembles architecturaux qui marquent le paysage. Les conseils du CAUE permettent d'explicitier et de préciser les objectifs de préservation à condition d'être sollicités à temps.

C'est ce que permet la démarche MALS 21.

La commune de Bischwiller, quant à elle, mène une réflexion de renouvellement urbain qui vise une évolution radicale par extensions en hauteur de sa

cité ouvrière constituée de maisons accolées avec jardins arrières. Après une phase de concours d'idées accompagnée par les enseignants de l'INSA, la commune s'engage dans la conception et la réalisation d'un projet pilote rue Rampont porté par la SOCONEC.

Kientzville à Scherwiller est une cité privée conçue par l'industriel du textile Robert Kientz, à partir de chalets en bois importés d'Allemagne au titre des dommages de guerre en 1947. Elle a été rapidement transformée en station touristique par l'architecte Charles-Gustave Stoskopf avec un restaurant, un hôtel, une épicerie, un aérodrome, une piste de danse, un terrain de sport et un lac artificiel qui a ensuite périclité suite à la crise de l'industrie textile dans les années 50. Le projet de restauration d'un des chalets est en cours, mené par le cabinet d'architectes Ajeance qui sollicite également le CAUE au titre du nouveau dispositif d'aide de la CeA : le Fonds de Sauvegarde de la Maison Alsacienne et du Bâti Traditionnel.

Les problématiques récurrentes abordées lors des conseils sont multiples, comment intégrer :

- les extensions,
- les apports de lumière en toiture,
- les isolants de préférence à l'intérieur,
- le dessin des menuiseries et des volets,
- les espaces extérieurs, les plantations, les clôtures,
- les matières et couleurs de façades,
- les annexes diverses telles que les garages, carports, etc.



Chalets - Kientzville



Extension bois maison ouvrière

Bien souvent, se pose la question du traitement des façades, du confort intérieur (rayonnement infrarouge, régulation de l'hygrométrie, ventilation, etc.) et l'intérêt d'utiliser la correction thermique plutôt que l'isolation dite "conventionnelle".

La diversité des interventions possibles dépend des savoir-faire disponibles. Ils sont en voie de raréfaction depuis les années 50. Le XXI^e siècle doit renouveler ses pratiques pour s'adapter au bâti ancien plutôt que l'inverse afin de répondre aux enjeux de notre siècle.

L'innovation et la redécouverte de techniques anciennes éprouvées se rejoignent dans les objectifs de renouvellement urbain, de protection du patrimoine, de réduction des gaz à effet de serre et de la préservation de la santé.

Le conseil du CAUE permet d'affiner les intentions de projets et de travaux pour ne rien dénaturer des qualités intrinsèques de l'existant.

Développement des savoir-faire : un enjeu technique et esthétique pour un cadre de vie préservé.

La réfection complète d'un enduit de façade est souvent l'occasion de se questionner sur le matériau le plus adéquat à poser en profitant des évolutions en cours ;

le recours à des matières naturelles robustes et durables permet d'accroître le confort thermique d'hiver et surtout d'été sans surprise ou surcoût important.

Différentes actions de formation sont en cours en Alsace : la démarche Éco-rénover et les formations tels l'AFPA, les Compagnons du Devoir, la formation au bâti ancien dans les lycées du bâtiment, etc.



Projet Bischwiller

L'approche CAUE

Le CAUE se situe à l'articulation entre le projet privé et le projet communal ; cette position a permis de mettre en place une démarche multi-acteurs pour partager des valeurs et agir au cas par cas. L'idée étant d'aider au diagnostic global du projet pour aborder des travaux éventuellement "par étapes" selon le budget.

En lien avec les services du Département et des collectivités actrices de leur politique patrimoniale avec le levier d'une aide financière (le Fonds de Sauvegarde de la Maison Alsacienne et du Bâti Traditionnel notamment), les conseils du CAUE interviennent le plus en amont possible pour orienter les projets vers des travaux cohérents avec l'existant.

En appui aux règles du PLU, aux chartes des communes, aux recommandations des ABF et aux conseillers France Rénov', la permanence des conseils du CAUE peut être sollicitée.



Mairie de Bischwiller - présentation de la maquette de la cité ouvrière



Rue aménagée - Kientzville



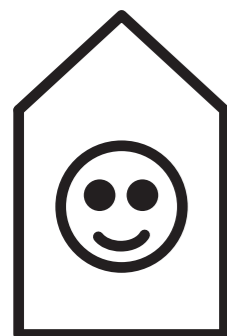
Bischwiller couleurs maisons ouvrières accolées



Clôtures bois blanc

Les interventions en milieu scolaire

Sensibilisation du jeune public



3272
jeunes sensibilisés



3172
en 2022

90
enfants d'école maternelle

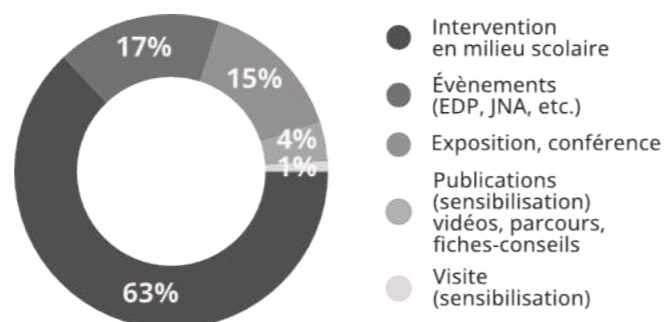
1535
enfants d'école élémentaire

842
collégiens

695
lycéens

90
post-bac

20
extrascolaire



Les interventions en milieu scolaire représentent 183 jours de travail, soit 63% des actions de sensibilisation (contre 54% pour 197 jours de travail en 2022).

« Transmettre aux générations futures » ; tout le monde utilise cette formule aujourd'hui plus qu'hier.

Les enfants d'aujourd'hui devront être les acteurs du climat, de l'environnement, des ressources, de l'énergie et à leur tour de la transmission.

Agir au quotidien pour sensibiliser les plus jeunes, c'est prendre conscience de ce que nous leur laisserons, mais également les éveiller à leur cadre de vie. Pour être acteur, il convient de comprendre, saisir, observer.

Le cadre législatif a initié l'introduction d'une sensibilisation à l'architecture pour tous les niveaux de l'enseignement, du primaire au secondaire. Pour accompagner ou conduire ces actions, le CAUE travaille en partenariat avec les acteurs locaux compétents dans les domaines de la pédagogie et de l'architecture.

Les architectes-conseillers du CAUE interviennent sur demande dans toutes les structures d'enseignement et de formation : écoles, collèges, lycées, associations, etc.

Évènements nationaux (tous niveaux confondus)

2407

jeunes sensibilisés à travers les opérations menées par le CAUE avec le soutien de la DRAC du Grand Est

2273

Les Enfants du Patrimoine

69

Les Rendez-vous aux jardins

65

Journées Nationales de l'Architecture



Répartition des activités de sensibilisation dans le cadre des événements nationaux 2023

Les Enfants du Patrimoine Levez les Yeux !

Journée Nationale le 15 septembre 2023

Action menée en collaboration avec la DAAC et avec le soutien des Ministères de la Culture et de l'Éducation Nationale



Gaëlle HILBERT
Architecte-conseillère
Catherine WALTER
Architecte-conseillère

L'année 2023 a vu une augmentation remarquable des inscriptions des enseignants. Nous confirmons également la progression des inscriptions des niveaux collège et lycée qui, en cumulé, dépassent celles des élémentaires. Ceci est lié à une programmation spécifique dédiée à ces niveaux ainsi qu'à la très bonne diffusion des informations via les professeurs-documentalistes.

Ce public reste néanmoins difficile à déplacer en raison des emplois du temps et des problématiques de transport qui mènent à beaucoup d'annulations de dernière minute.

Nous avons toujours du mal à mobiliser les classes de maternelle.

Nous constatons la grande fidélité d'établissements à notre opération. Ce sont parfois 4 ou 5 classes d'un même établissement qui partent sur des activités variées, liées aux niveaux et au programme en cours. Ceci concerne à la fois des écoles mais aussi des collèges.

L'édition 2023 a été exceptionnelle par le nombre d'enfants qui sont sortis à la découverte de toutes nos propositions.

Des partenaires présents sur l'ensemble du territoire

La programmation de la journée des Enfants du Patrimoine vise à couvrir l'ensemble de notre territoire pour rendre accessibles les lieux de culture, d'architecture et de paysage à tous les établissements scolaires.

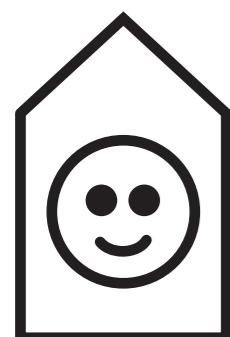
La problématique récurrente du transport se remarque par la baisse des déplacements des classes qui ont majoritairement privilégié des structures partenaires de proximité.

Une opération qui s'adresse à toutes les classes

Nous constatons sur la cartographie ci-dessous que cette opération s'adresse bien à l'ensemble des établissements, qu'ils soient citadins ou ruraux. Nous constatons également la porosité des limites administratives de notre territoire et la présence d'enseignants de l'Académie de Nancy-Metz qui bénéficient d'une très bonne communication du CAUE de la Moselle et de ses partenaires.

Les transports

Le manque de bus et les coûts annoncés par les transporteurs ont empêché le déplacement de nombreuses classes inscrites. Nous n'avons pas les moyens d'anticiper ces annulations qui impliquent, dès lors, pour le CAUE, une forte mobilisation pour retrouver des classes pour les créneaux laissés vacants.



2273
enfants participants

92
classes sorties

53
établissements mobilisés

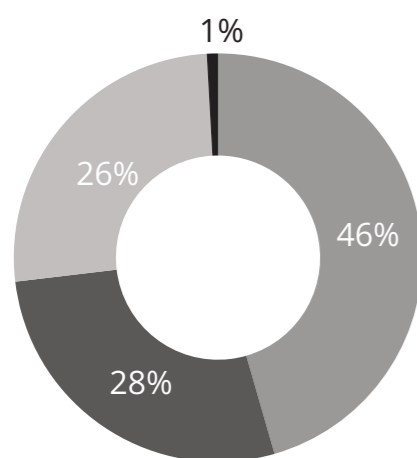
1
classe de niveau post-bac

46
classes de niveau élémentaire

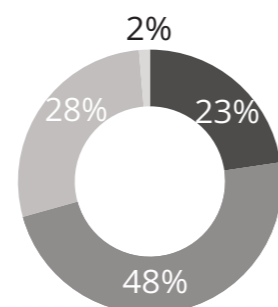
24
classes de niveau collège

21
classes de niveau lycée et lycée pro.

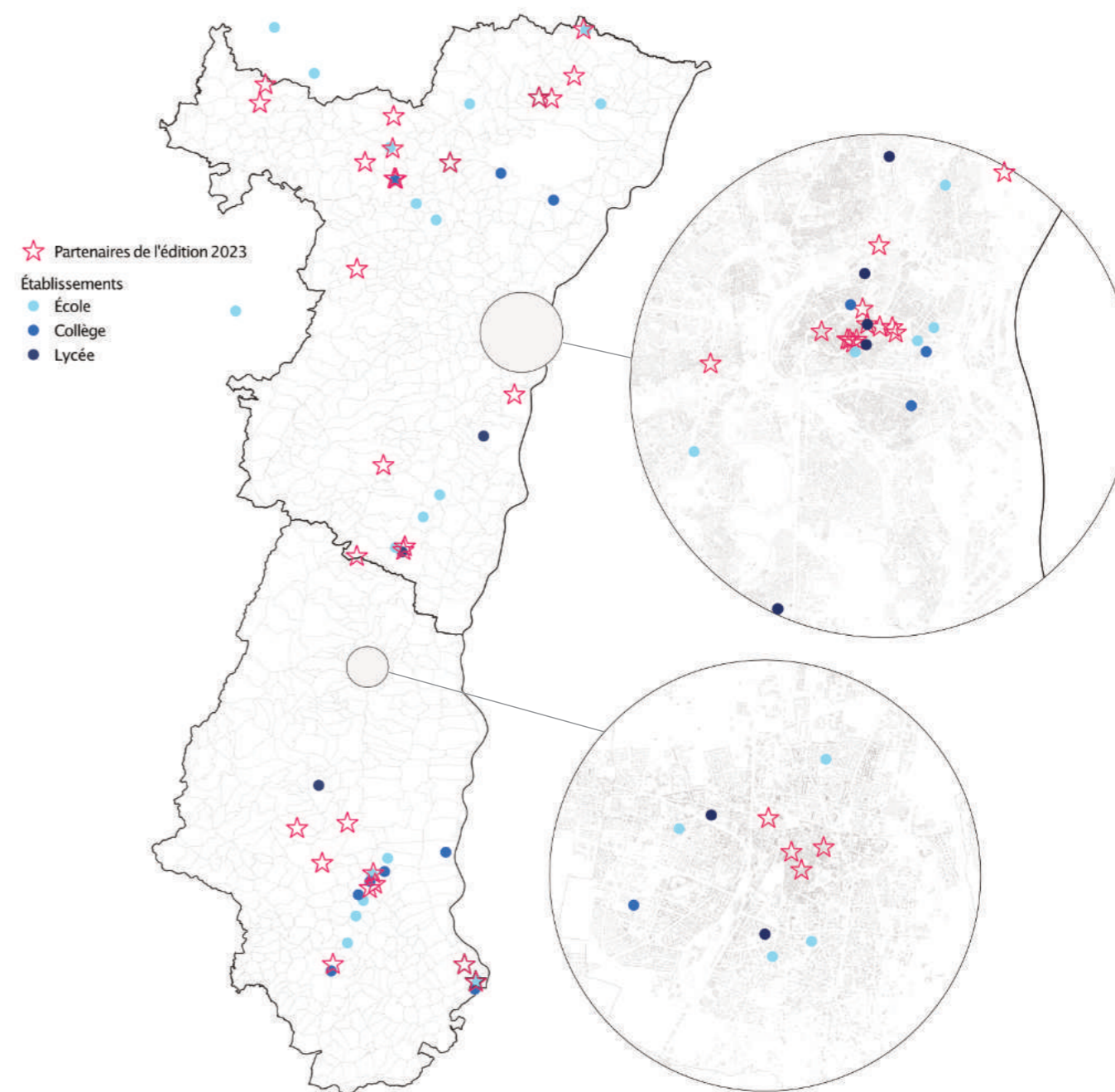
Répartition des niveaux en 2023



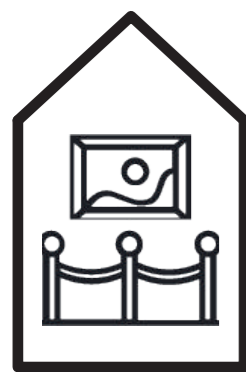
Répartition des niveaux en 2022



● Maternelle
● Élémentaire
● Collège
● Lycée
● Post-Bac



La mobilisation des partenaires culturels pour EDP



41
partenaires culturels mobilisés

52
activités proposées

122
créneaux d'activités



Bibliothèque des Dominicains ©CAUE d'Alsace

L'édition 2023 des Enfants du Patrimoine se caractérise par la participation de nouveaux partenaires associatifs et institutionnels qui sont venus compléter le programme de cette journée.

C'est la thématique de notre programme 2023, élaborée en partenariat avec certains de nos partenaires et basée sur la transmission des savoir-faire et de la formation, qui a convaincu ces nouveaux arrivants de concevoir des actions originales permettant une sensibilisation et une découverte des métiers qu'ils pratiquent.

La demande de l'ensemble des institutions participantes est récurrente : faire venir à eux de nouveaux publics, et surtout, des publics de niveau collège, lycée et lycée professionnel qui fréquentent peu leur programmation annuelle. Ceci se concrétise par des propositions variées et des créneaux spécifiques dédiés à certaines tranches d'âge. Nous essayons néanmoins de ne pas réduire les propositions à destination des écoles qui restent majoritaires dans la répartition des inscriptions.



Rencontre avec les futures diplômés de l'INSA Strasbourg ©CAUE d'Alsace



Musée de l'Impression sur Étoffes ©CAUE d'Alsace

La création de ces actions spécifiques nécessite un investissement important de la part du CAUE. En dehors des sollicitations et de la mise en place du programme, il faut également « chercher » des classes avec des profils particuliers, adaptées aux propositions imaginées avec les partenaires. Nous devons donc développer, dans le futur, nos relations avec les lycées pro et les collèges pour assurer une meilleure lisibilité du programme qui leur est dédié.

Nous regrettons le nombre important d'annulations de dernière minute, en particulier sur des actions spécifiques, qui pénalisent des classes qui auraient pu être intéressées et qui mobilisent inutilement des partenaires et intervenants extérieurs. La recherche de classes de remplacement en dernière minute est un exercice chronophage que nous décidons d'assurer afin de limiter les créneaux non pourvus.

Les Centres d'Interprétation du Patrimoine (CIP)

- CIP L'Atelier de l'Orgue - Marmoutier
- CIP Château de Lichtenberg - Lichtenberg
- CIP Maison Rurale de l'Outre-Forêt - Kutzenhausen
- CIP La Seigneurie - Andlau
- CIP La Villa - Dehlingen

Les Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP)

- CIAP Le 5^e Lieu - Strasbourg

Les Centres d'Interprétation de la Nature (CINE)

- Association La Grange aux Paysages - Lorentzen
- La Réserve Naturelle Nationale de la Petite Camargue Alsacienne - Saint Louis
- SINE - CINE de Bussierre - Strasbourg

Villes d'Art et d'Histoire

- Sélestat - Ville d'art et d'histoire
- Strasbourg - Ville d'Art et d'Histoire

Les Musées et les Centres d'Art

- Musée des Arts Décoratifs - Strasbourg
- Musée Bartholdi - Colmar
- Musée Français du Pétrole - Merckwiller Pechelbronn
- Musée de l'Image Populaire de Pfaffenhoffen - Val-de-Moder
- Musée de l'Impression sur étoffes - Mulhouse
- Musée du Jouet - Colmar
- Musée de la Mine et de la Potasse - Wittelsheim
- Musée du Pays de Hanau - Bouxwiller
- Musée Westercamp - Wissembourg
- Centre Historique Minier de la Potasse en Alsace - Pulversheim
- CRAC Alsace Centre Rhénan d'Art Contemporain - Altkirch
- La Kunsthalle - Centre d'Art Contemporain - Mulhouse

Nous pouvons heureusement compter sur le relai des Professeurs-Documentalistes qui s'emparent de plus en plus de nos propositions et qui s'investissent auprès des enseignants pour assurer les inscriptions et l'encadrement des classes.

Merci à tous nos partenaires culturels qui s'investissent chaque année avec beaucoup d'enthousiasme et sans qui cette opération ne pourrait exister.

Les Collectivités

- Château du Haut-Kœnigsbourg - Orschwiller
- Cité Danzas, ville de Saint-Louis
- Communauté de communes de Hanau - La Petite Pierre
- La Comédie de Colmar / Centre dramatique national Grand Est Alsace
- Le Maillon, Théâtre de Strasbourg
- Opéra National du Rhin - Strasbourg
- Théâtre La Coupole - Saint-Louis

Université / établissements scolaires

- Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg
- Bibliothèque Patrimoniale des Dominicains - Colmar
- Centre de Formation Bernard Stalter et Centre de Formation de la Façture d'Orgue - Eschau
- INSA - Institut National des Sciences Appliquées - Strasbourg
- Jardin des Sciences de l'Université de Strasbourg
- Lycée International des Pontonniers - Strasbourg

Les Associations

- Association Mémoire Mulhousienne - Mulhouse
- CAUE d'Alsace - Strasbourg - Colmar
- Fort de Schœnenbourg - Ligne Maginot - Hunspach

Structures privées

- Fondation François Schneider - Wattwiller
- Fondation de l'Œuvre-Notre-Dame - Strasbourg
- SPL Deux-Rives - Les Bains Municipaux de Strasbourg Agence d'architecture Scherrer Boetsch - Strasbourg
- Nicolas Handtschoewercker - Architecte - Strasbourg Agence d'architecture RHB - Strasbourg

Les rendez-vous aux Jardins

Journée Nationale
le 2 juin 2023

Opération menée par le CAUE d'Alsace avec le soutien de la DRAC Grand Est



Catherine WALTER
Architecte-conseillère

Gauthier RIEGEL
Architecte-conseiller

Le vendredi 2 juin 2023 a été une journée privilégiée pour sensibiliser les enfants et leurs enseignants au paysage lors d'ateliers pédagogiques, jeux et visites thématiques guidées. Pour la première fois cette année, le CAUE d'Alsace s'est associé au Parc de Wesserling dans le but d'accueillir des classes dans un cadre de jardin exceptionnel.

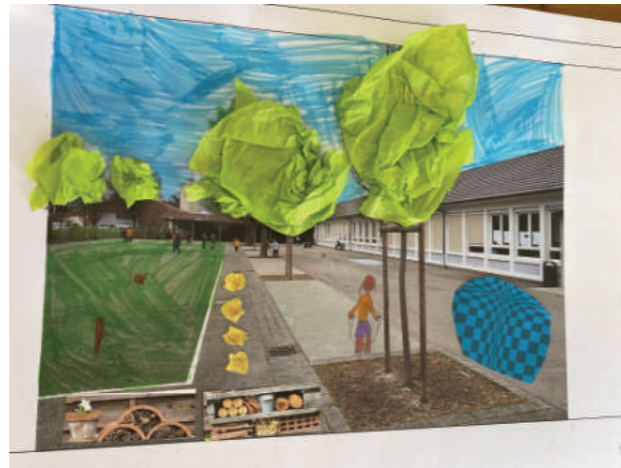
Le Parc de Wesserling est un site magique et prolifique offrant aux visiteurs des situations de jardins multiples et surprenantes. Il est implanté sur l'un des grands anciens sites textiles du sud de l'Alsace, l'ancienne manufacture d'impression textile de Wesserling, fondé en 1762 dans la Vallée de Thann. C'est aujourd'hui un musée textile, un ensemble patrimonial industriel et cinq jardins remarquables formant un écomusée textile.

Au programme

Le CAUE a proposé un atelier pédagogique sur la lecture du paysage intitulé "Du Parc de Wesserling jusqu'à la cour de l'école". Celui-ci a été complété par deux autres ateliers proposés par l'association du Parc : l'atelier "Sorcières des couleurs" ou comment transformer les couleurs présentes dans les jardins sur le textile, et l'atelier "Petits jardiniers éco-responsables" sur la gestion de l'eau, le respect des petites bêtes, la rotation des cultures, etc.

Ce sont trois classes qui ont profité de ces trois ateliers :

- École primaire de Steinbach (68)
CE2 - CM1 de Madame Menny,
- École primaire de Steinbach (68)
CM1 - CM2 de Madame Weiss,
- École élémentaire du Centre de Sausheim (68)
CE1 bilingue de Madame Arnold-Zimmerlin.



Activités proposées lors de la journée au Parc de Wesserling ©CAUE d'Alsace

Les Journées Nationales de l'Architecture

Journée Nationale
le 13 octobre 2023

Action menée en collaboration avec le 5^e Lieu à Strasbourg et le centre socio-culturel Lupovino

Gaëlle HILBERT
Architecte-conseillère

Carole PEZZOLI
Directrice

Gauthier RIEGEL
Architecte-conseiller



Visite commentée de la place du Château à Strasbourg ©CAUE d'Alsace



Visite commentée de la place du Château à Strasbourg ©CAUE d'Alsace

Au programme

Visite architecturale de la place du Château et de ses abords à Strasbourg

Cette année, le CAUE d'Alsace a organisé une matinée spéciale dédiée aux 6 classes de CP de l'école Erckmann-Chatrian de Strasbourg. Cet établissement fait partie du réseau d'éducation prioritaire REP+ et est situé route de Schirmeck à Strasbourg.

En concertation avec les enseignantes et avec le soutien du 5^e Lieu, le CAUE d'Alsace a imaginé une promenade découverte de la place du Château, des monuments mais aussi du quartier qui la borde. Les enfants ont pu découvrir la richesse architecturale du centre historique de Strasbourg, lieu qui était inconnu pour la plupart d'entre eux.

Les enfants ont été particulièrement impressionnés par la visite de la Cathédrale et ont globalement marqué un très vif intérêt pour ce moment de découverte et d'échanges avec les animateurs de ces visites.

Un livret découverte/jeu leur a été offert par le 5^e Lieu afin qu'il puisse revenir en famille explorer le centre-ville.

Inauguration de l'exposition des travaux des enfants du centre socio-culturel Lupovino

Le CAUE d'Alsace a accueilli et inauguré - en présence des équipes, des parents et des enfants du CSC Lupovino - l'exposition présentant les travaux réalisés pendant l'été dans le cadre de l'opération "C'est mon patrimoine!".

La plasticienne, le photographe, ainsi que les représentantes du CAUE d'Alsace ont pu expliquer et présenter les travaux menés avec les enfants lors d'une soirée conviviale et joyeuse.



Soirée de vernissage de l'exposition "C'est mon patrimoine!" de Lupovino ©CAUE d'Alsace

Observatoire Cours Vivantes

Catherine WALTER
Architecte-conseillère

Depuis le printemps 2021, le CAUE d'Alsace accompagne des établissements scolaires, quel que soit le niveau des classes, dans une réflexion sur la transformation de leur cour. La volonté première est la végétalisation et l'infiltration des eaux pluviales dans les sols. La démarche du CAUE est une co-construction avec les personnels sur place et les élèves vers plus de vie en général : activités, biodiversité, gestion de l'eau, etc.

Le CAUE adresse ensuite aux élus un dossier d'intentions fait de références, plans et maquettes. Ils ont la possibilité de consulter le CAUE par la suite. Les travaux des deux cours d'écoles sélectionnées ici sont achevés.



Aménagements réalisés - Cours des Abeilles à Masevaux ©CAUE d'Alsace



Aménagements réalisés - Cours des Abeilles à Masevaux ©CAUE d'Alsace

Cour de l'école élémentaire des Abeilles à Masevaux-Niederbruck

Surface de la cour : 1 340 m² sans le préau (175 m²) et 1 515 m² avec le préau
Maître d'œuvre concepteur : JP - Études et Conception (Julien Pechin)
Entreprises travaux : Giamberini & Guy - Turckheim

La commune a consulté l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, pourvoyeuse majoritaire des subventions éventuelles en cas d'amélioration de la gestion intégrée des eaux pluviales sur un équipement public. Précisons que l'école en question possédait déjà un récupérateur d'eau de pluie très conséquent en sous-sol du bâtiment. L'Agence de l'eau et la commune avait mandaté un bureau d'études paysagiste. Celui-ci avait déjà réalisé une étude et un plan d'exécution très complets.

Le CAUE d'Alsace a été contacté fin 2022 dans le but d'adapter au mieux ce projet aux spécificités des publics présents dans cet établissement scolaire. L'architecte-conseillère a travaillé avec trois classes de niveau différent pour co-construire une nouvelle cour vivante. Le but était de prendre les documents établis par le maître d'œuvre comme des préconisations, puisqu'ils avaient tenu compte de diagnostics techniques pertinents.

Le projet d'aménagement de la cour s'articule autour de plusieurs phases. Tout d'abord, une transformation significative de l'espace existant est envisagée, avec la suppression de 1 260 m² d'enrobés, soit 94% de la surface actuelle, dont 800 m² sont remplacés par du pavage drainant.

Toutes les gouttières sont déconnectées et le réseau des eaux pluviales est réaménagé, intégrant deux noues d'infiltration traversées par des passerelles en bois à structure en acier.



Présentation du projet - Cours des Abeilles aux élus et à la direction technique de l'école ©CAUE d'Alsace

Un jardin pédagogique est aménagé de cinq bacs adaptés aux élèves. Deux tables et bancs, ainsi que deux maisonnettes sont réalisés en bois. Une aire de jeux de 85 m² en copeaux, avec des assises périphériques et une aire de jeu de ballon en sable stabilisé avec un filet pare-ballon naturel, sont également créés.

De plus, une partie du jardin adjacent à celui du Musée d'Histoire est annexée, ajoutant 140 m² d'espaces verts, avec la plantation de deux arbres à haute tige. Une "École du dehors" y voit le jour, comprenant un espace en copeaux de bois, une pergola naturelle et des assises, tandis qu'une haie de Benjes en robinier est installée, accompagnée de la suppression partielle des barrières le long de la cour.

L'Agence de l'eau Rhin-Meuse a accordé une subvention de 80% du montant des travaux éligibles. La dotation d'Équipement des Territoires a subventionné d'autres besoins.

Cour de l'école maternelle de Bitschwiller-Lès-Thann

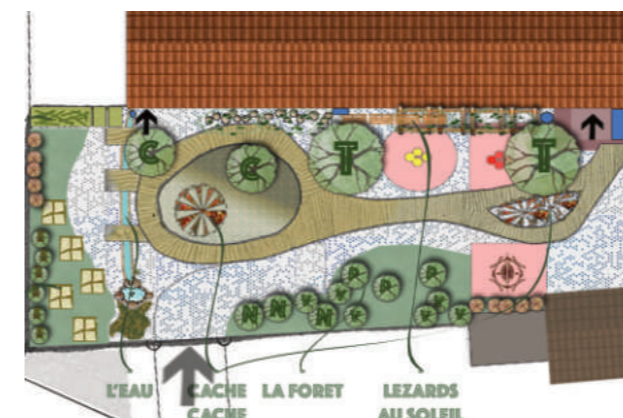
Surface de la cour : 805 m² sans le préau (106 m²) et 911 m² avec le préau
Nom du maître d'œuvre et diagnostics : Thierry Muller SAS
Entreprises travaux : Thierry Muller SAS - Agence Haut-Rhin

La commune a consulté le CAUE d'Alsace, en amont, sur recommandation de l'inspectrice d'académie, en lien avec la directrice de l'école fin 2021.

Cette petite école de village possède une cour plein sud, spacieuse, aux contours réguliers (rectangle) et entièrement recouverte de « petits roulés » (donc sol infiltrant).



Extrait du plan de récolement de la cour co-construite avec les élèves - école de Bitschwiller-Lès-Thann



Projet de la cour d'école maternelle de Bitschwiller-Lès-Thann ©Thierry Muller

Un seul grand arbre fait de l'ombre sur la salle de motricité uniquement. L'architecte-conseillère a travaillé avec une douzaine d'enfants de grande section et les institutrices. Le maître d'œuvre et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse ont été contactés sur les éléments issus de la co-construction que ce premier a en grande partie respecté.

Le projet d'aménagement de la cour priorise la récupération des eaux pluviales de la toiture nord dans des containers, avec infiltration du trop-plein dans une noue paysagère. Cette partie est essentiellement à vocation paysagère. Les systèmes d'infiltration des eaux des toitures du préau et de la salle de motricité sont également prévus.

Arbres, arbustes, et potagers favorisent la biodiversité. Les espaces de rencontre et de partage encouragent la sociabilisation et l'apprentissage du respect mutuel. Des espèces végétales locales sont privilégiées, tout comme une noue enjambée par un petit pont et une haie de Benjes. Une piste en stabilisé permet la circulation des draisiniennes.

L'Agence de l'eau Rhin-Meuse a subventionné 80% des travaux éligibles (tout sauf la piste des draisiniennes). Le dispositif "1 2 3 Plant'haie" a permis de financer tous les arbres et les nombreux arbustes et de former la directrice.



Réalisation, en attente des plantations - Cour Bitschwiller-Lès-Thann ©CAUE



Noue d'infiltration - Cour Bitschwiller-Lès-Thann ©CAUE d'Alsace

Les interventions scolaires et extrascolaires

Établissements	Nature de l'intervention
École élémentaire Robert Schuman Strasbourg	Intervention scolaire auprès de CM2 suite à une sortie organisée lors des EDP par la SPL Deux-Rives (Bains Municipaux de Strasbourg) : "De Haussmann à Le Corbusier, un passage à la modernité".
Collège de Matzenheim	Intervention en deux temps : atelier de présentation de travaux d'élèves de 4 ^e "Réinventer la place Kléber" et interventions sur les métiers de l'architecture et du paysage.
Lycée Kléber Strasbourg	Ateliers en 3 séances sur la question des sols pour une classe de 2 nd e du lycée Kléber - classe de SVT : <ul style="list-style-type: none"> visite de l'exposition Terre-Terrain-Territoire et atelier d'urbanisme au CAUE, déambulation à Strasbourg menée par Florian Franck-Neumann de Solenville - fresque des sols en marchant, participation à la projection du film "Douce France" organisée lors de la semaine des sols par Solenville et animation du débat avec 2 classes de lycée (Kléber et Pasteur).
Université de Strasbourg	Dans le cadre d'une convention signée avec l'Université de Strasbourg - Faculté de chimie, intervention auprès des élèves de L1 du parcours préparatoire au professorat des écoles (PPPE). Une action de sensibilisation à l'architecture a été co-construite avec l'enseignante référente en Histoire des arts au lycée des Pontonniers et animée par 2 architectes-conseillers du CAUE d'Alsace.
Centre socio-culturel Lupovino Strasbourg	Interventions menées auprès de 10 enfants du quartier du Polygone et sur une semaine en juillet 2023. Inscription du projet dans le cadre de l'opération "C'est mon patrimoine !". Visites à Strasbourg et Eschau, réalisation de projets et maquettes par les enfants du centre socio-culturel. Organisation d'une exposition des travaux des élèves au CAUE d'Alsace en octobre 2023.
RPI Aspach-Michelbach GS et CE1/CE2 Schweighouse-Thann	Ma Cour Vivante - M. le Maire a proposé au directeur du RPI l'accompagnement du CAUE d'Alsace afin de faire bénéficier les deux classes présentes sur site de l'intervention en huit séances visant à imaginer de manière co-construite avec enseignants et élèves, une nouvelle cour d'école végétalisée, présentant des îlots de fraîcheur ou des abris, ouverte à la biodiversité et permettant des activités plébiscitées ou nouvelles. Les projets ont été présentés au Conseil Municipal sous forme de plans d'intentions, de références et de maquettes. Ce projet prend place dans une réflexion globale sur le centre bourg accompagnée par le CAUE.
École élémentaire Les Mélézes du CP au CM2 Walheim	Ma Cour Vivante - L'une des enseignantes de l'école élémentaire a pris contact avec le CAUE d'Alsace afin de faire bénéficier les trois classes de l'intervention en huit séances visant à imaginer de manière co-construite avec enseignants et élèves, une nouvelle cour d'école végétalisée, présentant des îlots de fraîcheur, ouverte à la biodiversité et permettant des activités plébiscitées ou nouvelles. Les projets ont été présentés au Conseil Municipal sous forme de plans d'intentions, de références et de maquettes. Celui-ci n'a pas encore budgété d'aménagement de cette cour mais a organisé une nouvelle rencontre avec le CAUE pour faire le point sur les suites à donner (recherche de financements, subventions, recherche d'un maître d'œuvre, etc.).
École élémentaire du Centre Pfastatt	Ma Cour Vivante - Le directeur de l'école élémentaire a pris contact avec le CAUE d'Alsace afin de faire bénéficier plusieurs classes (choix de trois classes en fonction des trois espaces de cour identifiés) de l'intervention en huit séances visant à imaginer de manière co-construite avec enseignants et élèves, une nouvelle cour d'école végétalisée, présentant des îlots de fraîcheur, ouverte à la biodiversité et permettant des activités plébiscitées ou nouvelles. Les projets ont été présentés au Conseil Municipal sous forme de plans d'intentions, de références et de maquettes. Une autre présentation a été organisée pour la commission des affaires scolaires du Conseil Municipal afin d'envisager la suite du processus.

École élémentaire de la Clef des Champs Fortschwihir	Ma Cour Vivante - La directrice de l'école élémentaire a pris contact avec le CAUE d'Alsace afin de faire bénéficier deux des classes de l'intervention en huit séances visant à imaginer de manière co-construite avec enseignants et élèves, une nouvelle cour d'école végétalisée, présentant des îlots de fraîcheur, ouverte à la biodiversité et permettant des activités plébiscitées ou nouvelles. La première réunion de mise en place a été organisée avec M. le Maire, qui est dans l'attente de la présentation du projet.
École élémentaire Roland Ingersheim Hésingue	Ma Cour Vivante - La direction des services de la commune a pris contact avec le CAUE d'Alsace afin de faire bénéficier plusieurs classes de l'intervention en huit séances visant à imaginer de manière co-construite avec enseignants et élèves, une nouvelle cour d'école végétalisée, présentant des îlots de fraîcheur, ouverte à la biodiversité et permettant des activités plébiscitées ou nouvelles. Trois réunions de mise en place ont été organisées pour la présentation du dispositif à M. le Maire, aux membres du Conseil Municipal et aux trois enseignants volontaires. Ils sont dans l'attente de la présentation des projets.
École élémentaire Sitzmann Zillisheim	Mon village à maisons de pans de bois - À la suite de la visite du village avec le CAUE lors des EDP, à la recherche des constructions anciennes et des maisons à pans de bois, l'enseignante a souhaité une intervention du CAUE afin de créer un village de maisons à colombages. Les enfants ont pu observer les colombages sur toute la France, les remplissages et les principes constructifs. Puis ils ont créé leur propre bout de village en maquette.
École élémentaire du Nord CP/CE1 Sausheim	Mon village à maisons de pans de bois - À la suite de la visite du village avec le CAUE lors des EDP, à la recherche des constructions anciennes et des maisons à pans de bois, l'enseignante a souhaité une intervention du CAUE afin de créer un village de maisons à colombages. Les enfants ont pu observer les colombages sur toute la France, les remplissages et les principes constructifs. Puis ils ont créé leur propre bout de village en maquette.
Collège Pflimlin Brunstatt-Didenheim	Challenge Ville durable - L'une des professeurs d'Histoire-géographie du collège Pflimlin a souhaité une intervention du CAUE sur la ville durable et les métiers de l'architecture, pour quatre classes de 3 ^e . Une présentation des métiers de l'architecture, de la ville et des enjeux climatiques a pu être faite. Puis les élèves ont réalisé par petits groupes des maquettes de quartier en papier afin de s'immerger dans la conception.
Lycée Théodor Deck Guebwiller	Concours Oscar - À la demande de deux enseignants (littérature et techniques), deux groupes d'élèves ont bénéficié de l'intervention du CAUE afin de les accompagner dans la réalisation de maquettes. Ces maquettes répondaient au concours Oscar de la Maison européenne de l'architecture - Rhin supérieur. Une première séance a permis la présentation des métiers de la conception et de références liées au sujet Oscar. La seconde séance a servi à analyser et questionner les orientations prises dans les projets de maquettes, donner des références spécifiques, lister le matériel nécessaire à commander par les enseignants et réorienter au besoin les choix.
Lycée Schweitzer Mulhouse	Réemploi de matériaux sur le site du lycée - En lien avec le professeur d'arts plastiques, ce sont les élèves de 1 ^{re} de l'option qui ont bénéficié de l'intervention du CAUE sur cinq séances. Ils ont eu une initiation au réemploi dans la construction avec analyse de diverses références. Puis, ils devaient choisir un lieu dans l'enceinte de l'établissement où créer un espace spécialement pour l'usage des lycéens et choisir cet usage. Ce lieu devait être entièrement aménagé avec des éléments « déchets » possiblement déposés sur des bâtiments fictifs (fermettes, poutres métalliques, banches, fenêtres). Finalement, ils ont créé des maquettes de ces espaces soit en volumes, soit en 3D sur support numérique.
Lycée Le Corbusier Illkirch-Graffenstaden	Collaboration avec les enseignantes du Diplôme national des métiers d'art et du design (DNMADE) session Innovation sociale du lycée Le Corbusier à Illkirch pour la fabrication d'un prototype d'assise et de troc afin d'observer les interactions possibles avec les passants dans l'espace public.

Les formations

conseiller

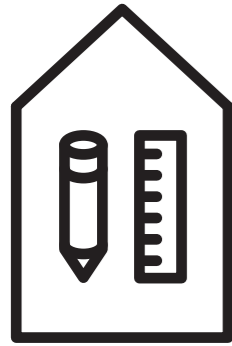
sensibiliser

former

informer

74	Les formations
76	Formation des élus et services techniques
78	Formation des enseignants
80	Formation des professionnels

Les formations



143
personnes
formées par le
CAUE

La formation est inscrite dans les missions des CAUE par la loi sur l'architecture de 1977. La formation professionnelle a été réformée par la loi du 5 septembre 2018.

L'action de formation ou action de développement des compétences se définit comme « un parcours pédagogique permettant d'atteindre un objectif professionnel » (article L. 6313-1 du code du travail).

La réalisation du parcours de formation nécessite des moyens pédagogiques, techniques et humains adaptés.

Les programmes de formation CAUE sont construits à partir des connaissances, des compétences et des expériences de terrain du CAUE d'Alsace, des contacts multi-acteurs du réseau et avec son expérience d'ingénierie de formation. Ils s'adressent aux acteurs du cadre de vie : professionnels des secteurs privés et publics, élus, agents des services de l'État, des administrations publiques, acteurs du domaine associatif, de l'enseignement, etc.

L'offre de formation du CAUE s'adapte aux besoins des territoires et aux publics auxquels elle s'adresse en termes d'objectifs, contenus, formats, modalités pédagogiques, outils, suivis, etc.

L'activité Formation confiée au CAUE se nourrit des apports de l'activité de conseil, de sensibilisation, d'information, en identifiant des besoins. Elle participe à la montée en compétence des bénéficiaires et donc à la qualité de leurs demandes.

Les programmes proposés prennent en compte :

- les observations du CAUE des problématiques locales, des acteurs et des enjeux,
- les besoins des territoires et les politiques publiques locales et nationales,
- les ressources existantes sur place et au-delà, relatives aux sujets concernés,
- l'intérêt public,
- la possibilité de mutualisation de contenus nationaux, de partage d'expériences, ainsi que l'opportunité d'adaptation et de déclinaison suivant les spécificités locales,
- les évolutions de la société.

Le CAUE œuvre dans le sens :

- du respect de l'environnement (économie de diffusion et d'impression de papier, des déplacements, etc.),
- de la mutualisation et la capitalisation des actions menées par les CAUE au niveau national,
- de la recherche d'innovation dans les méthodes, les programmes, les partenariats, la diffusion, etc.

À ce jour, le CAUE d'Alsace a développé des programmes de sensibilisation des élus sur la reconversion des corps de ferme, sur le devenir des friches industrielles, sur les possibilités de ré-investissement des zones pavillonnaires ainsi que dans le cadre des schémas de cohérences territoriaux (SCoT).

Les architectes-conseillers accompagnent quotidiennement les élus locaux dans leur projet par un conseil et une pédagogie sur mesure.

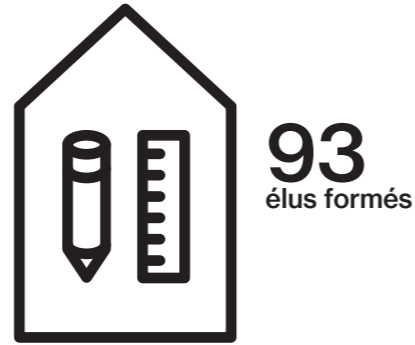
La fusion des deux CAUE en CAUE d'Alsace a mis en évidence la nécessité de se professionnaliser sur la formation pour :

- répondre aux objectifs de la loi,
- accompagner les élus locaux,
- former les salariés pour devenir formateurs,
- viser l'objectif Qualiopi,
- consolider le CAUE sur le territoire, comme véritable organisme de formation.



Formation des enseignants du 2nd degré de École Académique de la Formation Continue (EAFCC) - ENSAS ©CAUE d'Alsace

Formation des élus et services techniques



Les îlots de chaleur (et les îlots de fraîcheurs) urbains

"Matinée Technique" organisée par le CNFPT et l'ADT Alsace

Catherine WALTER
Architecte-conseillère

Public : 83 agents des communes du Haut-Rhin

Pour des questions de bien-être et de santé publique liée au changement climatique, il est nécessaire de s'emparer de la question des "îlots de chaleur". Les petites communes voire les très petits villages eux-mêmes connaissent ces phénomènes identifiés dès le XIX^e siècle autour de la grande ville très urbanisée de Londres.

Une "Matinée Technique" a été organisée par le CNFPT et l'ADT Alsace à destination des agents des communes du Haut-Rhin.

Cette information visait à expliquer d'où viennent les îlots de chaleur, quelles en sont les causes et les facteurs aggravants afin de mieux identifier les leviers sur lesquels agir pour créer des îlots de fraîcheur et mettre en valeur les bonnes pratiques locales.

Une architecte-conseillère du CAUE d'Alsace est intervenue pour la première partie et un paysagiste de l'Eurométropole de Strasbourg a poursuivi par des exemples réalisés dans l'EMS, notamment en lien avec le programme de transformation des cours d'école lancé il y a 3 ans.

La formation donnera lieu à une prochaine "Matinée Technique" sur le même thème dans le Bas-Rhin en 2024.



"Matinée Technique" organisée par le CNFPT et l'ADT Alsace

L'architecture locale au fil du temps

Formation/conférence

Arnaud BRONNER
Architecte-conseiller

Catherine WALTER
Architecte-conseillère

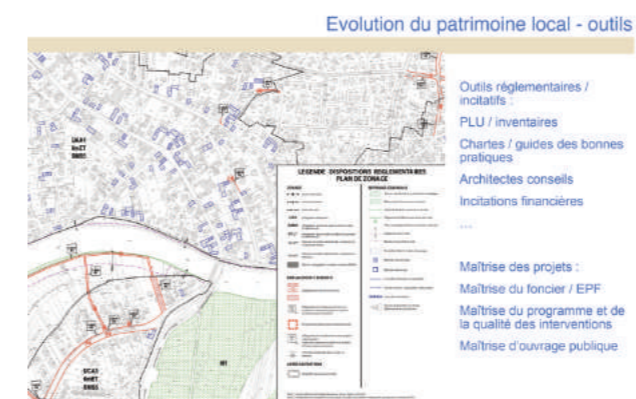
Public : les conseillers départementaux des cantons du Sundgau et les élus des communes du Sundgau

Le Sundgau est une partie du sud de l'Alsace où les maisons à pans de bois et surtout les corps de ferme sont encore très présents. Comme ailleurs, ils sont menacés de destruction sous la pression liée au prix du foncier, mais ils sont aussi prisés pour être démontés et revendus ailleurs.

Le service de l'urbanisme de la Communauté de communes Sundgau a voulu profiter de la semaine sur l'architecture local organisée à Altkirch et ouverte au grand public, pour sensibiliser les élus au patrimoine du quotidien qui les entoure, leur donner des outils de compréhension et surtout des perspectives d'évolution et de transformation de ce patrimoine.

Les architectes-conseillers du CAUE ont orienté leur intervention vers une série d'exemples d'accompagnement menés par notre organisme et sur lesquels nous avons aujourd'hui le recul nécessaire pour avoir un regard critique.

Parmi les exemples présentés, nous avons sélectionné le déplacement et la transformation d'un ensemble bâti dans un village pour répondre à de nouveaux besoins, la valorisation d'un bâtiment stratégiquement situé au cœur d'un village dans un contexte contemporain, l'utilisation d'un corps de ferme abandonné pour créer un nouvel équipement communal, ainsi que la rénovation d'espaces publics discontinus dans le but de revitaliser une petite commune.

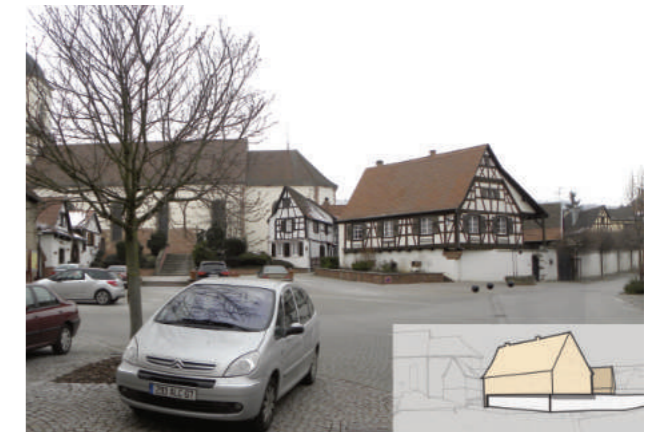


Extrait - outils de repérage d'éléments remarquables dans le tissu urbain porté à connaissance ©CAUE d'Alsace

Le CAUE d'Alsace est aujourd'hui riche de nombreuses études qui ont valeur d'exemples. Il propose d'ailleurs des outils pour porter à la connaissance des élus le patrimoine présent dans leur village (un alignement dans une rue, des matériaux utilisés, un bâtiment remarquable, un système constructif, parfois un simple détail de façade ou une position stratégique, etc.).

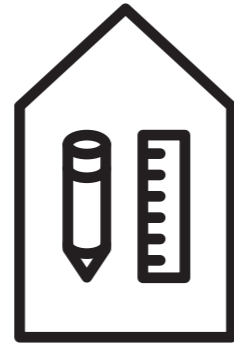


Exemple de déplacement de bâtiment ancien - Médiathèque Eschau ©AtelierRhenanArchi



Exemple de mise en valeur du bâti ancien à Gries ©CAUE d'Alsace

Formation des enseignants



37
enseignants formés

"Sensibilisation à l'architecture"

Formation des enseignants du 2nd degré de l'École Académique de la Formation Continue (EAFC)

Michel BAYER
Architecte-conseiller
Catherine WALTER
Architecte-conseillère

Léona RICHARD
Stagiaire
ENSAS - Master 1



Présentation collégiale, à mi-parcours, des orientations présentées par une équipe ©CAUE d'Alsace

Le stage de sensibilisation à l'architecture de l'EAFC est proposé par la Délégation à l'Action Artistique et Culturelle (DAAC) de l'Académie de Strasbourg en partenariat avec des membres de la Commission Académique Régionale Architecture (CARA), à savoir : le CAUE d'Alsace, l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg (ENSAS) et l'Institut National des Sciences Appliquées (INSA) Strasbourg spécialité Architecture.

Cette formation s'adresse aux enseignants du second degré (collèges et lycées) de toutes filières et disciplines.

Ces représentants de la CARA élaborent chaque année les sujets et les mettent en forme avec l'aide de 3 ou 4 étudiants de l'ENSAS. Ces derniers valorisent la préparation et leur intervention lors de cette formation, dans leur cursus universitaire.

Les enseignants-stagiaires sont mis en situation. Ils s'emparent d'un projet d'architecture ou d'aménagement du paysage dans le cadre d'un workshop d'une journée, dont l'aboutissement est la création d'une ou plusieurs maquettes. Tout au long de la journée, ils ont accès à des personnes et organismes ressources, ainsi qu'à du vocabulaire spécifique et technique et des références en lien avec le sujet. L'objectif est que ces professeurs s'emparent ensuite de la discipline dans leurs programmes au quotidien, soit en autonomie, soit en s'appuyant sur les ressources qui leur ont été présentées, soit avec



Assemblage des sites en un seul fjord ©CAUE d'Alsace



Recherche de passerelle et jonction entre bâtiment et paysage ©CAUE d'Alsace

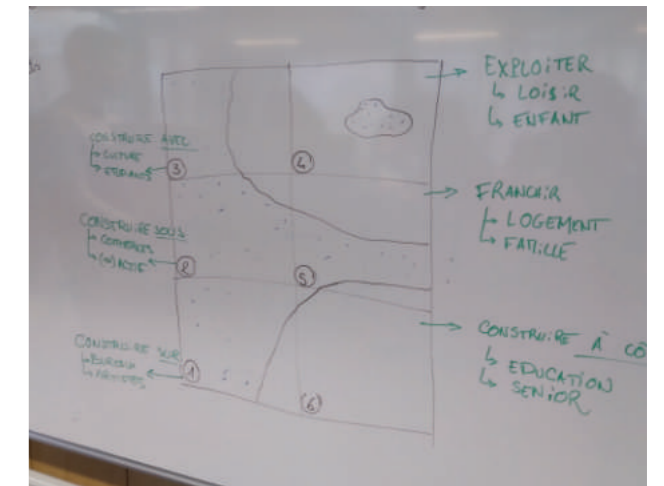
Thématique 2023

Eau, Environnement, Architecture

Le site représentait un fjord scandinave offrant diverses situations d'implantation à choisir, toujours en proximité avec l'eau et donc avec des rapports différents à l'eau. Des contraintes, un programme et des usages de construction ont également été distribués à chaque groupe de travail. Outre l'aide continue de toutes les personnes encadrantes présentes, la journée était rythmée par des mises au point collégiales.

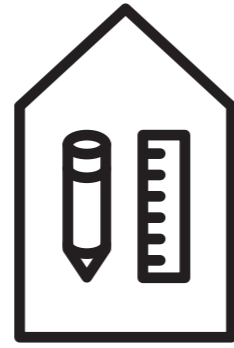


Projet d'hôtel sur pilotis et tiny houses dans la montagne ©CAUE d'Alsace



Les six sites proposés autour du fjord, avec les usages ©CAUE d'Alsace

Formation des professionnels



13
architectes
formés à la
pédagogie

Formation pédagogique des architectes à l'intervention en milieu scolaire

Michel BAYER
Architecte-conseiller



Exposition des travaux d'élèves à la fin de l'immersion en classe ©CAUE d'Alsace

Intervenir en milieu scolaire auprès des 3-11 ans pour sensibiliser à l'architecture.

Quels enjeux ? Quelle pédagogie ?

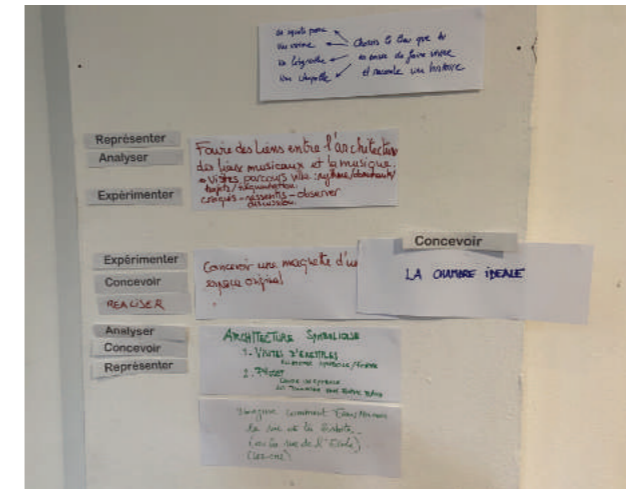
En suivant cette formation, les participants seront en mesure de :

- connaître les caractéristiques du public ciblé et d'adapter leurs moyens pédagogiques à l'âge et aux besoins des enfants,
- définir des objectifs à la portée des jeunes enfants et identifier les moyens pédagogiques efficaces pour les atteindre,
- connaître quelques clés du fonctionnement du système éducatif pour faciliter l'identification des partenaires, la prise en compte des enjeux des programmes et le montage de projets,
- construire une réponse personnalisée à la question "Qu'est-il important de transmettre aujourd'hui à de jeunes enfants à propos d'architecture et comment ?"
- participer à des ateliers de pratique avec une classe -vivre une expérience pédagogique réelle et analyser pédagogiquement l'expérience en recherchant les causes des écarts entre comportements ou réponses attendus et réellement observés,
- s'interroger sur les points forts et les limites de quelques outils pédagogiques,
- élargir : évocation d'autres expériences, partenaires, outils, etc.

L'approche CAUE

Cette formation a été co-crée et co-animée par le CAUE avec la conseillère pédagogique arts visuels, architecture, de l'Inspection académique. Elle a été montée en partenariat avec l'HEAR dans le cadre du CFPI, le CROA et le Rectorat.

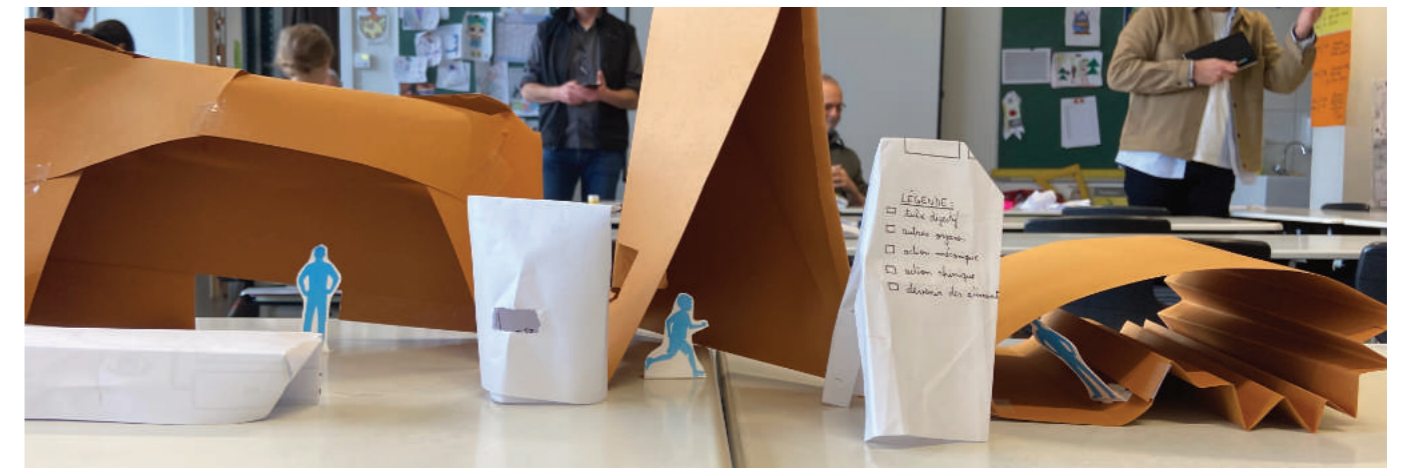
Le CAUE co-anime déjà avec la conseillère pédagogique des cycles de formation à l'architecture pour des enseignants du premier degré. Ce retour d'expérience a permis d'alimenter la création de cette nouvelle formation destinée aux professionnels. Le CAUE a proposé la séquence d'intervention en classe pour le deuxième jour de la formation. Elle avait été préalablement expérimentée dans différentes classes par des enseignants du premier degré.



Formation au CFPI ©CAUE d'Alsace



Formation au CFPI ©CAUE d'Alsace



Travaux d'élèves en mi-séance d'immersion en classe ©CAUE d'Alsace

Info-comm

conseiller

sensibiliser

former

informer

84	Évènements & expositions
86	Les Universités d'été des CAUE 2023
94	Le centre de doc'
96	Site web et réseaux sociaux

Évènements et expositions



Pour une frugalité heureuse et créative

Exposition, conférences

Du 03.01 au 05.04.2023

Le pôle strasbourgeois de l'Ordre des architectes Grand Est ont accueilli l'exposition "Pour une frugalité heureuse et créative". Pour faire vivre la thématique et permettre au plus grand nombre de se saisir du sujet, l'Ordre des architectes Grand Est, en partenariat avec Envirobat Grand Est et le CAUE d'Alsace, a imaginé un programme d'évènements divers s'adressant à la fois aux professionnels, aux étudiants en architecture mais aussi au grand public, sans oublier les plus jeunes :

- le 2 mars à 18h à l'INSA - conférence "Architecture de terre : renouer avec un matériau ancestral" par Emy Galliot et Noé Jalbert,
- le 3 mars à 18h au CAUE - conférence et échanges sur la "cartographie des ressources sur le territoire d'Alsace" par Émilie Depierre, Albert Roland et Gilles Meyer,
- le 23 mars à 14h au CAUE - ateliers "Mains à la pâte !" par Emy Galliot et Maurine Koeberlé,
- le 29 mars à 18h à l'ENSAS - conférence "Architecture frugale : rénovations inspirantes dans le Grand Est et ailleurs" par Dominique Gauzin-Müller.



Exposition Pour une frugalité heureuse et créative ©CROA Grand Est

Paysans du ciel et de la terre

Ciné-débat

Le 02.03.2023

La terre fertile est malmenée par l'intensification de l'agriculture et le changement climatique. Les coulées de boues, qui emportent avec elles ce précieux capital, ne sont qu'un symptôme du problème.

Partant de ce constat, ce film raconte à la fois l'écosystème sol et comment celles et ceux qui le "travaillent" cherchent dans la diversité de leurs connaissances, pratiques et sensibilités à mieux le comprendre, le conserver voire le régénérer.

Cette soirée ciné-débat a été co-organisée par la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg, la Zone Atelier Environnementale Urbaine (ZAEU) et son programme de recherches participatives Solenville Strasbourg, le CAUE d'Alsace, en partenariat avec la Chambre d'agriculture d'Alsace et le réseau Bio en Grand Est.

Terre-Terrain-Territoire

Exposition, conférence, ateliers

Du 07.09 au 10.10.2023

Au cœur de nos villes, les terrains font l'objet d'une valorisation économique toujours plus forte qui conditionne la manière dont chaque mètre carré peut être utilisé. Et pourtant, les richesses des sols sont plurielles : témoignage géomorphologique, historique, d'usage ou écologique... en somme un bien commun. Alors, comment notre rapport au sol peut-il bouleverser la ville de demain ?

L'exposition est conçue par ANMA Architectes Urbanistes en partenariat avec la Fondation d'entreprise ANMA produite par le CAUE Rhône Métropole. Le programme concocté par le CAUE d'Alsace s'est inscrit dans le cadre des Journées de l'Architecture, un évènement coordonné par la Maison Européenne de l'Architecture - Rhin supérieur :

- le 28 septembre à 18h, conférence par les associés de l'agence ANMA au cinéma Star Saint-Exupéry suivie d'une visite commentée de l'exposition au CAUE d'Alsace à Strasbourg,
- le 5 octobre, ateliers scolaires,
- le 9 octobre, soirée multi-fresques.



Vernissage de l'exposition TTT ©CAUE d'Alsace



Conférence TTT par l'agence ANMA au cinéma Star Saint-Exupéry, Strasbourg ©CAUE d'Alsace



Illustration réalisée spécialement pour l'exposition Vues imprenables ©Martin Étienne

Vues imprenables ! Dessins de Martin Étienne

Exposition

Du 15.11.2023 au 15.01.2024

Le 16 novembre 2023, le CAUE d'Alsace a inauguré une exposition à Strasbourg, mettant en lumière 23 dessins d'humour de Martin Étienne, architecte devenu illustrateur.

L'exposition, organisée par le CAUE d'Alsace, a offert une immersion dans l'univers artistique de Martin Étienne, constituant une approche originale pour diffuser la culture architecturale et aborder les enjeux contemporains de l'aménagement et de l'environnement.

L'inauguration a été marquée par la révélation d'un dessin spécialement conçu pour l'Alsace, ajoutant une touche locale. Cet évènement a permis au public de découvrir la vision satirique de l'architecture et de l'environnement de l'artiste, créant ainsi un moment privilégié de rencontre entre l'artiste, le public et les thématiques pertinentes.



Les Universités d'été des CAUE

Du 5 au 7 juillet 2023, le CAUE d'Alsace a eu le plaisir et l'honneur d'accueillir les Universités d'été des CAUE 2023 à Strasbourg.

Les items Architecture, Urbanisme, Environnement et Paysage - qui constituent des "sujets" historiques pour les CAUE - sont autant de matières vivantes et de leviers puissants pour penser avec bienveillance le débat de la sobriété pour se projeter et agir. Il y a lieu de réussir à concilier progrès technique et écologie, pour faire rimer ruralité et mobilité, patrimoine et modernité, habitat et biodiversité.

Présents depuis 45 ans dans les territoires, les CAUE sont en prise directe avec ces problématiques et les changements en cours. Ils stimulent des démarches et des pratiques de terrain innovantes à la recherche du "bon" jeu d'acteurs, en partenariat avec les institutions, les professionnels, les élus communaux, intercommunaux, urbains ou ruraux.

Les dynamiques en cours et cette richesse des pratiques ont amené le réseau des CAUE à se rencontrer lors des Universités d'été les 5, 6 et 7 juillet 2023, à Strasbourg, afin de partager collectivement ces enjeux.

Au travers de visites, d'ateliers, de débats et de moments de convivialité, ces journées ont été l'occasion d'échanger et de s'interroger sur nos pratiques et approches.

L'évènement a été organisé par le CAUE d'Alsace avec la collaboration des CAUE 05, 15, 17, 26, 33, 34, 55, 61, 62, 64, 80, 83, l'URCAUE Nouvelle Aquitaine, l'URCAUE Auvergne-Rhône-Alpes et la FNCAUE.

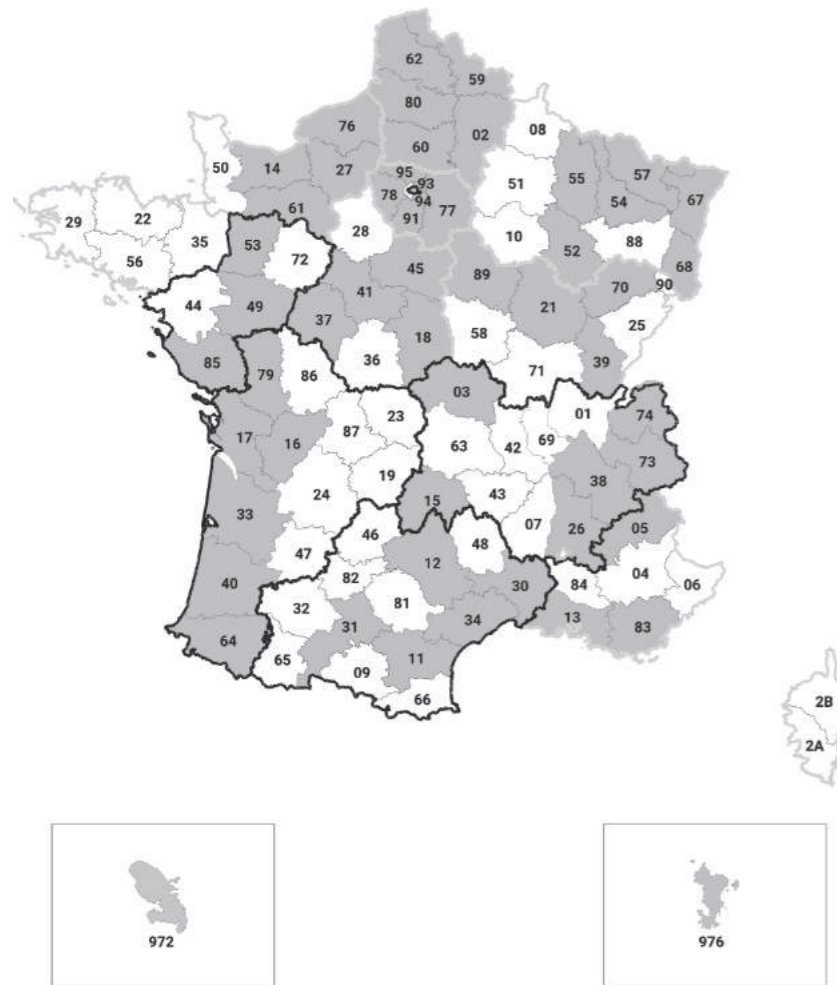
Il a réuni 239 participants.

Cette organisation a représenté environ 1 800 heures de travail à l'équipe du CAUE d'Alsace, réparties de janvier à juillet 2023.

Les partenaires :



Participants aux Universités d'été des CAUE 2023



02	CAUE Aisne
03	CAUE Allier
05	CAUE Hautes-Alpes
11	CAUE Aude
12	CAUE Aveyron
13	CAUE Bouches-du-Rhône
14	CAUE Calvados
15	CAUE Cantal
16	CAUE Charente
17	CAUE Charente-Maritime
18	CAUE Cher
21	CAUE Côte-d'Or
26	CAUE Drôme
27	CAUE Eure
30	CAUE Gard
31	CAUE Haute-Garonne
33	CAUE Gironde
34	CAUE Hérault
37	CAUE Indre-et-Loire
38	CAUE Isère
39	CAUE Jura
40	CAUE Landes
41	CAUE Loir-et-Cher
45	CAUE Loiret
49	CAUE Maine-et-Loire
52	CAUE Haute-Marne
53	CAUE Mayenne
54	CAUE Meurthe-et-Moselle
55	CAUE Meuse
57	CAUE Moselle
59	CAUE Nord
60	CAUE Oise
61	CAUE Orne
62	CAUE Pas-de-Calais
64	CAUE Pyrénées-Atlantiques
67+68	CAUE Alsace
70	CAUE Haute-Saône
73	CAUE Savoie
74	CAUE Haute-Savoie
75	CAUE Paris
76	CAUE Seine-Maritime
77	CAUE Seine-et-Marne
78	CAUE Yvelines
79	CAUE Deux-Sèvres
80	CAUE Somme
83	CAUE Var
85	CAUE Vendée
89	CAUE Yonne
91	CAUE Essonne
93	CAUE Seine-Saint-Denis
94	CAUE Val-de-Marne
95	CAUE Val-d'Oise
972	CAUE Martinique
976	CAUE Mayotte

FNCAUE
URCAUE Auvergne-Rhône-Alpes
URCAUE Pays de la Loire
URCAUE Nouvelle-Aquitaine
URCAUE Occitanie

Au programme

Jour 1

12h00 - Accueil à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg

La première journée s'est déroulée au sein de l'École d'Architecture de Strasbourg, à deux pas de la gare.

14h00 - Ouverture

Ouverture des Universités d'été par Étienne Wolf, Président du CAUE d'Alsace, suivi de l'intervention de Frédéric Bierry, Président de la Collectivité européenne d'Alsace, de Corinne Langlois, directrice de l'architecture, de la qualité de la construction et du cadre de vie du Ministère de la Culture et de Philippe Cieren, le directeur de l'ENSAS.

15h00 - Conférence

- Panorama des politiques européennes et présentation du Nouveau Bauhaus Européen par des agents de la Commission Européenne
- Le béton désarmé par l'Agence Nationale de Psychanalyse Urbaine (ANPU)

16h00 - Pecha Kucha

Plusieurs CAUE ont dévoilé des actions sous forme de courtes présentations, en quelques slides.

16h30 - Ateliers thématiques

- Re-mobiliser foncier et bâti
- Ménager paysage et environnement
- Reconvertir les friches en cœur de bourg
- Être sobre au quotidien
- Habiter le littoral demain
- Rénover qualitativement le bâti ancien
- Recomposer au fil de l'eau
- Affirmer le CAUE comme acteur culturel
- Rendre actrices les jeunes générations
- Décliner urbanisme réglementaire et sobriété à l'échelle locale

19h00 - Buffet des Terroirs



Accueil ENSAS



Conférence ANPU - Laurent Petit ©CAUE d'Alsace



Atelier ENSAS



Atelier thématique - Piloter, évaluer, orienter les actions ©CAUE d'Alsace



Visite - Les sols urbains comme vitrine de la biodiversité ©CAUE d'Alsace



Promenade en bateau mouche Batorama

Jour 2

9h00 - Accueil au Phare Citadelle

La deuxième journée s'est déroulée dans le secteur des Deux-Rives.

9h30 - Pecha Kucha

Plusieurs CAUE ont dévoilé des actions sous forme de courtes présentations, en quelques slides.

10h00 - Actualité de la FNCAUE

- Enfants du Patrimoine
- Dièze
- Échec des négociations de la convention collective nationale

10h30 - Ateliers thématiques

- Co-porter des expositions : efficacité et sobriété
- Communiquer, s'ouvrir à nos publics
- Animer un réseau d'acteurs
- Piloter, évaluer, orienter les actions
- Moderniser les conseils aux particuliers
- Transmettre grâce aux neurosciences - à vos cerveAUE !
- Initier la participation en territoires ruraux
- Piloter un programme de recherche action
- Jouer pour sensibiliser
- Concerner : pourquoi et avec qui ?

14h00 - Visites de site

- Urbanisme de Kehl (Allemagne) à vélo
- Écoles de Kehl (Allemagne)
- Jardins des Deux-Rives
- Urbanisme des Deux-Rives
- Écoles de Strasbourg - Visite de cours Oasis
- Site de la Coop
- Urbanisme du quartier Danube
- Visite du quartier Bruckhof
- Les sols urbains comme vitrine de la biodiversité

18h00 - Retour au Phare Citadelle avec Batorama et soirée festive

Jour 3

9h00 - Accueil à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg

La troisième journée s'est déroulée au sein de l'École d'Architecture de Strasbourg.

9h30 - Table ronde ENSAS

La sobriété, nouveau paradigme du cadre de vie ?

- Anne-Sophie Kehr (Présidente RMA)
- Mickaël Labbé (Philosophe)
- Patrick Henry (Architecte et enseignant à l'ENSAPB)
- Alain Charrier (Vice-Président de la FNCAUE)
- David Abittan (Journaliste)

11h00 - Intervention de Josiane Chevalier, préfète de la région Grand Est, préfète de zone de défense et de sécurité Est, préfète du Bas-Rhin

11h15 - Restitution graphique

Retour en croquis sur les 3 jours par l'illustratrice et facilitatrice graphique Barbara Bellier.

12h00 - Collation et premiers départs

Restitution des badges et souvenirs à emporter...

15h00 - Prolongation : visite des coulisses de la cathédrale Notre-Dame



Intervention de Josiane Chevalier, préfète de la région Grand Est ©CAUE d'Alsace



Départ ©CAUE d'Alsace



Table ronde ©CAUE d'Alsace



Restitution graphique - Barbara Bélière ©CAUE d'Alsace



Amphithéâtre ENSAS - clôture des UE ©CAUE d'Alsace

L'application Archistoire

Guide numérique pour les Universités d'été

En étroite collaboration avec la FNCAUE, le CAUE du Var et l'agence 9b+

Isabelle BONAMY
Webmaster
Communication
multimédia
Gaëlle HILBERT
Architecte-conseillère
Arnaud BRONNER
Architecte-conseiller

Evelyne GAUTHIER
Architecte-conseillère
Léona RICHARD
Stagiaire
ENSAS - Master 1

Le programme numérique des UE a été développé spécifiquement sur la base de l'application Archistoire et intégré par l'agence culturelle 9b+.

Le projet a été suivi en grande partie par le CAUE d'Alsace avec le soutien du CAUE du Var et de la FNCAUE. Le CAUE d'Alsace a fourni les contenus images et textes qui ont été complétés par les photographies 360° (réalisées par Pascal Renard) et par quelques illustrations proposées par 9b+.

Pour découvrir le guide :

- installer l'application Archistoire depuis votre plateforme de téléchargement habituelle,
- aller dans le menu de l'application (en cliquant sur l'icône en haut à droite de l'écran),
- maintenir appuyé quelques instants le numéro de version "version 2.3", en bas à droite de l'écran ; une nouvelle entrée intitulée "debug mode settings" s'ouvre dans le menu,
- cliquer sur "debug mode settings" et entrer ce mot de passe : 180467,
- cliquer sur "Universités d'été 2023",
- retourner sur la page d'accueil et télécharger le guide en cliquant sur "découvrir" puis sur l'onglet de téléchargement en haut à droite de l'image.

Le programme



Exemple de point développé - la photosphère du Phare Citadelle



L'introduction - Thème



La restitution des Universités d'été

Scanner le QR code pour accéder à la page dédiée à la restitution



Afin de restituer au mieux les 3 jours très productifs des Universités d'été des CAUE, il a été décidé de produire différents contenus.

Les podcasts

Comment transformer nos manières de voir et faire notre cadre de vie face aux enjeux contemporains : les CAUE partagent leurs réflexions, leurs actions et leurs expérimentations pour continuer à l'améliorer à toutes les échelles et dans tous les contextes, du grand paysage au logement.

Une série de 5 podcasts a été réalisée :

- **Ménager le Paysage**
Le paysage naturel, tel qu'on l'a connu autrefois, est devenu une rareté, largement transformé par les multiples interventions humaines. Après des décennies d'aménagement intensif, la question cruciale qui se pose est : comment préserver voire restaurer notre paysage ?
- **Dynamiser les centres bourgs**
La désertification des centres bourgs demeure l'un des défis majeurs. Comment stimuler le développement communal tout en préservant l'espace et en introduisant des activités attractives ?

- Réinventer les zones d'activités et les friches
La loi climat et résilience exige de nouvelles perspectives pour les zones d'activités, visant à atteindre l'objectif ambitieux de zéro artificialisation nette des sols. Comment relever ce défi tout en favorisant l'émergence de lieux dynamiques et durables ?
- Transformer les lieux et les bâtiments publics
La transformation des lieux et bâtiments publics évolue vers une approche novatrice, illustrée par des exemples concrets mettant en lumière des solutions respectueuses de l'environnement.
- Chez soi
La notoriété du CAUE auprès du grand public reste un défi. Ils sont souvent découverts par les particuliers via les élus locaux. Pourtant, les membres des CAUE partagent des réflexions précieuses pour améliorer confort et sobriété dans nos foyers.

Ces podcasts ont été conçus et rédigés par Sylvia Dubost, montés par Stéphane Boltz.



Interview pour les podcasts - Élodie Vouillon, directrice du CAUE de la Gironde et Sylvia Dubost

La vidéo de la table ronde

La sobriété, nouveau paradigme du cadre de vie ?

Avec Anne-Sophie Kehr (Présidente Réseau des maisons de l'architecture), Mickaël Labbé (Maître de Conférences en Esthétique et Philosophie de l'art à la Faculté de Philosophie de l'Université de Strasbourg), Patrick Henry (Professeur TPCA, ENSA Paris-Belleville), Alain Charrier (Vice Président de la FNCAUE)

Animateur, David Abbitan (Directeur associé de Temaprod Journaliste, animateur, et rédacteur en chef de tema.archi)

La vidéo de la restitution graphique

Barbara Bellier, graphiste, a suivi le programme des Universités d'été des CAUE. Elle a produit des illustrations qui mettent en avant avec beaucoup de justesse, de finesse et d'humour, les moments clés de ces 3 jours.

La vidéo a été conçue par Temaprod.

Les fiches des ateliers

Il s'agit de fiches directrices qui ont été préparées en amont par le groupe de travail "contenu des ateliers". Celles-ci ont permis d'avoir une trame commune pour la préparation des ateliers et facilitent la restitution. Il y a une fiche restitution pour chacun des 20 ateliers proposés.

Les Pecha Kucha

Le principe de ces courtes présentations (5 min. maximum) est de mettre en avant de façon originale un thème, une activité ou un événement que quelques CAUE volontaires ont voulu partager.



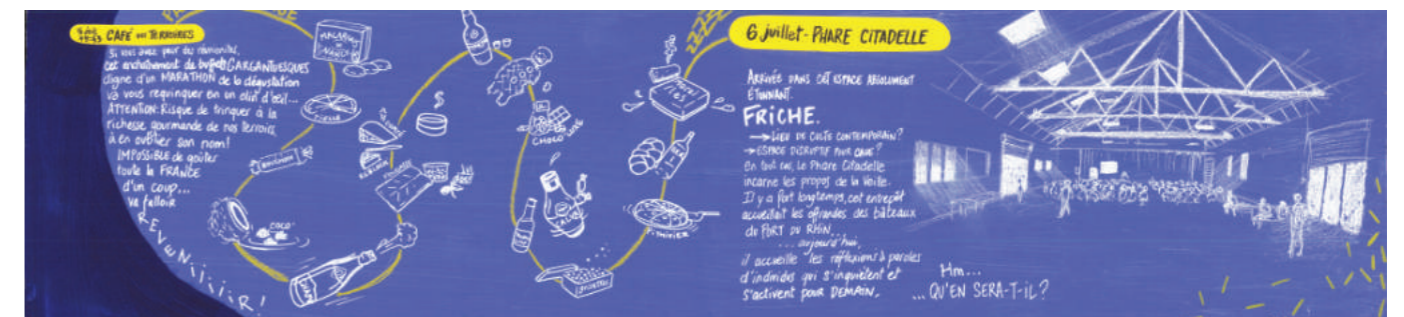
Vidéo de la restitution - illustration ©Barbara Bellier et vidéo ©Temaprod



Vidéo de la table ronde - illustration et vidéo ©Temaprod



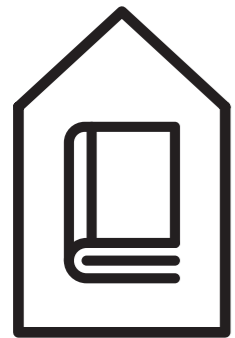
Frise de l'ouverture des UE le 5 juillet ©Barbara Bellier



Frise du 5 et 6 juillet ©Barbara Bellier

Le centre de doc'

Maxime SCHALLER
Documentaliste



6000
ouvrages

10
abonnements

Le CAUE dispose d'un fonds documentaire riche de plus de 6000 ouvrages et d'une dizaine d'abonnements à des revues spécialisées, reparti sur l'antenne de Colmar et de Strasbourg.

Il s'adresse à l'équipe pluridisciplinaire du CAUE mais aussi à tous les publics extérieurs (particulier, étudiant, enseignant, élu local, personnel communal, etc.). Les documents sont consultables sur place et la plupart sont disponibles à l'emprunt.

Le documentaliste est à la disposition de chacun pour aider dans la recherche documentaire. Il effectue également une veille régulière en scrutant l'actualité locale et nationale liée à l'architecture, l'urbanisme, l'environnement, le paysage.

Scoop.it!

Cette revue de presse est relayée numériquement à travers la plateforme Scoop'it (<https://www.scoop.it/topic/caue-du-bas-rhin>).

En 2023, ce sont 698 articles (scoops) qui ont été relayés. 60% de ces scoops sont issus de la presse locale (DNA, Rue89 Strasbourg) ; le reste relaye l'actualité nationale.

2102 vues sont comptabilisées (soit environ 175 vues par mois).

	2019	2020	2021	2022	2023
Vues	1444	2119	1925	2657	2102

**Observatoire
DES CAUE**

L'Observatoire des CAUE (<https://www.caue-observatoire.fr>) est également un outil numérique accessible à tous ; il propose près de 6000 réalisations en matière de bâtiments publics, d'habitat collectif ou individuel, d'aménagement urbain, d'espace public ou de jardins, avec un accès géographique et thématique.

79 références sont identifiées dans le Bas-Rhin et 2 dans le Haut-Rhin ; elles peuvent aisément être présentées aux élus locaux pour qu'ils s'en inspirent.

Quelques ouvrages et revues reçus en 2023



Site web et réseaux sociaux

Le site internet



10 977
visiteurs



9254
en 2022
(caue67.com)

16 752
sessions

61 341
pages vues

3,6
pages par session

3:44 min
durée moyenne d'une session

35 %
taux de rebonds
(une seule page consultée par session)

Les 5 pages les plus consultées par ordre croissant sont :

- Accueil
- Particulier
- Particulier/Maison ancienne
- Prendre rendez-vous
- L'équipe

476
abonnés
à la newsletter

8
newsletters
abonnés

6
newsletters EDP

15
newsletters
Universités d'été
des CAUE



Scanner le QR code pour accéder à la page d'accueil de notre site internet

Les réseaux sociaux



LinkedIn

2404 abonnés
244 réactions

Twitter

311 abonnés

Facebook

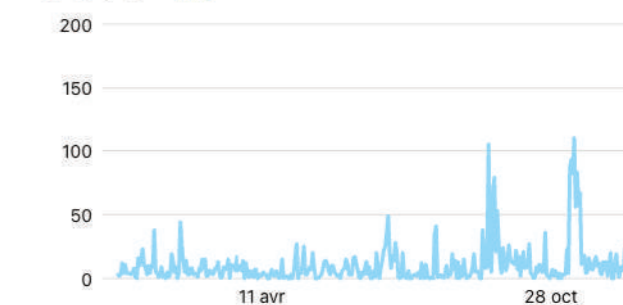
2,2 K abonnés
1,8 K personnes aiment la page
17,6 K couverture de la page
782 interactions avec le contenu

Les tranches d'âge les plus représentées pour nos abonnés Facebook sont :

- les 25-34 ans
- les 35-44 ans (en majorité)
- les 45-54 ans

Visites de la page ou profil Facebook pour 2023

3 676 ↑ 187



Instagram

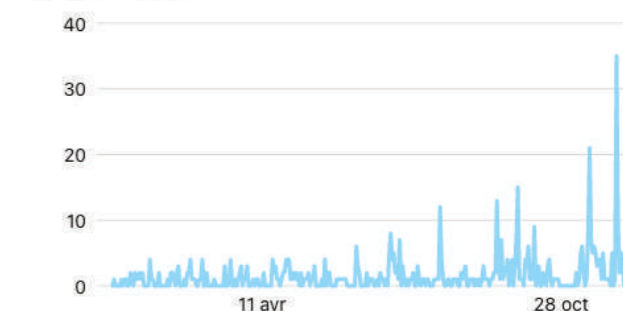
1,2 K abonnés
1,7 K couverture de la page
444 interactions avec le contenu

Les tranches d'âge les plus représentées pour nos abonnés Instagram sont :

- les 25-34 ans (en majorité)
- les 35-44 ans

Visites du profil Instagram pour 2023

566 ↑ 106,6



Les perspectives

100 Réaménagement des locaux

102 Bilan carbone

104 Vers un nouveau projet stratégique

Réaménagement des locaux

Projet de réaménagement des locaux d'accueil des publics du 5 rue Hannong - Strasbourg

Carole PEZZOLI
Directrice

Fabrice WACK
Chargé de mission
en architecture

Les 4 financeurs que sont l'ADIL, le CROA, le CAUE et le propriétaire se sont lancés dans un projet de travaux permettant de renouveler l'accueil des publics au 5 rue Hannong.

Ce projet de réaménagement est l'opportunité de s'interroger sur l'identité, le rôle et le positionnement de l'immeuble vis-à-vis de sa rue, de son quartier mais aussi du paysage institutionnel de la ville.

Les besoins et usages des divers organismes et fonctions hébergés ont nécessairement évolué depuis 20 ans. Il est aujourd'hui nécessaire de revoir comment chaque utilisateur pratique quotidiennement les locaux et la manière d'accueillir les divers publics.

L'évolution des pratiques professionnelles, associée à des nouveaux modes d'occupation et d'animation des espaces mutualisés, imposent une adaptation des dispositifs spatiaux et techniques.

Avec les différentes nécessités de mise en conformité et sécurité ou encore d'améliorations énergétiques, acoustiques, se justifie aujourd'hui cette volonté collective de réaménager les deux principaux niveaux dédiés à l'accueil des publics ; le rez-de-chaussée et le sous-sol de l'immeuble du n°5 rue Hannong.

Ce lieu a vocation à devenir un lieu de référence sur Strasbourg sur les questions liées à l'habitat, au cadre de vie, à l'architecture et au patrimoine.

Le projet consiste en la création d'un "espace capable partagé" permettant une multitude d'activités au quotidien et cela dans un lieu singulier assumant une part patrimoniale et une intervention contemporaine forte.

Cet outil permettra au CAUE et aux autres structures hébergées de repenser leurs actions au quotidien et d'innover afin d'assurer pleinement leurs missions et de toujours améliorer les services rendus aux publics.

Les objectifs du projet :

- un socle commun à l'immeuble : identifiable, praticable, sécurisé,
- une ouverture sur l'extérieur : attractivité, luminosité, convivialité,
- des espaces capables : optimiser, partager, innover.

Calendrier prévisionnel et enveloppe financière :

- août 2023 : publication de la consultation de MOE - montant de 320 000€ HT travaux,
- octobre 2023 : négociations et contractualisation avec le MOE,
- novembre 2023 : O.S. Maîtrise d'œuvre,
- janvier 2024 : DIA et développement de l'ESQ - rencontres avec les services instructeurs - précision du plan de financement,
- février 2024 : présentation et validation de l'AVP,
- mars 2024 : publication des marchés de travaux,
- mai 2024 : O.S. Travaux,
- été 2024 : 4 mois de travaux en site occupé,
- novembre 2024 : livraison avant la période du marché de Noël.

Le projet cumule des exigences et contraintes fortes.

En 2024, la co-conception de certains espaces et l'organisation d'ateliers participatifs pour la réalisation de certains éléments du projet permettront de rassembler les utilisateurs et de favoriser une bonne appropriation des locaux.

Quelle agence ?

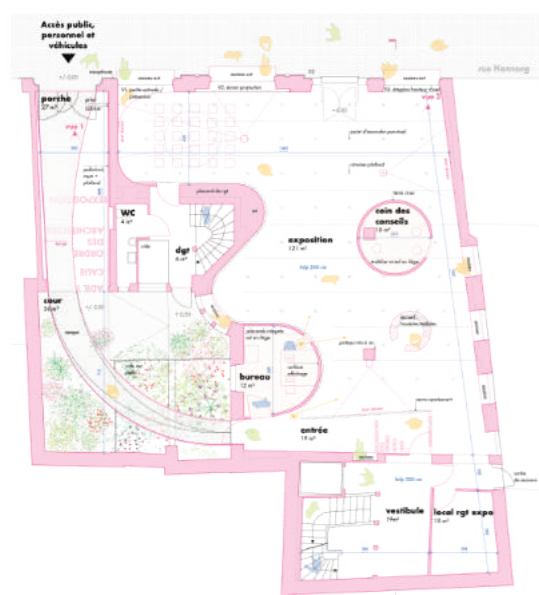
Implantée au cœur de Strasbourg, l'agence Dominique Coulon & Associés est reconnue au niveau national et international.

Depuis plus de 25 ans, l'agence est réputée pour la qualité de ses équipements publics avec des programmes très différents. Donnant une grande part à l'intuition, Dominique Coulon, accompagné de son associé, cherche à développer des projets contextuels mêlant contraste et complexité, dont l'enveloppe extérieure donne un aperçu de la richesse intérieure. Qualité spatiale et lumière naturelle sont des fondamentaux pour chaque projet où l'espace est toujours contrôlé par une géométrie précise.

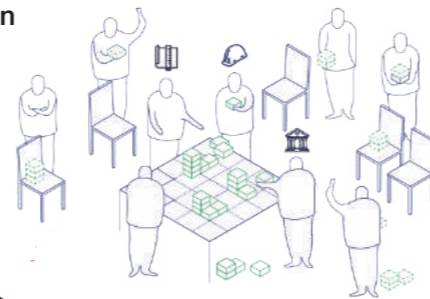
Grande Médaille d'Or 2022 de l'Académie d'Architecture.



Espace capable
Un espace fluide, dynamique, ample et généreux - même vide, même sans exposition, le lieu est à l'écoute.

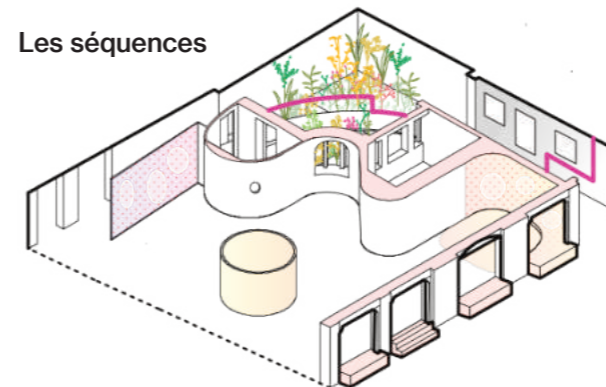


Co-conception

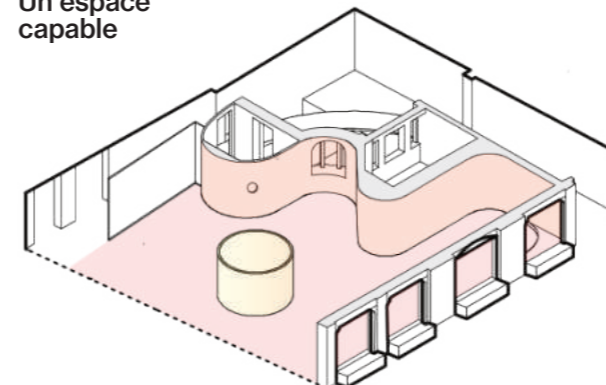


Toutes les illustrations ont été réalisées par l'agence Coulon & Associés ©DCA

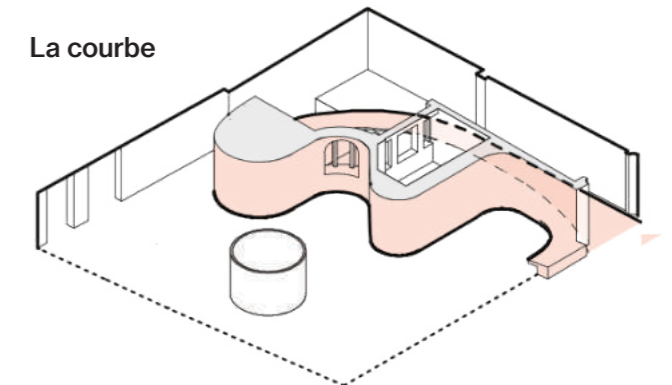
Les séquences



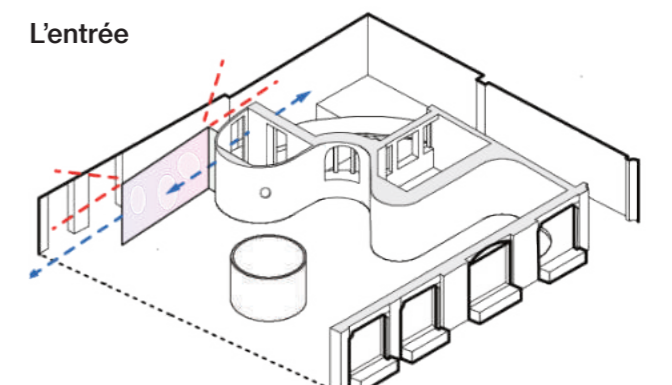
Un espace capable



La courbe



L'entrée



Bilan carbone CAUE d'Alsace 2023

S'adapter au dérèglement climatique et faire sa part

Fabrice WACK
Chargé de mission
en architecture

Le Bilan carbone détaillé du CAUE d'Alsace est consultable librement en scannant le QR code ci-contre.



Le CAUE a entrepris une approche simple, accessible à tous, consistant en premier lieu à interroger notre infrastructure et à inventorier nos pratiques et nos dépenses.

Suite à l'état des lieux réalisé en 2022 par le groupe de travail "Environnement", composé de 4 salariés qui pratiquent quotidiennement le site de Strasbourg et celui de Colmar, un travail de sobriété général a été amorcé sur des thèmes comme l'occupation des locaux, les consommations énergétiques, les mobilités, les déchets ou encore sur les consommables.

Lors des Universités d'été des CAUE, un atelier "Être sobre au quotidien" a été organisé par deux salariés afin de présenter la démarche interne du CAUE d'Alsace à d'autres CAUE du réseau. Plusieurs CAUE s'intéressent à ce sujet et certains ont déjà pu amorcer une démarche de sobriété.

À l'occasion de cet atelier et par le biais de la Société Générale, le CAUE d'Alsace a pu prendre attache avec la société Carbo qui permet de mesurer, réduire et valoriser l'impact environnemental des entreprises par la réalisation de bilans carbone certifiés.

Au second semestre 2023, l'équipe s'est attelée à la collecte des données de l'année 2022 afin de réaliser son premier bilan carbone accompagné de Carbo et d'avoir une toute première photo exhaustive des émissions de gaz à effet de serre de l'entreprise sur une période donnée et figée.

Ce premier trimestre 2024, l'équipe s'est attelée à la collecte des données de 2023 via l'outil « Employés Engagés » et accompagné par le coach Carbo, a pu traduire plus précisément chaque ligne du bilan comptable 2023. Ceci a pour conséquence directe l'augmentation de nos émissions en matières d'opérations (publicité, événements, logiciels) ou d'achats et services supports (finance, comptabilité, conseils).

Cependant, par comparaison avec 2022, nous remarquons aisément une baisse de nos émissions grâce à nos efforts sur la gestion des bureaux/sites (-6tCO2 avec la mutualisation des surfaces -251 m2, gestion du chauffage -45% de kWh) et en matière de mobilités (-1 tCO2 avec le renouvellement des véhicules, le comptage des km réels et la prise en compte des trajets en train).



Il s'agit d'une entreprise française créée en 2020 dont la mission est d'accélérer la prise de conscience écologique pour réduire notre empreinte carbone, maintenant.

L'organisme propose aux entreprises une solution logicielle qui permet la mesure en profondeur du bilan carbone et qui offre l'accompagnement d'experts tout au long du processus.

Carbo donne au plus grand nombre le pouvoir d'agir contre le changement climatique en offrant à chacun des moyens simples, concrets et ludiques de réduire ses émissions carbone, en analysant ses dépenses automatiquement à partir de ses relevés bancaires.

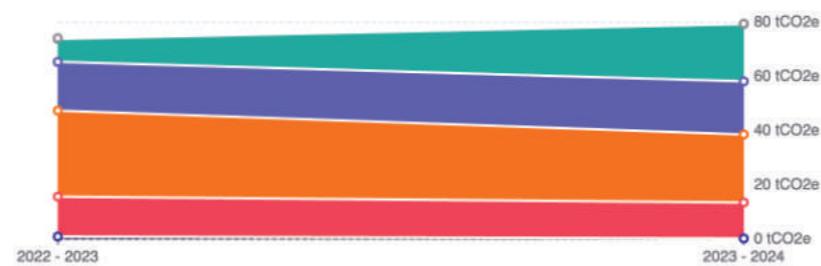


Pour 2023



Produits numériques	0.1 tCO ₂ e
Opérations	21 tCO ₂ e
Achats et services support	20 tCO ₂ e
Bureaux/sites	25 tCO ₂ e
Déplacements	13 tCO ₂ e

Évolution 2022/2023



	2022 - 2023	2023 - 2024
Émissions totales	73.9 tCO ₂ e	79.2 tCO ₂ e
Produits numériques	0.3 tCO ₂ e	0.1 tCO ₂ e
Opérations	8.5 tCO ₂ e	21.1 tCO ₂ e
Achats et services support	17.9 tCO ₂ e	19.6 tCO ₂ e
Bureaux/sites	31.7 tCO ₂ e	25.1 tCO ₂ e
Déplacement	14.7 tCO ₂ e	13.3 tCO ₂ e
Autres	0.7 tCO ₂ e	0.0 tCO ₂ e

Équivalents clés

L'activité du CAUE d'Alsace a généré l'émission de 79tCO₂ sur la période du bilan, cela représente :

59% de moins que la moyenne des entreprises de notre secteur (191,4 tCO₂e/a_n)

5,3 tCO₂e par salarié
4,4 tCO₂e pour 100K€ de chiffre d'affaires

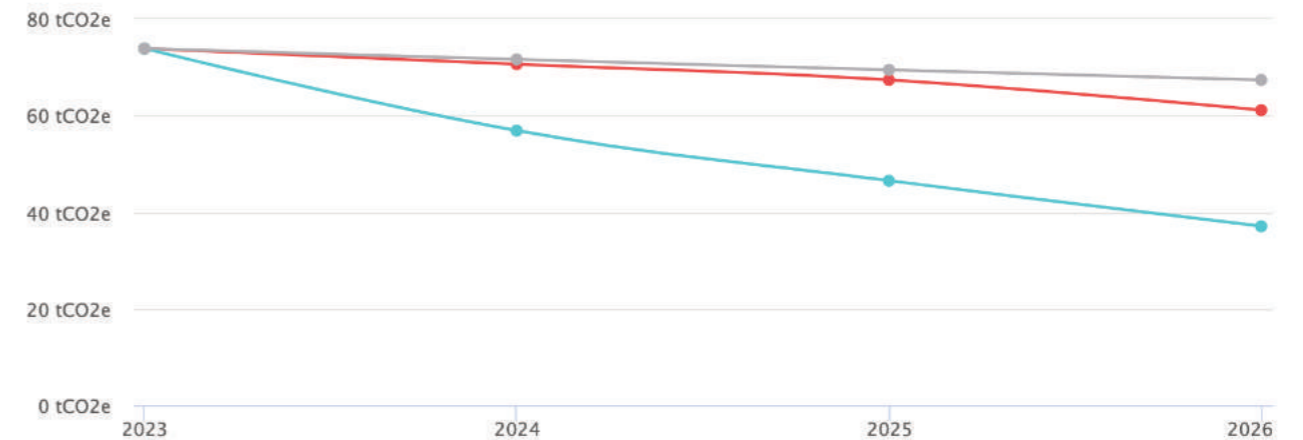
Soit l'empreinte de 7 français à l'année

Scénarios de nos émissions jusqu'en 2026

Trajectoire bas-carbone
-39.33 % soit 24.03 tCO₂e évitées*

Objectif SBTi 1,5°C
10.25 % soit -6.26 tCO₂e évitées*

*Par rapport au business as usual



Business as usual
61.1 tCO₂e

Scénario SBTi 1,5°C
67.36 tCO₂e

Trajectoire bas-carbone
37.07 tCO₂e

Un français émet en moyenne 10 tonnes de CO₂e par an. Or, pour respecter les Accords de Paris, il faudrait que chaque humain émette moins de 2,1 tonnes de CO₂e, soit diviser l'impact par 5 pour 2050.

Projet stratégique



Objectifs 2021-2023

01 - Valorisation de la production architecturale en Alsace :

- présenter l'Alsace comme une terre d'innovation sur la production architecturale,
- renouveler l'intérêt du patrimoine pour les futures années et mettre à jour son potentiel de réemploi,
- encourager les maîtres d'ouvrage à plus de qualité pour consolider l'activité du territoire,
- mettre en réseau l'économie touristique qui a souffert avec la crise sanitaire en proposant des découvertes de proximité et un nouveau tourisme.

02 - L'aménagement du territoire ou le territoire à ménager :

- expérimenter,
- promouvoir,
- innover,
- préserver les ressources,
- mettre en place une méthodologie et un phasage dans le réseau d'ingénierie territoriale pour aborder des thématiques communes et se rendre efficace collectivement.

03 - Le conseil aux particuliers, et après ?

- mieux faire comprendre la règle,
- promouvoir la qualité du cadre de vie,
- servir le document d'urbanisme par un retour d'expérience,
- dynamiser l'aménagement du territoire par des échanges constants entre les différents acteurs.

04 - Le CAUE, lieu de questionnement sur les projets architecturaux :

- ouvrir le débat sur l'architecture auprès de personnes qualifiées, de la CCI, Chambres des métiers, étudiants et d'architectes étrangers consultés par visio,
- introduire des démarches de projet et de concertation différentes, exportées d'autres pays (Suisse, Espagne, Pays-Bas, etc.),
- promouvoir un niveau d'excellence sur le territoire.

05 - La Maison alsacienne du XXI^e siècle :

- prise de conscience collective,
- accompagnement du réseau sur mesure en fonction,
- adaptation du niveau de préservation de ce patrimoine.

Vers de nouvelles perspectives

Le projet stratégique 2021-2023 se termine.

Les premiers groupes de travail incitent à s'inscrire en continuité des actions menées précédemment car le travail mérite d'être poursuivi.

L'année 2024 devra permettre de prendre le temps de la réflexion et de consultation nécessaire à l'élaboration des perspectives 2027 pour le CAUE.

Les thèmes du bilan carbone, du patrimoine vivant, d'un collège sur la qualité architecturale, et de notre rôle d'information prédominent.

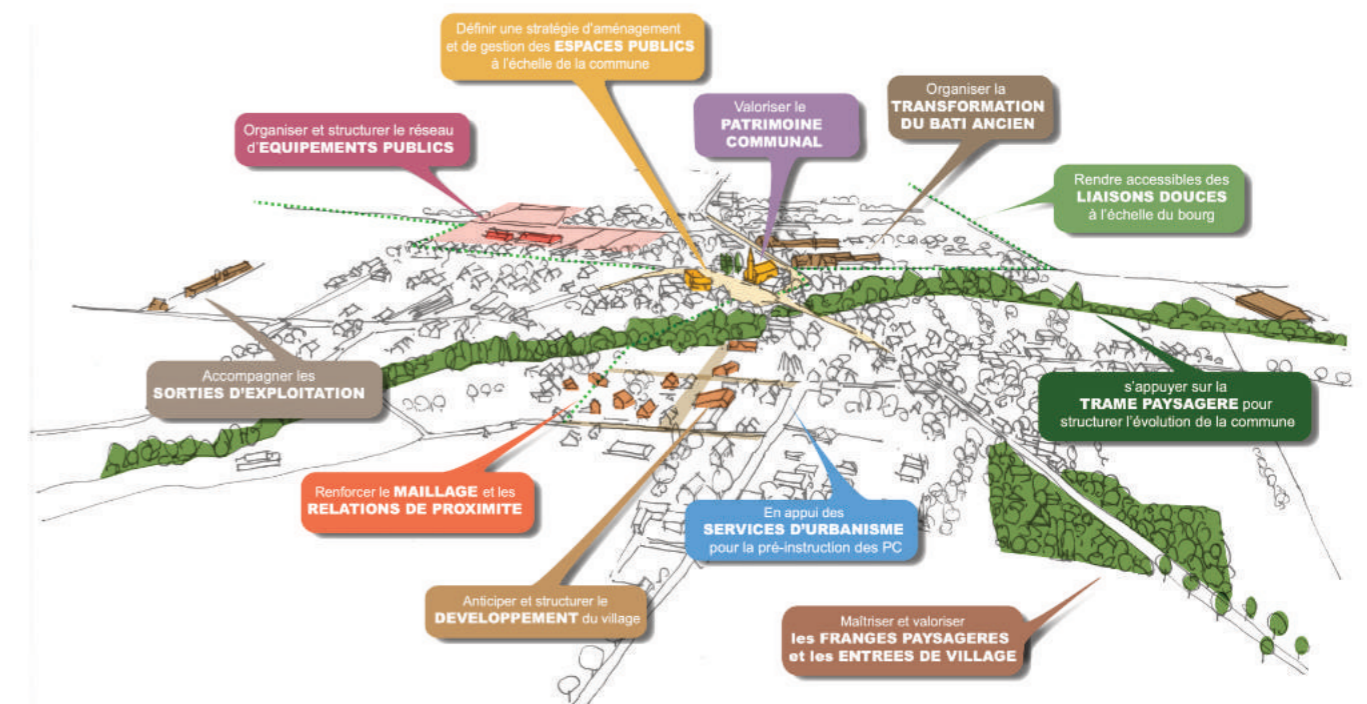
Le CAUE est un lieu de prospective et d'expérimentation qui passe par l'intelligence collective.

Les locaux vont permettre de renouveler la place et l'image du CAUE à l'échelle de la ville, des professionnels et de nos publics. L'itinérance de nos expositions est devenue essentielle.

Le CAUE investit également dans le futur par une sensibilisation croissante des citoyens les plus jeunes.

Notre mission est d'accompagner les territoires vers une transition vertueuses, acceptables et durables. Il est nécessaire de prendre ce qu'il y a de mieux aujourd'hui pour imaginer demain.

Le plus difficile n'est pas d'imaginer, mais d'ouvrir la voie pour faire référence. Comment insuffler une modification des écosystèmes d'aujourd'hui pour faire autrement ? Le CAUE, par ses missions, se mobilise pour accompagner ses publics vers d'autres façons de faire et de voir notre cadre de vie.



©CAUE d'Alsace

Notes

Direction
Carole Pezzoli - CAUE d'Alsace

Contenu et conception graphique
Isabelle Bonamy,
selon une maquette de l'Atelier Poste 4
et les contributions de toute l'équipe.

Les erreurs et omissions involontaires qui auraient pu subsister
dans ce document malgré les soins et les contrôles de l'équipe
de rédaction ne sauraient en aucun cas engager la
responsabilité de l'éditeur.

©CAUE d'Alsace

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par
tous procédés réservés pour tous pays.

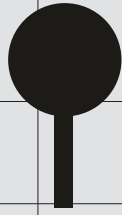
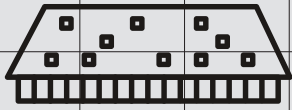


CAUE d'Alsace - siège social
5 rue Hannong BP 80109
F-67000 Strasbourg Cedex
T. + 33(0) 3 88 15 02 30
www.caue-alsace.com
caue@caue-alsace.com

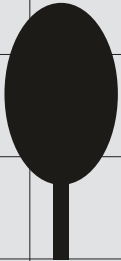
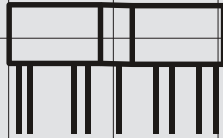
Antenne de Colmar
16A avenue de la Liberté
F-68000 Colmar
T. + 33(0) 3 89 23 33 01
www.caue-alsace.com
info@caue-alsace.com



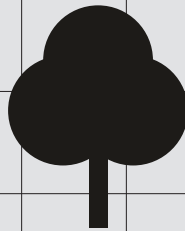
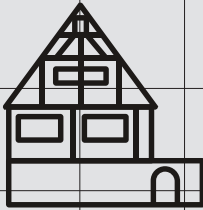
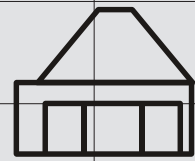
Achévé d'imprimer en mars 2024
sous presse de Point-Carré
2 rue Ettore Bugatti
67201 Eckbolsheim
Sur papier recyclé Nautiles® SuperWhite



a
r c
h i t e
c t u r e



e n v i r o n n e m e n t



u r b
n i s m
e



67+68

Alsace

c|a.u.e

conseil d'architecture,
d'urbanisme
et de l'environnement

5 rue Hannong BP 80109
67003 Strasbourg Cedex
+ 33 (0)3 88 15 02 30

16A avenue de la Liberté
68000 Colmar
+ 33 (0)3 89 23 33 01



www.caue-alsace.com